



abbé ÉMILE DUBOIS

Chez nos frères
les
Acadiens

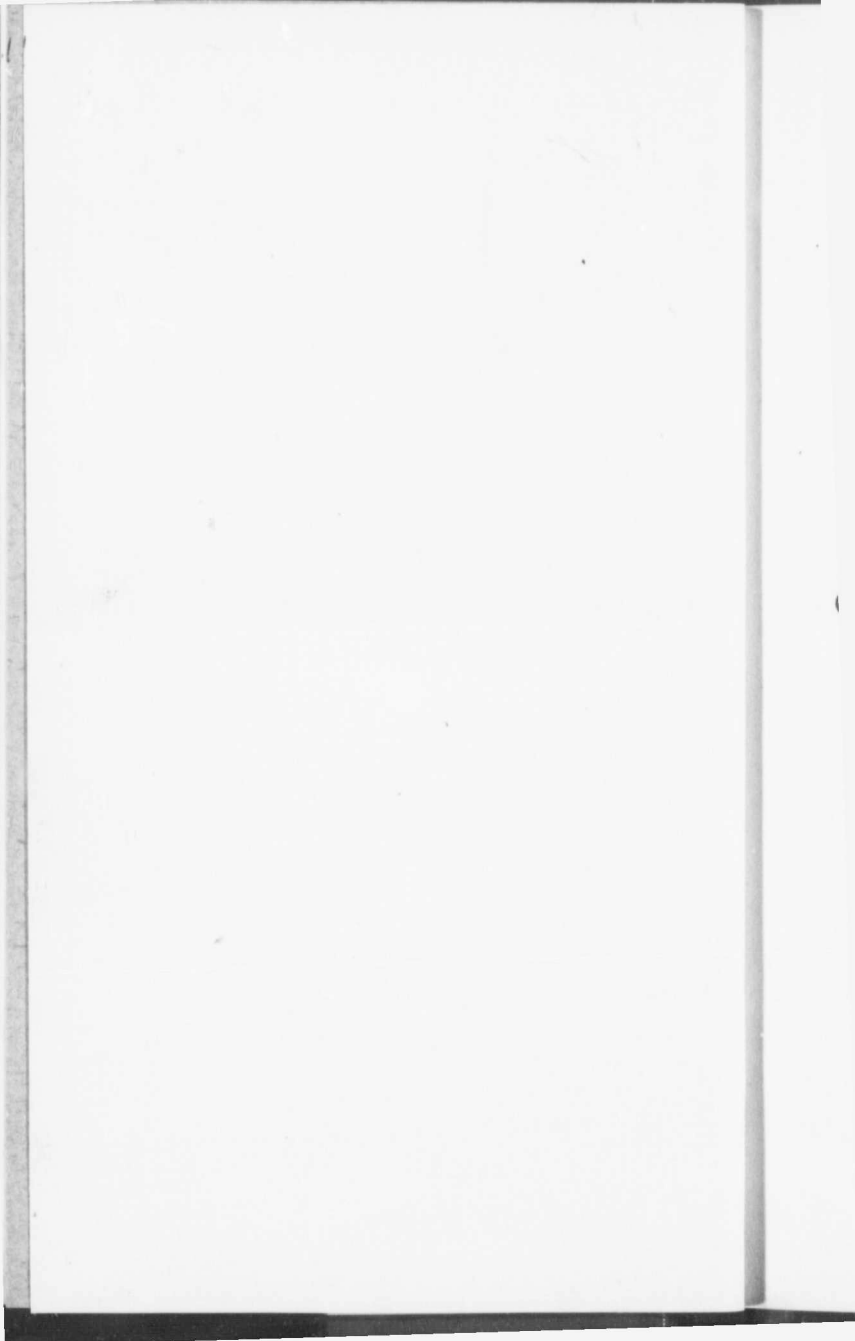
NOTES D'HISTOIRES ET IMPRESSIONS
DE VOYAGE



BIBLIOTHÈQUE
DE
L'Action française
MONTREAL

1920





Mme Marie Lemieux

CHEZ NOS FRÈRES LES
ACADIENS

Nihil obstat.

Marianopoli, die 10^a martii 1920.

E. HÉBERT,

Censor librorum.

Imprimatur,

F.-X. de la DURANTAYE, v. g.

Marianopoli, die 25^a martii 1920.

L'abbé ÉMILE DUBOIS

Chez nos frères
les
Acadiens

NOTES D'HISTOIRE ET IMPRESSIONS
DE VOYAGE

rum.

v. g.



BIBLIOTHÈQUE

DE

L'Action française

MONTREAL

1920

FC 2025

.4

D82

A
de .
séjo
jour
illus
aux
laien
je je
sions
ces l

Pu
une
guère

4 avr

AUX LECTEURS

Au cours des vacances de 1918, en compagnie de M. l'abbé Edmond Lacroix, je faisais un séjour d'un mois au pays d'Évangéline. Au jour le jour, à mesure que je visitais les endroits illustrés par le colon français, et que, grâce aux historiens Rameau et Casgrain, se déroulaient sous mes yeux l'histoire du peuple martyr, je jetais sur le papier des notes et des impressions. Les pages qui suivent sont le fruit de ces lectures et de ce voyage.

Puissent-elles éveiller, chez les jeunes surtout, une saine curiosité historique. L'auteur n'a guère d'autre ambition.

E. D.

4 avril 1920.

A l

Mo:

V
sous
vécu
j'épi
gner
resse
marc

N
plage
prein
(Ann
avec l

Da
notre
des m
loin d
a écri

LETTRE-PRÉFACE

*A Monsieur l'abbé Émile Dubois,
au Séminaire de Sainte-Thérèse.*

Mon cher ami,

Vous voulez que ce livre arrive au public sous notre double signature. Nous l'avons vécu ensemble et, je ne vous le cacherai pas, j'éprouve un véritable orgueil à vous accompagner auprès de vos lecteurs tout comme j'ai ressenti une satisfaction profonde et continue à marcher à vos côtés sur les chemins de l'Acadie.

Nous avons relu l'histoire acadienne sur les plages mêmes qui en gardent encore l'empreinte : Beauséjour, Grand'Prée, Port-Royal (Annapolis), Louisbourg . . . ; nous avons causé avec les descendants des vieux colons d'autrefois.

Dans ce pieux pèlerinage nous avons retrempé notre fierté nationale au contact de cette terre des martyrs. La page acadienne, en effet, est loin d'être la moins belle de celles que la France a écrites sur le sol et les routes de l'Amérique.

Dès le principe, le peuple acadien, sous le regard de Dieu, cultivant ses champs arrachés parfois à la mer, mène une vie calme, belle comme un poème de Virgile. Cette vie, Longfellow l'a présentée en vers délicats et gracieux; mais le fond historique, autant que la forme littéraire, fait un chef-d'œuvre de son poème.

Pour mettre en valeur les immensités que la Providence lui confiait, ce peuple avait besoin de la paix. Hélas! les querelles d'Europe ont traversé les océans et les Acadiens durent prendre un temps considérable à batailler. Ils combattirent bravement mais devant des forces supérieures il leur fallut céder. C'est alors la route du malheur qui s'ouvre devant eux. Peu nombreux sont les peuples qui pourraient comparer leurs souffrances aux leurs. Sous le poids de l'adversité le peuple acadien aurait dû mourir si Dieu n'eût voulu qu'il vécût. Et il vit.

Il vit portant dans son âme et sur ses traits l'empreinte des jours passés. Il y a sur sa figure de la souffrance et de l'énergie plus grande encore; de l'esprit chrétien qui pardonne tout en se souvenant. Il y a dans son caractère de la bonté comme on en trouve chez ceux-là seuls qui ont pleuré. Chez lui l'hospitalité est large et accueillante. Il connut la grande tristesse de l'isolement à l'étranger; il ouvre

bie
vie
i
Da
le s
Ses
app
em
gra
am
L
can
fran
com
com
Qué
diffé
récl
part
rend
gloir
M
quel
dien
Ce r
un t
de p
de co
que i
Acaa

bien larges son cœur et ses bras à ceux qui
riennent à lui.

Il vit. Plus que cela, il joue un rôle enviable.
Dans les provinces de l'Est il trace noblement
le sillon qui prépare les moissons abondantes.
Ses collègues classiques lui donnent des chefs
appréciés. Il excelle dans l'industrie. A l'ex-
emple de ses pères, il regarde la terre comme la
grande amie qui mérite plus que toute autre
amour et respect.

L'histoire acadienne est sœur de l'histoire
canadienne et toutes deux font honneur au sang
français. Pendant longtemps même j'ai cru
comprendre l'histoire française en Amérique
comme faisant un seul tout. Port-Royal,
Québec, Montréal me paraissaient des postes
différents qu'une même France occupait et je
réclamais les gloires acadiennes comme m'ap-
partenant par droit d'héritage, prêt du reste à
rendre les Acadiens héritiers de toutes nos
gloires canadiennes.

Mais non, — et c'est là souvent ce qui cause
quelque déception au visiteur — le peuple aca-
dien ne partage pas nos vues sous ce rapport.
Ce n'est pas de bon cœur que je renonçai à
un bien auquel je croyais avoir droit. Avant
de partir en bataille, je résolus tout de même
de considérer mes titres. Il me fallut admettre
que la France établit deux de ses fils, l'un en
Acadie, l'autre au Canada. Et si l'immense

domaine est un bien familial français, chacun des frères est maître chez lui.

De fait, les deux établissements sont distincts. Leurs colons viennent à des dates diverses de provinces françaises différentes. Pendant longtemps les deux gouvernements coloniaux sont indépendants l'un de l'autre et même quand l'Acadie et le Canada ont le même gouverneur, chacun continue pratiquement de régler ses affaires directement avec la mère patrie. Et le Canada reste province française plusieurs années après que l'Acadie est cédée à l'Angleterre.

A chacun donc ce qui lui appartient. Je me console d'avoir à renoncer à mes illusions, en me rappelant que l'Acadie et le Canada sont deux gestes de Dieu par les Francs; que la gloire des frères est nécessairement partagée. Plus que jamais je pense que les deux peuples, issus du même sang, presque toujours mêlés sans jamais se confondre, réunis sous une même allégeance après maints combats livrés côte à côte, dans le même but et avec une gloire égale doivent se donner la main dans la lutte commune pour la défense de leurs droits.

Votre livre aidera les deux frères à se mieux connaître, à se mieux comprendre et à se mieux aimer. En tournant les regards vers l'Acadie il sera une leçon pour tous les groupes français qui ont résolu de vivre. Car là-bas sur les bords

de l'océan, l'on sait depuis longtemps que les plus fortes vagues peuvent être dominées, et l'on est resté maître incomparable de résistance et de survie.

Abbé Edmond LACROIX.

*Couvent de Marie-Réparatrice,
Montréal,*

*en la fête de l'Assomption, fête
patronale des Acadiens,
ce 15 août 1920.*

I

EN VOITURE

qu
C
pl
s'i
su
tu
po
pas
que
on
tou
cha
N
voit
cana
voie
tores
le cha
mém

I

En voiture

Trois routes s'ouvrent devant le voyageur qui veut atteindre les provinces maritimes. Celle du fleuve, plus longue, mais combien plus poétique et plus instructive, semble s'imposer. C'est celle-là que nous voulions suivre. Mais, hélas ! en l'an de grâce 1918, tous nos vapeurs canadiens sont réquisitionnés pour le transport des troupes. Ne blâmons pas nos gouvernants : pouvaient-ils supposer que quand l'empire britannique est en guerre, on oserait, au Canada, prendre le large pour tout autre but qu'aller verser son sang sur les champs de bataille.

Nous voilà forcés de nous rabattre sur les voitures de l'*Intercolonial* ou du *Pacifique canadien*. Nous optons pour la première voie ferrée au parcours plus long et plus pittoresque. Nous sommes en vacances, et puis le chemin des écoliers reste toujours le préféré, même aux cœurs de trente ans.

Nous avons bien tout : billets de faveur, certificats d'identité, extraits de baptême, celebrets, cartes d'enregistrement pour fins nationales; montons en voiture.

1° LE DÉPART

Sur le débarcadère de la gare Bonaventure, c'est le tintamare habituel qui précède le départ des luxueux convois de l'*Océan Limité*. Cris d'appels et commandements brefs des préposés aux bagages, lourds véhicules chargés de malles et de caisses qui passent, au galop des employés, voyageurs qui arrivent compressés, nerveux, mots d'adieux qui s'échangent avec de touchantes recommandations, quelques larmes qui coulent, discrètes, des yeux d'une mère dont le fils part pour la grande guerre, un nouveau couple qui disparaît dans les wagons sous une avalanche de riz et de fleurs, des petits nègres, aux vestons noirs avec parements rouges, qui s'engouffrent dans les allées des voitures, de lourds colis pendus aux bras, et qui tendent une main obséquieuse aux chers pourboires : rien ne manque à la mise en scène en ce beau soir du 2 juillet.

Et maintenant la vapeur gémit sourdement dans les cylindres de la locomotive, elle s'échappe en tempête des valves de sûreté, elle sort par tous les pores du monstre d'acier qui

r
p
le
M
q
du
D
fai
ler
de
Di
dar
son
la
mes
L'a
d'au
d'ur
sa n
des
Q
ainsi
les j
et le
de la
tres g
fait, l
qui, c
près c
ques c

respire bruyamment, gonfle ses poumons et part aux grincements agaçants des roues sur le long ruban d'acier qui relie Halifax à Montréal. Pendant que le train, lentement, quitte ses abris de la gare, un petit garçon, du plus beau noir, vous sourit aimablement. Du débarcadère où il reste, humble portefaix, il salue de la main les wagons qui défilent, et jette un œil d'envie sur le grand frère, de même couleur, debout sur le marchepied. Dieu! que le bonheur est rare et bien relatif dans cette vallée de larmes. Cet enfant songe aux jours fortunés où il roulera à travers la province en cirant les bottes des *gros messieurs* et en époussetant leurs habits. L'ambition le perdra peut-être, comme tant d'autres. Et devenu plus tard habile gardien d'un wagon-dortoir, il échangerait volontiers sa maison roulante pour un pilier de ciment des abris de la gare Bonaventure.

Que voulez-vous, lecteurs, nous sommes ainsi bâtis. A la longue, les horizons de tous les jours ne nous disent plus rien; les faces et les choses qui nous entourent se couvrent de laideurs; il nous faut d'autres cieux, d'autres gens, d'autres émotions. Témoins de ce fait, l'abbé Lacroix et votre humble serviteur, qui, en ce moment, vont chercher du repos près de la mer et éveiller les souvenirs historiques de la lointaine Acadie.

Et pourtant Montréal est là sous nos yeux. Le Mont-Royal, sous le soleil couchant, est tout en feu. Les bois, les larges avenues de ses routes ombragées ont des coins solitaires et pieux. Le repos, on le trouve dans ses parcs. Et les tours de Notre-Dame égrènent les faits d'histoire à chaque volée de leurs cloches, et la Vierge de Bon-Secours a plein son manteau de souvenirs, et la place d'Youville, et l'île Sainte-Hélène redisent les noms de héros. Et les villages que nous saluons au loin sur la route, Longueuil, Verchères, Varennes, Sorel, Chambly, Saint-Ours, Rouville... sont des sentinelles françaises qui montent toujours la garde le long du fleuve géant ou de la rivière des Iroquois.

Mais non, nous nous arrachons à tous ces grandioses paysages; nous fermons les deux oreilles aux appels poétiques des monts Belœil et Saint-Hilaire; nous faisons taire Maisonneuve, Boucher, de Longueuil, de Callières, Montcalm, Lévis, Bourlamaque; nous n'écoutons même pas le *Carillon de la Nouvelle-France*, et nous allons au large, chercher du repos et de l'histoire.

En ce temps de guerre, d'ailleurs, il y a moins de danger à flâner sur les bastions d'Anapolis ou de Beauséjour, qu'autour des éleveurs à grains des quais de Montréal, des casernes de l'île Sainte-Hélène ou de la rue

Peel. Il faut *circuler* à Montréal par le temps qui court. Allons rêver, loin des mouchards, sur les rochers de Louisbourg ou les plages du golfe. Nos plans de batailles se dresseront sans danger pour le gouvernement, et si des boulets sortent de nos sarbacanes à l'adresse d'anciens ennemis, ils ne feront des brèches que dans nos maigres salaires de professeurs.

La nuit descend maintenant sur les plaines et sur les villages. Et pour éclairer sa route la locomotive allume son grand oeil de feu. Le train file richement illuminé. Rien à voir dehors. Étendons devant nous une petite carte des provinces maritimes et faisons, à grands traits, l'histoire si captivante de la patrie d'Évangéline. Le nègre se prête volontiers à nos studieux projets. Il étend pour nous une banquette, qu'il recouvre de moelleux oreillers. Il pousse la sollicitude jusqu'à placer des coussins sous nos reins fatigués. Et il accompagne le tout d'aimables paroles et de gracieux sourires qui touchent les cœurs pour atteindre plus facilement les bourses.

2° L'ACADIE FRANÇAISE

C'est le florentin Verazzanno qui prétend à l'honneur d'avoir donné au pays son doux nom d'Acadie. En 1524, François Ier l'en-

voyait explorer ces côtes, déjà connues depuis longtemps des Basques, des Bretons et des Normands. Nous avons appelé la région, dit-il, l'Arcadie à cause de la beauté de ses arbres : « *quale baptezamo Arcadia per la belleza de li arbori.* »

M. de Monts, en 1603, conduisit les premiers colons à Sainte-Croix, puis à Port-Royal; mais l'honneur d'y avoir jeté les bases solides d'un premier établissement revient à Champlain et surtout à Poutrincourt, noble français, premier seigneur de Port-Royal.

L'œuvre eut des débuts difficiles. Le climat décime la petite population, les dissensions religieuses la morcellent, et quand un pirate de Virginie se présente, en 1613, devant Saint-Sauveur et Port-Royal, il lui est facile de piller les habitations commencées et de disperser les 80 colons qui essayaient d'y vivre, péniblement, des produits du sol, de la pêche et de la traite des pelleteries.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'à cette date cesse l'occupation française de ces contrées. Sans tarder le fils de Poutrincourt, M. de Biencourt, qui a fui dans les bois avec une vingtaine d'hommes, relève l'habitation et s'y maintient. Son successeur, Claude de Latour, continue l'œuvre, mais surtout dans les postes de commerce du fort Saint-Jean, de la Hève et de Port-Latour.

En 1621, l'Angleterre concède l'Acadie à Sir William Alexander, qui la partage en 150 parts de 3 milles de long sur 6 milles de front. Sir William sera le grand tenancier de ce vaste royaume, et il aura sous lui 150 barons, ses vassaux. Beaux projets, sur le papier, qui amènent en Acadie une centaine de familles écossaises que la misère et le traité de 1632, feront fuir vers d'autres rives. De Latour paraît s'être bien accommodé de l'occupation anglaise; il a accepté même une baronnerie d'Alexander et il vit à *la sawage*, au cap Sable, avec quelques français. Anglais plus que jamais à l'occupation de Port-Royal par Kirke, en 1628, il redeviendra français quand le traité de Saint-Germain remettra l'Acadie à la France. Entre les deux souverains son cœur balance, pourvu qu'on le laisse poursuivre, au sud de l'Acadie et sur les rives de la rivière Saint-Jean, ses fructueuses opérations de traite avec les sauvages.

L'Acadie va prendre une tout autre vie sous Razilly et son successeur Charles de Menou, sieur d'Aulnay. Ces deux hommes sont vraiment les fondateurs de l'Acadie française. A eux seuls ils amenèrent au pays plus de colons qu'il n'en viendra pendant

tout le reste de l'occupation française : à peu près 40 à 50 ménages européens. N'est-ce pas un fait étonnant qu'aujourd'hui ces quarante familles primitives comptent plus de 200,000 descendants dans les seules provinces maritimes !

D'Aulnay eut à soutenir des luttes contre Latour, puis contre les Bostonnais, les amis de ce dernier. A la fin ces dissensions intestines amènent une nouvelle occupation anglaise de l'Acadie. Près de 400 colons, dispersés sur tous les points de la côte, dans la seigneurie de Denys sur le Golfe, dans celles de Latour au cap Sable et à la rivière Saint-Jean, mais surtout groupés à la Hève et à Port-Royal, passaient de nouveau sous l'allégeance anglaise. Mais le pays, jusqu'au jour où il sera défriché et bâti, eut l'air de ne jamais tenter l'émigration anglaise. Aussi les Acadiens ne s'aperçoivent pas de leur changement de maître. Ils apprirent, en 1667, que le traité de Bréda les redonnait à leur ancien souverain.

L'Acadie, à cette date, sort de ses langes; elle s'organise sous des gouverneurs et progresse d'une merveilleuse façon. Des forts s'élèvent aux frontières pour arrêter les prétentions anglaises; des centres nouveaux, aux Mines et à Beaubassin, surgissent du sol sous l'initiative d'intelligents défricheurs;

des
et r
sent
vers
Phi
Aca

Pe
gouv
val,
rent
des
pas l
dispc
par 7
profa
la ca
neval

L'a
aux
jusqu
ses g
guerre
grand
qui r
midab
contre
prise

Et
ville,
baron

des paroisses se fondent où prêtres séculiers et récollets du couvent de Port-Royal, rivalisent de zèle pour le bien des âmes et la conversion des indigènes. En 1689, quand Phipps s'en empare, il y a 1000 colons en Acadie.

Port-Royal, cette année-là, avait un brave gouverneur pour la défendre. M. de Menneval, et un digne curé, M. Petit. Ils obtinrent pour les 100 hommes de la petite garnison des conditions avantageuses. Phipps ne fit pas honneur à sa parole. Maître du fort et disposant d'une armée de 700 soldats appuyés par 7 navires de guerre, il ravagea la contrée, profana l'église et, sans égard aux articles de la capitulation, emmena prisonniers de Menneval, Petit et les soldats français.

L'année suivante, M. de Villebon enlevait aux Anglais leur prise facile. Et l'Acadie, jusqu'en 1713, verra encore se dérouler sur ses grèves des scènes tragiques. Petites guerres de frontières, cruelles et dévastatrices, grandes expéditions sous March et Church, qui ravagent les établissements, enfin, formidable attaque de Nicholson, en 1710, contre une poignée de héros, qui aboutit à la prise de Port-Royal.

Et cette fois la France ne reprit pas la ville, malgré les héroïques tentatives du baron de Saint-Castin et de ses Abénakis;

bien plus, au traité d'Utrech, en 1713, elle abandonnait à l'Angleterre à peu près toute la Nouvelle-Écosse actuelle. C'était la région la plus peuplée : plus de 2100 Acadiens devenaient sujets anglais. Admirable petit peuple ! Né français, il veut rester français en dépit de tout, en dépit même de la France. Il va continuer la lutte pour la défense de ses droits les plus sacrés.

Mais j'oublie que la nuit s'avance. Déjà sous la baguette magique du nègre le wagon-salon s'est transformé en wagon-dortoir. On dort tout près de moi. Un coup d'œil indiscret sur l'abbé, mon compagnon, m'a fait constater qu'il passe insensiblement du pays d'Évangéline au pays des rêves. Vite, sans autre soporifique que ma page d'histoire, dormons...

3° L'ACADIE ANGLAISE

Le soleil se lève dans l'eau ce matin. Il pleut à boire debout, pendant que le train s'engage dans la poétique vallée de la Mata-pédia. C'est une région montagneuse et richement boisée. Nous suivons le cours capricieux de la rivière qui tantôt coule paisible et calme, tantôt s'élançe entre des pics dénudés dans des chutes bruyantes et des rapides blancs d'écume. Nos yeux ne peu-

ven
resc
éca
vols
foré
au
terre
prov
Le
angl
les
l'isth
sud,
Angl
frang
pend
de n
On p
reste
ments
en ple
Les
Franç
légitin
ritoire
fait u
excurs
Marin,
L'auto
ses an

vent se laisser d'admirer les paysages pittoresques : ils défilent, rapides, comme sur un écran, avec de blanches maisonnettes, des vols d'oiseaux, sur le fond toujours vert de la forêt, avec la grande bande bleue de la rivière au premier plan. Nous serons bientôt en terre acadienne, faisons l'histoire anglaise des provinces maritimes.

Les Acadiens eurent à souffrir sous le régime anglais. Le traité d'Utrecht laissait indécises les frontières du pays cédé. Au nord, à l'isthme de Shédiac, de même que plus au sud, sur la frontière actuelle du Maine, les Anglais disputeront aux Acadiens, restés français, quelques milliers d'arpents de terre pendant que le traité leur cédait des centaines de milliers d'arpents fertiles et inhabités. On paraît ignorer ici ce qui se passe dans le reste du monde, et les plus tragiques événements de l'histoire acadienne se dérouleront en pleine paix entre la France et l'Angleterre.

Les Anglais ne pourront pardonner aux Français de l'Acadie les tentatives bien légitimes de la France de reprendre son territoire; lorsque les guerres se déclarent. On fait un crime aux habitants du pays des excursions de MM. de Ramesay, de Villiers et Marin, et ce sont eux qui reçoivent les coups. L'autorité les voit avec rage se soustraire à ses amabilités et aller renforcer les armées

canadiennes des frontières. On leur fera payer cher, au jour de la dispersion, ce trop grand désir de rester français.

Puis, l'Anglais confond dans une même haine Français et Sauvages. Il lui sera facile d'accuser les Acadiens de soulever les Abénakis et les Micmacs, et de les pousser même à lever des chevelures anglaises. Pourtant le sauvage n'était pas soumis aux traités des blancs et il demeurait libre de combattre un ancien ennemi, sans pitié pour lui, de temps immémorial. L'Abénakis n'avait pas besoin de l'Acadien pour entretenir sa haine de l'Anglais. Il se rappelait toujours qu'en 1676, quatre cents des siens avaient été attirés à Casco, sous prétexte de fêtes en leur honneur, qu'ils avaient été cernés et vendus comme esclaves à Boston, pendant que huit des chefs étaient pendus. Il n'oubliait pas qu'au Connecticut 86,000 Indiens avaient été, dans l'espace de 50 ans, froidement massacrés par les bons puritains de l'endroit. Le Micmac avait vu un jour deux cents de ses frères mourir empoisonnés par les marchandises achetées des Anglais. Au moyen des étoffes qu'on leur vendait, on leur inoculait la petite vérole, comme le recommandera plus tard le général Amherst lui-même à un officier subalterne des troupes de sa Majesté. Non, vraiment, ce n'est pas l'Acadien qui soulève

l'
qum
la
ve
les
Fr
ter
en
on
ne
Po
P.
die
éta
Th
Ce
se
faxE
n'ét
apa
le n
poli
à c
colo
sans
des
man

l'Indien contre l'Anglais, mais c'est l'Acadien qui payera pour le sauvage insaisissable.

A tous ces griefs supposés, sources de misères pour les Acadiens, viendra se joindre la question du serment à prêter. Ils ne veulent pas en prêter d'autre que celui qui les exemptera de porter les armes contre la France et leurs frères les Canadiens. On temporise d'abord, on essaie de les tromper ensuite, enfin, lorsqu'on a la force en mains, on les chasse du pays, sous ce prétexte qu'ils ne veulent pas prêter serment sans réserve. Pourtant, dit un historien consciencieux, le P. Bourgeois, « il importait peu que les Acadiens prêtassent oui ou non ce serment, ils étaient voués quand même à la déportation. *They are at all adventures to be rooted out.* Ce sont les paroles du juge Morris à l'heure où se décrétait la dispersion au conseil d'Hali-fax ».

Et les gouverneurs anglais de l'Acadie n'étaient pas hommes à guérir des plaies, à apaiser des griefs et à faire aimer et respecter le nom anglais. On ne saurait trop blâmer la politique anglaise de s'être fait représenter, à cette époque tragique de l'histoire de sa colonie acadienne, par des gens de bas étage, sans honneur, sans respect d'eux-mêmes et des autres. L'Angleterre à cette date ne manquait pas de grands hommes. Et puis,

d'ailleurs, quelle est la date de son histoire qui n'offre pas à notre admiration de grands faits et de nobles caractères? Pourquoi alors déléguer en Acadie les pires vauriens? La distance leur permettra d'agir à leur guise, et l'étendue de leur pouvoir, de gouverner en despotes. Au nom du roi, ils décrèteront la dispersion barbare d'un peuple innocent. Il n'est que juste que le roi en porte sa part de responsabilité devant l'histoire.

La Nouvelle-Écosse comptait à peine 5,000 colons anglais à l'époque du *grand dérangement*, groupés surtout autour d'Halifax. Les Acadiens étaient au moins 18,000, soit dans la partie cédée à l'Angleterre, soit dans les îles du golfe et le reste du territoire resté français. Jusqu'en 1764, date où enfin un ordre de Londres défend de continuer les arrestations, il y eut, au plus bas chiffre, 10,000 déportés, l'abbé Casgrain donne même le chiffre de 12,866. On estime qu'il dut en périr 8,000 de misère et de faim, tant parmi ceux qui s'échappèrent dans les bois que parmi les déportés; en tout cas, en 1764, il restait à peine 4,000 Acadiens dans les provinces maritimes.

Héroïque débris d'un petit peuple noble et fort! L'émigration anglaise va affluer maintenant sur les grèves acadiennes. C'est « l'écœurante rapacité anglaise », selon le mot

d'l
Or
dé
me
sai
« l'
cap
des
Ve
chi
45
épo
Les
exis
de l
part
mer
L
puis
spéc
son
Nou
indé
venu
anne
s'org
répu
imm
à 67
L'île

d'Henri d'Arles, qui apparaît au grand jour. On les attire ces colons, avec des terres toutes défrichées, et l'argent de la vente des 118,300 moutons, chevaux, bêtes à cornes, etc., saisis sur les fermes. Ce qui a dû doubler « l'inconcevable plaisir » que ressentait le capitaine Know à la vue de l'embarquement des femmes éplorées et d'enfants demi-nus. Vers 1770 la population anglaise a atteint le chiffre de 15 à 16,000 habitants; elle sera de 45 à 50,000 vers 1790, car elle reçoit à cette époque plus de 30,000 loyalistes américains. Les Acadiens sont 11,630 vers 1812, et leur existence politique consiste à se faire ignorer de la population anglaise. Ils n'ont aucune part aux charges publiques, on daigne simplement les tolérer en terre acadienne.

Les provinces maritimes avaient déjà depuis longtemps une organisation politique spéciale. Dès 1758, la Nouvelle-Écosse avait son parlement. En 1784, à son tour, le Nouveau-Brunswick était érigé en province indépendante. Quand à l'île Saint-Jean, devenue en 1798, l'île du Prince-Édouard, annexée d'abord à la Nouvelle-Écosse, elle s'organisa bientôt en une espèce de petite république indépendante, sous le contrôle immédiat de l'Angleterre. L'île fut donnée à 67 favoris qui vont l'exploiter à leur profit. L'île du Cap-Breton eut à peu près le même

sort, jusqu'à son annexion définitive à la Nouvelle-Écosse, en 1820.

Les provinces maritimes, où les Anglais conservaient toujours une majorité écrasante, eurent aussi leurs jours d'agitation politique. Lord Howe, en Nouvelle-Écosse, et Allen Wilmot, au Nouveau-Brunswick, soulevèrent le peuple contre l'oligarchie qui les dominait, et surtout au sujet du contrôle des subsides par les chambres. On accorda vite à *ces loyaux sujets* tout ce qu'ils demandaient, et ils purent ainsi envoyer de forts contingents de troupes pour combattre les *déloyaux sujets* du Québec, qui réclamaient à peu près la même chose qu'eux.

Les provinces maritimes continuèrent à grandir avec deux races bien distinctes. Les Acadiens en 1860 sont 64,000 et plus de 100,000 en 1880. Ils ont maintenant des journaux pour défendre leurs droits et leur langue, des députés à la Chambre pour plaider leur cause, une forte organisation paroissiale pour les grouper sous un même idéal. Lors de la Confédération, ils s'en vont déjà à la conquête de leur ancien pays.

Au point de vue religieux, les Acadiens ont subi longtemps de terribles épreuves. En 1803, ils voient descendre sur leurs grèves Mgr Denaut, de Québec, leur évêque; c'est la première visite épiscopale après celle de

M
y
les
de
fac
Bu
M
Pri
de
Ha
tio
mo
les
un
siè
I
con
plu
C
dou
à tr
auj
per
digi
la F
sur
Fra

Mgr de Saint-Vallier, en 1685. Mgr Plessis y vint deux fois, en 1811 et en 1812, et il créa les premiers diocèses acadiens. Il choisit des titulaires irlandais, pour obtenir plus facilement l'assentiment de Londres : Mgr Burke pour la Nouvelle-Écosse, et Mgr MacEachern pour Saint-Jean et l'île du Prince-Édouard. Puis viennent les diocèses de Charlottetown, Saint-Jean, Antigonish, Halifax, Chatham. Jusqu'à la Confédération, malgré qu'ils fussent pour plus de la moitié de la population catholique du pays, les Acadiens n'ont pas eu l'honneur d'avoir un évêque de leur race sur aucun de ces sièges épiscopaux.

Places gouvernementales, honneurs, larges concessions de terre, tout est allé du côté du plus fort.

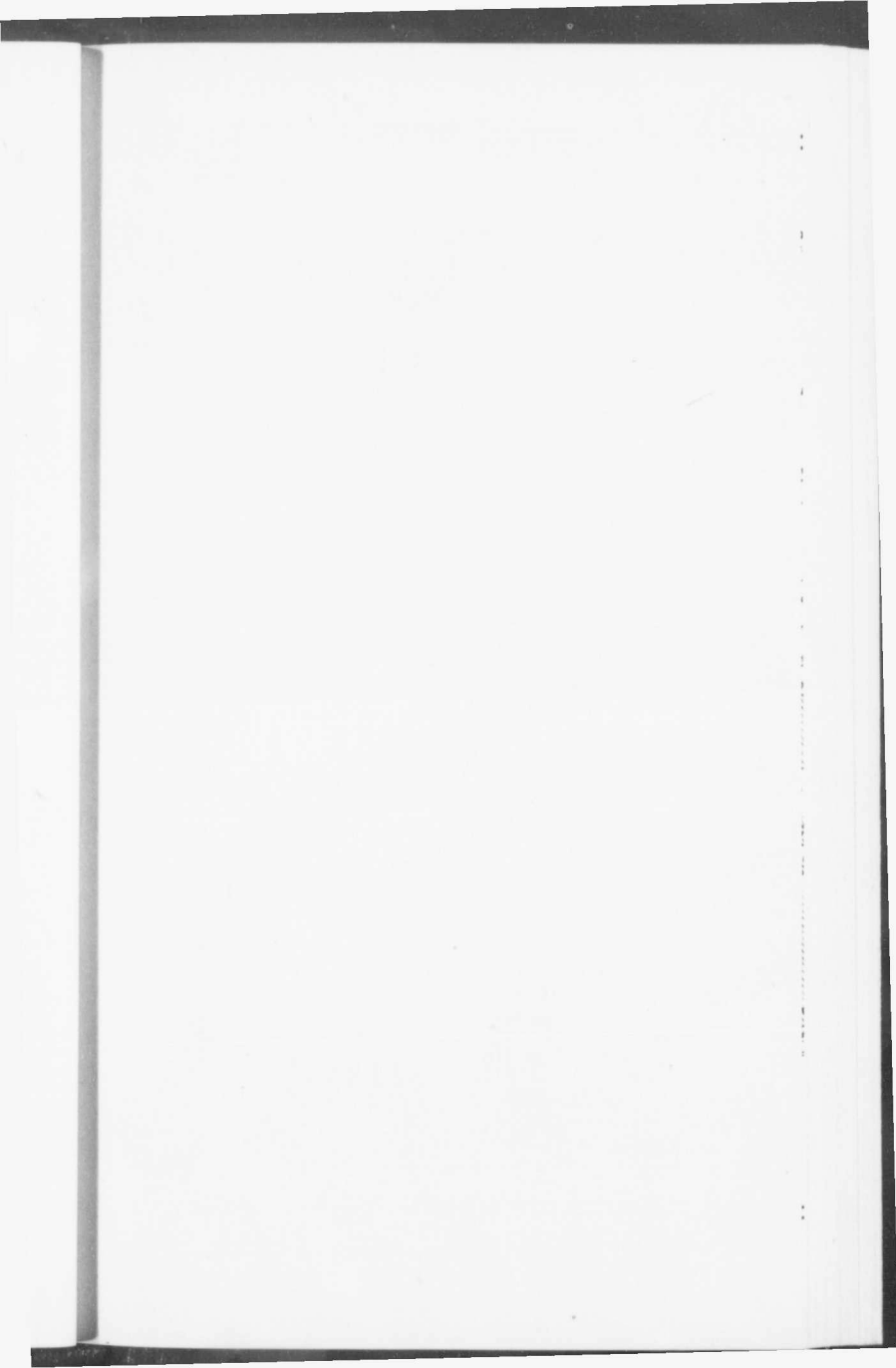
Connaître ces faits, on le devine sans preuve, doublera l'intérêt d'une course même rapide à travers le pays d'Évangéline. Si l'Acadien aujourd'hui vit à l'aise, il le doit à son labeur persévérant et à son industrie; s'il est resté digne de ses admirables ancêtres, c'est que la Providence veille sur lui pour qu'il continue sur ce coin de terre *le geste de Dieu par les Francs.*



II

LA SEIGNEURIE DE
BEAUBASSIN





14
9
5

l'A
de
éta
thé
Fra
Jea
larg
par
baie
de
droi
une
bre
vent
l'her
cigal
l'hist
Nou

II

La Seigneurie de Beaubassin

En jetant un coup d'œil sur une carte de l'Acadie d'autrefois, on remarque que le bras de mer appelé par les Français baie Française, était la vaste avenue qui les conduisait au théâtre de leurs exploits. C'est par la baie Française qu'ils arrivaient à la rivière Saint-Jean, par elle encore qu'ils entraient dans les larges bassins de Port-Royal et des Mines, par elle aussi qu'ils remontaient jusqu'à la baie de Chignectou pour atteindre la baie de Chipody à gauche et Petitcodiac, et à droite la baie de Beaubassin. C'est là, sur une colline qui domine ce *beau bassin*, à l'ombre d'un petit bois de sapin, bercé par le grand vent du large qui courbe gracieusement l'herbe de la *prée voisine*, pendant que les cigales feront la musique, que je retracerai l'histoire de cette langue de terre qui unit la Nouvelle-Écosse au Nouveau-Brunswick,

l'isthme de Shédiac, la seigneurie de Beau-bassin, le vaste canton au nom sauvage de Chignitou.

1° PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

C'est dans l'été de 1672 qu'un riche colon de Port-Royal, Jacques Bourgeois, et ses deux fils aînés, Charles et Germain, jetaient dans cette région les bases d'un premier établissement demi-agricole et demi-commercial. Ils furent suivis bientôt de Pierre Sire, Germain Girouard, Jacques Belou, Thomas Cormier et Pierre Arsenault. En 1676, le canton devint la seigneurie de Beaubassin. Le premier seigneur, M. Leneuf de La Vallière, n'eut qu'à seconder les efforts de ces colons entreprenants. Il transforma le poste de traite en un manoir seigneurial. Rameau fait revivre sous nos regards ces manoirs d'antan; nous voyons surgir de terre, à quelques milles de l'endroit où nous sommes assis, celui du maître de céans. « C'était une construction massive de poutres superposées et qui, assemblées par leurs extrémités, formaient les quatre murailles, le tout surmonté d'une charpente couverte en bardeaux; à cette forte maison était attenant un enclos de palissades formées par de gros poteaux fichés en terre et réunis par le sommet; cet enclos renfer-

me
du
dé
pa
Sa

on
se j
les
les
bas
I
seig
Can
cien
bec.
son
Lau
ques
et P
lieue
dant
1685
franç
le pro
Be
notar
sa vit
ment
Mais

mait la cour et le jardin. » Voilà le *manoir* du seigneur du lieu qui, tout en s'occupant de défrichements et de culture, n'en continuait pas moins ses opérations de troc avec les Sauvages.

M. de La Vallière venait du Canada, aussi on vit bientôt quelques familles canadiennes se joindre aux familles acadiennes : nommons les Chiasson, les Cottard, les Aubin-Mignaut, les Haché-Galant. Le petit village de Beaubassin était fondé.

La position importante qu'occupait cette seigneurie en fit le point de jonction entre le Canada et l'Acadie. On abandonna l'ancienne route des rivières Chaudière et Kénébec. M. de La Vallière ouvrit un chemin de son manoir à la baie Verte, sur le golfe Saint-Laurent, et ainsi, grâce à ce portage de quelques lieues, les communications entre Québec et Port-Royal étaient abrégées de deux cents lieues au moins, selon la remarque de l'intendant de Meules dans sa visite en Acadie, en 1685. Il suggère même au gouvernement français le percement de l'isthme de Shédiac : le projet attend encore son exécution.

Beaubassin, malgré les incursions anglaises, notamment celle de Church, en 1696, progressa vite. En 1698, il y a là 200 colons, solidement établis; on en comptait 400 en 1707. Mais c'est surtout après la cession de l'Acadie

à l'Angleterre, en 1713, que les Français peuplèrent cette contrée. Les Acadiens, dépossédés par les Anglais ou tracassés par leurs nouveaux maîtres, se portèrent en masse vers Beaubassin. Aussi, en 1730, il y a près de mille colons au fond de la baie Française. « Ils vivaient là, nous dit Beamish-Murdoch, heureux et contents, établis dans des sites charmants avec de bonnes maisons, des jardins et autres dépendances. » « On y rencontrait, ajoute de son côté Rameau, des noms de fantaisie qui rappelaient le vieil humour gaulois : c'étaient la rivière Tintamarre, — le hameau de Joli-Cœur, — le havre de l'Avocat, — Bélair, — le Lac et la Coupe, — le pays de Cocagne et le pays de Painsec, — Beau-Séjour, — la prée des Bourgs, — la prée des Richards, — la rivière des Héberts, — la butte à Mirande, — la butte à Pétard. »

Le mouvement d'émigration s'accroît encore jusqu'en 1755. A cette date on pouvait compter pas moins de 5,000 âmes dans le pays de Beaubassin. L'abbé Le Loutre fut l'agent le plus actif de cette poussée vers le nord, car il prétendait, appuyé par le gouvernement français, que cette contrée était française. Le traité d'Utrecht, en effet, en cédant l'Acadie à l'Angleterre, laissait indécise la question des limites, et la commission

e
er
tr
pr
dr
de
M
na
l'is
ser
pré
des
fut
niè
et
tell

L
pris
cher
de l
les s
hom
un c
Bea
Sain
baie
vena

chargée de régler le différend n'avait pas encore donné une solution, qui d'ailleurs vint trop tard. Aussi, de côté et d'autre, on se préparait à défendre ce qu'on croyait être ses droits, et cela, au besoin, à coup de fusils et de canons. C'est ce qui explique l'ordre de M. de La Galissonnière, gouverneur du Canada, à l'abbé Le Loutre, d'amener sur l'isthme autant de familles acadiennes qu'il serait possible. L'œuvre de ce vaillant prêtre rencontrait si bien les vues du ministre des colonies françaises, M. Rouillé, qu'ordre fut donné au successeur de M. de la Galissonnière, M. de la Jonquière, de lui prêter secours et même d'occuper militairement cette région : telle fut l'origine du fort Beauséjour.

2° LE FORT BEAUSÉJOUR

Le chevalier de La Corne conduisit l'entreprise. Il forma des compagnies françaises chez les colons de Chipody, de Memramcook, de Petitecodiac et de Beaubassin; il rassembla les Sauvages, et fut bientôt à la tête de mille hommes. Il se contenta cependant d'établir un camp volant sur la colline stratégique de Beauséjour. Ce fut son successeur, M. de Saint-Ours, qui fit bâtir deux forts, l'un à la baie Verte, — plutôt dépôt de munitions venant du Canada, — qu'il nomma Gaspa-

reau, l'autre en un endroit nommé Beau-Séjour, autour duquel vinrent se grouper les colons de Beaubassin, après avoir brûlé leurs maisons; c'est le fort Beauséjour, sur l'éminence même où, histoire en main, nous essayons de faire revivre le passé. Le site était bien choisi : en face, le fort commandait l'entrée de la baie, à droite, une grande plaine qu'encerclent des collines, à gauche, une autre plaine semblable où coule sans tapage la rivière Messagouetche. M. de Saint-Ours se trouvait en force maintenant pour signifier à Lawrence, l'envoyé du gouverneur Cornwallis, qu'il considérait cette petite rivière comme la limite du territoire anglais, en attendant la décision des commissaires.

Les Anglais de leur côté ne restaient pas inactifs. Lawrence, en 1750, à la tête de mille hommes, occupa le village de Beaubassin, détruit, et, à moins de trois milles de Beauséjour, éleva un fort auquel il donna son nom. La petite rivière Messagouetche coulait vers la baie Française à peu près à égale distance entre les deux forts rivaux.

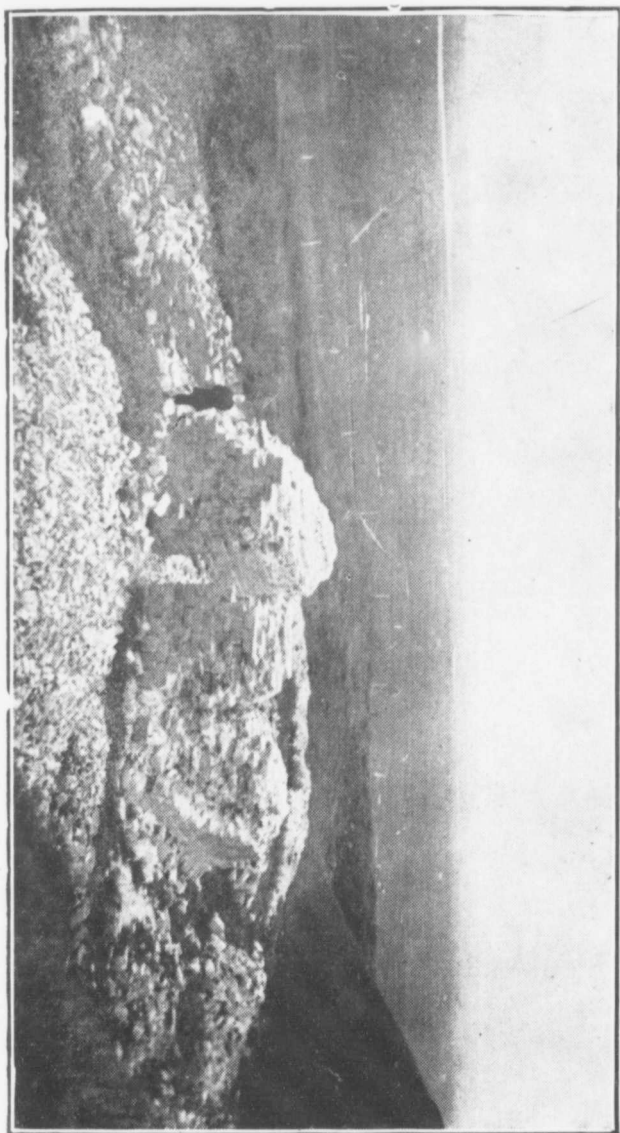
Le fort français, dont les formes sont encore bien conservées malgré les nombreuses profanations des curieux qui y passent... ou des animaux qui y séjournent, était un pentagone; chaque angle était flanqué d'un bastion. Entre les deux bastions qui regardaient la

u-
les
rs
ni-
es-
ite
ait
ne
re
la
se
à
il-
ne
la

as
le
n,
é-
n.
rs
ce

ve
s-
l-
l.
a

SUR LES RUINES DE BEAUSÉJOUR



bai
pie
de
du
gar
larg
à l
tus
et
con
can
truc
Lér;
dan
L
rapi
et d
géné
blir
cette
Il o
Rou
truct
Chip
les tr
trieu
de 70
Gran
de tr

baie, s'élevait une massive construction en pierre, garnie à l'intérieur de plusieurs rangs de briques : c'était la protection de l'entrée du fort. Là aussi se trouvaient le corps de garde et le magasin de munitions. De larges fossés entouraient l'enceinte extérieure; à l'intérieur, des couloirs souterrains revêtus de briques servaient de refuge aux colons et aux blessés. Cent cinquante hommes composaient sa garnison, et vingt et un canons protégeaient ses remparts. La construction faisait honneur aux ingénieurs De Léry et Jacau de Fiermont, et au commandant de la garnison, M. de la Martinière.

La région avoisinant le fort se transformait rapidement, et c'était l'œuvre de l'intelligent et digne abbé Le Loutre, maintenant vicaire-général de l'Acadie française. Il fallait établir ces Acadiens réfugiés, et il se donna à cette mission avec dévouement et succès. Il obtint du ministre de France, M. de Rouillé, 50,000 livres et il commença la construction d'immenses digues, à Beauséjour, à Chipody et à Memramcook. En trois ans les travaux étaient presque finis et ces industriels colons avaient ainsi volé à la mer plus de 70,000 acres de terre, qui leur rappelaient Grand-Pré et Port-Royal. « On se sent pris de tristesse et d'une pitié profonde pour les

pauvres réfugiés, écrit Casgrain, quand on songe qu'ils eurent à peine le temps de recueillir une moisson sur ces nouveaux champs conquis par eux sur la mer: ils avaient travaillé pour d'autres ». Les Anglais voyaient d'un mauvais œil ces Français qui désertaient le sol anglais pour s'implanter solidement à la frontière; ils décidèrent de raser Beauséjour. L'heure était propice, car le fort français portait en lui-même des germes de mort.

Nous sommes en 1755. Grâce à la protection du trop fameux Bigot, Vergor, son complice dans le vol, est tout-puissant à Beauséjour où commande M. de Vassan. De Québec son ami lui écrit : « Profitez, mon cher Vergor, profitez de votre place; taillez, rognez, vous avez tout pouvoir, afin que vous puissiez bientôt me venir joindre en France, et acheter un bien à portée de moi. » Et Vergor profite trop bien des conseils de son digne protecteur. Il taille, il rogne, habilement secondé par des officiers subalternes qui ne valent guère mieux que lui : tels, le commissaire des vivres, le traître Pichon, et le lâche officier de Vannes.

Le roi allouait quelques francs pour chaque corde de bois achetée par le commandant du fort pour la garnison. La provision accumu-

lée par son prédécesseur était suffisante et en bon état; Vergor suggère qu'elle est hors d'usage et réalise de grands profits par un nouvel achat. Plus de quatre-vingts familles acadiennes, malgré la charité de l'abbé Le Loutre, qui presque seul, avec le Père Germain, à penser aux autres, ne pouvait suffire à tout, vivaient autour de Beauséjour dans la misère et le dénûment le plus complet. Ces malheureux qui avaient laissé de belles terres soit à Port-Royal, soit aux Mines, soit à Beaubassin, suppliaient le commandant, s'il ne pouvait les faire vivre, de les laisser retourner sur leurs anciennes propriétés, ou au moins de leur permettre d'aller chercher des vivres chez les Anglais, au fort Lawrence. Vergor répondait sèchement aux députés qu'il ne pouvait rien leur accorder. Défense formelle leur était faite d'aller au fort voisin. Cependant, les magasins du roi regorgeaient de provisions envoyées du Canada pour les Acadiens. Les officiers s'en emparaient pour leur profit. Ils revendaient à très hauts prix au gouvernement les objets qu'ils lui avaient volés. Aussi la garnison est mécontente des chefs et les Acadiens désertent en grand nombre, et cependant l'Anglais s'avance menaçant.

Lawrence, en effet, vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Dès le commencement de 1755, il a écrit au

gouverneur du Massachusetts pour lui demander 2,000 miliciens : son but est de prendre Beauséjour et de chasser les Français du district de Beaubassin. Au printemps, par ruse et par force, il s'est fait remettre par les gens des Mines leurs fusils et leurs barques. La campagne va commencer. Dès le mois de mai les miliciens de Boston sont arrivés à Halifax. Des transports les amènent au fond de la baie Française; ils sont commandés par le lieutenant-colonel Monckton. Douze à quinze cents Acadiens et Sauvages les attendent à Beauséjour sous le commandement de l'incapable Vergor. Le 4 juin, Monckton, du fort Lawrence, attaqua le petit poste qui défendait le chemin du pont à Buot sur la rivière Messagouetche. Les Acadiens et les Sauvages furent refoulés. Le 12, commença le siège du fort; il dura quatre jours. Vergor rendit le fort abondamment pourvu de munitions et de provisions, et qui n'avait pas encore beaucoup souffert du siège. C'est en vain que l'abbé Le Loutre, les officiers de Bailleul, de Baralou et l'ingénieur Jacau de Fiermont, voulaient s'ensevelir sous ses ruines, Vergor et quelques autres officiers français acceptaient les conditions du vainqueur. « Ceux qui avaient été envoyés au camp anglais, nous dit Ferland, pour discuter les articles de la capitulation, s'y étaient enivrés, et

si
ti
et
de
ge
pa
Gr
ob
pe
qu
4
dar
É
con
de
heu
A
com
pour
tula
tres

signaient sans délibération. » La capitulation était rédigée en ces termes :

1° Le commandant, officiers, état-major, et autres employés pour le roi et la garnison de Beauséjour, sortiront avec armes et bagages, tambour battant.

2° La garnison sera envoyée directement par mer à Louisbourg aux dépens du roi de la Grande-Bretagne.

3° Pour les Acadiens, comme ils ont été obligés de prendre les armes sous peine de perdre la vie, on leur pardonnera pour le parti qu'ils viennent de prendre.

4° La garnison ne portera point les armes dans l'Amérique pendant l'espace de six mois.

5° Les termes ci-devant sont accordés, à condition que la place sera rendue aux troupes de la Grande-Bretagne, aujourd'hui, à sept heures du soir, le 16 juin 1755.

(Signé) Robert MONCKTON.

Après cet échec, le fort Gaspereau, où commandait le brave sieur de Villeroy, ne pouvait tenir. L'officier accepta une capitulation semblable. Les Anglais étaient maîtres du district de Beaubassin.

3° PROSCRIPTION ET MISÈRES

Le fort Beauséjour devint le fort Cumberland, et reçut une garnison anglaise. Pendant tout le mois de juillet les soldats de Monckton parcoururent les villages, désarmant les pauvres Acadiens. On préparait la dispersion, malgré les traités qui protégeaient ces neutres, malgré surtout la promesse formelle de pardon, signée du général anglais.

C'est que ces habitants occupaient une riche contrée dont ils avaient doublé la valeur grâce à leur industrie et à leur travail persévérant, et les Anglais d'alors semblent avoir un goût très prononcé pour cultiver les terres toutes défrichées. Lisez cette lettre du cynique Winslow qui campe à Beauséjour : « Nous formons maintenant le grand et noble projet de chasser les Français neutres de cette région; ils ont toujours été nos ennemis secrets, et ont encouragé nos sauvages à nous couper le cou. Si nous pouvons accomplir cette expulsion, cela aura été une des plus grandes actions qu'aient jamais accomplies les Anglais en Amérique; car entre autres considérations, la partie du pays qu'ils occupent, est une des meilleures terres qui soient au monde, et dans ce cas, nous pourrions placer quelques bons fermiers anglais dans leurs habitations. »

La
à M
milici
en gr
ter.
Monc
les au
Saint-
ordre
éprou
tants
comm
Voyan
maiso
prison
frança
bèren
anglai
de la
et ce
héroiq
Le
nomb
à trav
de tou
plusier
l'anse
puis, t
ils att
croyai

Lawrence transmit les ordres de proscription à Monckton dès le 11 du mois d'août. Les miliciens de Boston, qui campent encore en grande partie sur l'isthme, vont les exécuter. Dans les environs de Beauséjour, Monckton en a saisi au-delà d'un mille, les autres ont fui dans les bois ou dans l'île Saint-Jean. Le major Frye qui exécute ses ordres du côté de Chipody et de Petitcodiac éprouve une sérieuse résistance. Les habitants avertis à temps, se sont placés sous le commandement du capitaine de Boishébert. Voyant leurs lâches agresseurs brûler leurs maisons, profaner leur église et emmener prisonnières 25 femmes, ils sentirent leur sang français bouillir dans leurs veines. Ils tombèrent à l'improviste sur les troupes du major anglais et en firent un affreux massacre. Plus de la moitié du détachement resta sur place et ce n'est qu'à l'arrivée de renforts que ces héroïques victimes prirent le chemin de l'exil.

Le lecteur peut deviner les misères sans nombre inséparables de cette fuite précipitée à travers les bois. Ces malheureux réfugiés, de tout âge, de tout sexe, au nombre de plusieurs milliers, s'arrêtèrent d'abord à l'anse à Boishébert, tout près de Cocagne; puis, traqués jusque-là par les soldats anglais, ils atteignirent la baie des Chaleurs. Ils se croyaient maintenant à l'abri de tout danger.

D'ailleurs pouvaient-ils penser qu'on pousserait la cruauté jusqu'à leur interdire ce séjour inhabité, jusqu'à leur disputer leurs cabanes, leurs filets, les herbes sauvages qui faisaient leur nourriture et les misérable guénilles qui les couvraient? Pourtant, en 1761, un officier anglais, Mackenzie, va les relancer jusque-là. Il tombe à l'improviste sur les postes de la baie des Chaleurs et amène à Halifax 385 prisonniers.

A travers les bois où ces tristes caravanes avaient passé se dressaient partout de petites croix de bois sur des tombes fraîchement remuées. La faim, la fatigue le froid des nuits d'automne, avaient fait leur œuvre; des centaines d'Acadiens dormaient à l'ombre de la forêt vierge, consolés là-haut par celui qui sait rendre à chacun selon ses œuvres. Un des plus anciens et des plus riches colons de Petitcodiac, Noël Brassard, perdit pour sa part dans cette fuite, sa vieille mère, sa femme et huit de ses enfants. Il sentit alors comme une rage folle de vengeance contre ceux qui avaient brisé pour jamais son bonheur. Il confia ses deux derniers enfants à sa sœur, qui avait perdu elle-même tous les siens, et il se fit chasseur, non pas de bêtes fauves, mais de tout ce qui portait le nom d'Anglais. Pendant cinq ans errant le jour à travers les bois, le soir venu, il se glissait près des fermes

habit
réveil
chass
sur la
bre d

Je
crits,
à Shé
de M
nomb
au m
On d
sol qu
teint
vie pl
penda
tout
franç
Bourg
ques
oppos
enviro
pionni
à son
tôt qu
sionna
pines
éprouv
sur la
tombe

habitées autrefois par les siens; un coup de feu réveillait l'écho des bois; c'était Brassard qui chassait l'Anglais. Une entaille pratiquée sur la crosse de son fusil lui rappelait le nombre de ses victimes : il en fit vingt-huit.

Je raconte les misères des malheureux proscrits, mais ceux qui restèrent sur l'isthme, soit à Shédiac, soit au Ruisseau-des-Cabanés, près de Memramcook, et ceux qui, en 1760, au nombre de 200, vinrent faire leur soumission au major Frye n'en furent pas plus exempts. On daignait simplement les tolérer sur un sol qu'ils avaient arrosé de leurs sueurs et teint de leur sang. Ce qui leur rendait la vie plus pénible encore c'était la privation, pendant une grande partie de l'année, de tout secours religieux. Les missionnaires français, tels les abbés Manach, Le Guerne, Bourg, exerçaient leur ministère à leurs risques et périls. Les gouverneurs anglais s'y opposaient. Cette situation dura jusqu'aux environs de 1800. Écoutez un de ces hardis pionniers de la foi, l'abbé Leroux, racontant à son évêque ses tribulations. « Depuis bientôt quinze ans, j'ai fait les fonctions de missionnaire avec beaucoup de tribulations, de peines et de misères. . . Le cher M. Bourg l'a éprouvé lui-même. On m'a mis le pistolet sur la gorge, j'ai fait côte une fois, je suis tombé à la mer, dont j'ai été retiré n'ayant

plus ni mouvement, ni connaissance, et cela en revenant de mes missions, sans compter la faim, la soif, réduit à manger de la soupe de vache marine, et encore puante. Après tant de peines et de fatigues, de travaux, on cherche à nous persécuter mal à propos. Dieu soit béni ! » On devine les larmes qui coulaient des yeux de ces braves gens lorsque le missionnaire, de passage parmi eux, leur lisait la réponse de Mgr Hubert : « Assurez votre troupeau de ma tendresse paternelle. Dites à ces chers enfants en Notre-Seigneur que je les porte continuellement dans mon sein, ainsi que leur respectable pasteur, et que vous avez tous une part dans mes sacrifices et dans les prières que j'adresse au ciel pour le salut de mes diocésains. » Cette lettre dut aider ces héroïques victimes à accepter une autre injustice que leur préparait à leur insu le gouvernement anglais.

Les Acadiens, grâce à leurs nombreuses familles, et grâce aussi, sans doute, à une liberté plus grande qu'ils commencèrent à goûter vers 1830, avaient repris un large pied-à-terre dans l'antique district de Beaubassin. Ils étaient plusieurs milliers soit au Coude, à Petitcodiac, à Shédiac, et surtout à Memramcook, dont on pouvait admirer, dès 1847, la superbe église en pierre. Mais un beau matin ces colons « apprirent que les ter-

res
tivité
plus
récc
rick
l'ari
min
sieu
l'an
deva
hau
Ils
Pau
justi
appi
de le
oblig
uns
d'au
part
série
pour
qu'e
Beat
dont
Dieu

Et
cour:

res qu'ils avaient défrichées, améliorées, cultivées depuis 40 ans, ne leur appartenaient plus, » nous dit l'historien Bourgeois. Pour récompenser un certain major, Joseph-Frédéric-Wallot Desbarres, ancien militaire de l'armée de Wolfe et fondateur de Sydney, l'administration anglaise lui avait concédé plusieurs milliers d'acres de terre, presque tout l'ancien fief de Beaubassin. Les Acadiens devaient racheter leurs terres ou payer une haute redevance à leur maître et seigneur. Ils portèrent l'affaire devant les tribunaux. Pauvres gens qui osaient croire encore à la justice ! « Elle y demeura vingt ans, nous apprend encore le même historien, au profit de leurs exploiters. En définitive, ils furent obligés de racheter leurs terres. » Quelques-uns furent jetés en prison sur refus de payer, d'autres aimèrent mieux s'expatrier, la plupart payèrent. Cet incident clot la longue série des misères — nous ne parlons pas pour le moment de la question des écoles, — qu'eurent à endurer dans la seigneurie de Beaubassin de paisibles et honnêtes paysans dont le seul crime était d'aimer sincèrement Dieu et la France.

4° LA REVANCHE

Et maintenant, lecteurs qui avez eu le courage de me suivre jusqu'au bout de ce

long article, quittons notre petit bois de sapin et gravissons le glacis du fort Beauséjour. C'est là, sur un des bastions qui commande le fond de la baie, que nous admirerons une dernière fois le paysage qui nous entoure et que nous jetterons un rapide coup d'œil sur l'ancien district de Beaubassin, grand comme les comtés actuels de Cumberland et de Westmoreland. Ces terribles noms anglais ont le double tort de ne rien dire aux habitants des lieux et de remplacer un beau nom français; mais ils ne doivent pas nous effrayer, cette contrée est restée française.

Elle est française cette nappe d'eau qu'en-ferment des collines verdoyantes; l'œil s'y repose avec joie, car il peut en saisir toute la beauté calme et radieuse. Et pour que le paysage joigne la grandeur au pittoresque, le Créateur a imaginé d'en resserrer l'entrée par deux petits caps : deux frères jumeaux qui se donnent la main quand les brumes les couronnent ou quand l'arc-en-ciel, déployant en demi-cercle son écharpe aux sept couleurs, vient se poser sur leur verte chevelure. Par cet étroit couloir la vue plonge sur une autre baie et d'autres caps qui s'espacent sur une côte lointaine comme les gros grains d'un gigantesque chapelet. « Oh! le beau bassin, » s'écrie le voyageur charmé, et il oublie que les géographes l'appellent baie de Cumberland.

I
s'al
une
coll
Am
von
bas
la v
à la
de
le d
où
et
saul
flanc
sent
L
colo
ineff
arrêt
teau
d'arj
Fr
les j
ont
de n
riviè
les ri
cook
Pain

Françaises ces *prées* aux grandes herbes qui s'allongent à nos pieds, s'arrondissent comme une vaste arène pour se terminer par de douces collines boisées. Là-bas, à gauche, c'est Amherst aux longues cheminées d'usines qui vomissent la fumée, l'ancien village de Beau-bassin; à droite, c'est Sackville, cachée dans la verdure. Malgré un grand désir de donner à la colline et au fort qui la couronne le nom de Cumberland, dans notre mémoire chante le doux nom de Beauséjour. Et ces maisons où grouillent des nichées de blonds enfants, et ces routes que bordent si gentiment des saules, et ces *rangs*, disposés à la française, au flanc des collines ou le long des rivières, redisent l'Acadie d'autrefois.

L'esprit d'initiative, l'industrie des vieux colons français, le sol en garde l'empreinte ineffaçable : ce sont de longues digues qui arrêtent la mer et, grâce à d'ingénieux *aboiteaux*, enlèvent aux fortes marées des milliers d'arpents de terre fertile.

Française aussi elle l'est cette contrée, par les jolis noms pleins de poésie et de gaieté qui ont triomphé du fanatisme. C'est en face de nous, tout au loin, le hâvre à l'*Avocat*, la rivière *Hébert*, la pointe *Folie* ; à notre gauche, les rivières *Tintamarre*, *Petitcodiac*, *Memramcook* ; en arrière, ce sont les villages *Jolicœur*, *Painsec*, *Grande-Digue*, *Shédiac*, *Barachois*,

Cap-Pelé, Shemogue, Scoudouc, etc. Respirons avec la brise le parfum antique de ces noms français ou sauvages. Et pour que l'histoire du passé se grave mieux dans notre souvenir, un coup de vent nous apporte aussi des noms de villes et de rivières qui rappellent les proscripteurs : Monckton, Amherst, villes célèbres, mais non moins célèbres guerriers; les rivières Mascarène et Philipps, deux gouverneurs dont la fourberie ne fut dépassée que par la vulgarité; et, à nos pieds, la rivière Lawrence, qui semble confuse et de son nom et de ses eaux fangeuses.

Trois endroits surtout doivent arrêter les regards du visiteur qui veut constater la revanche toute pacifique qui s'opère en ce district : c'est Moncton, Memramcook et Shédiac.

Moncton, c'est le centre du réveil acadien. C'est là que la société nationale acadienne, l'*Assomption*, tient ses quartiers généraux; c'est de là qu'un journal, l'*Évangéline*, à l'esprit patriotique et religieux, répand chez tous les groupes acadiens le bon verbe français avec les mots qui encouragent, consolent ou édifient. Moncton est en majorité française. Une belle paroisse acadienne, l'*Assomption*, que dirige avec intelligence et dévouement M. l'abbé Henri Cormier, surgit comme par enchantement dans un endroit où les Anglais

se e
600
tion
vas
dan
jou
qui
Les
le d
race
rue
des
Bou
cha
E
sont
relig
plaît
M
acac
com
Cett
des
Laf
jour
tout
endr
com
sité
son

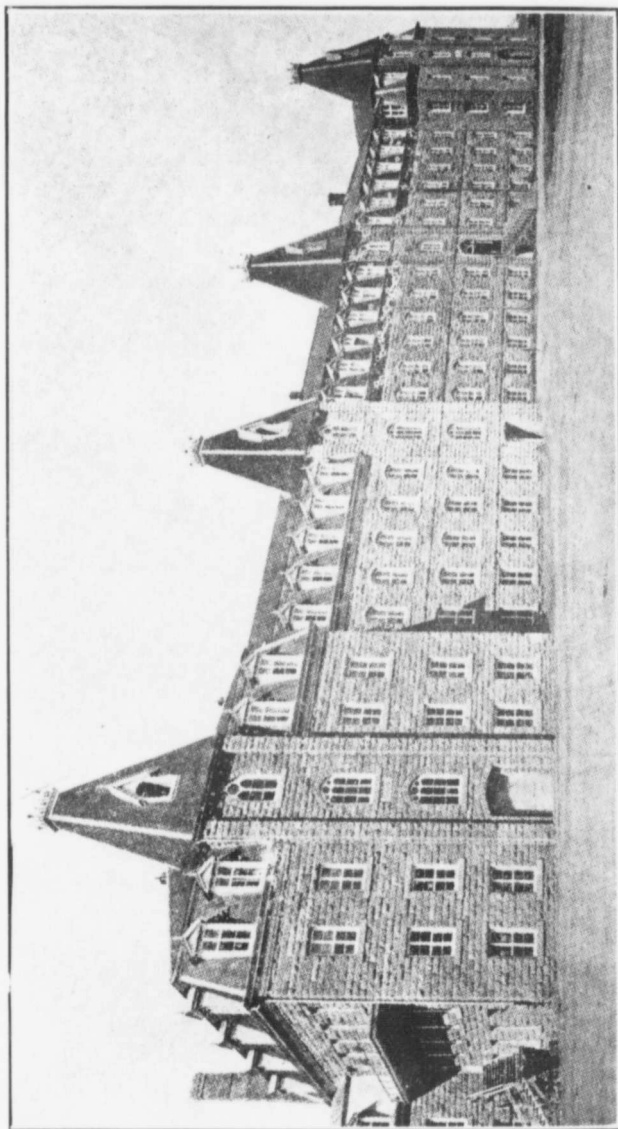
se croyaient les plus nombreux. Elle compte 600 familles françaises. A l'heure d'adoration des petits, le premier vendredi du mois, la vaste église en construction voit se presser dans son soubassement plus de 400 à 500 jeunes, tout pétillants de vie. C'est le blé qui lève et promet une abondante moisson. Les pères de ces enfants occupent, jusque dans le domaine qui semblait réservé à une autre race, des positions enviables. Sur la grande rue de la ville, on lit avec fierté, à la devanture des maisons de commerce, des noms comme Boudreau, Cormier, Leblanc, Richard, Robichaud, Arsenault, Belliveau, Landry, etc.

Et ces Acadiens n'ont pas dégénéré; ils sont travailleurs, industriels, profondément religieux. Leur hospitalité sans prétention plaît, car elle vient du cœur.

Memramcook est une des vieilles missions acadiennes des provinces maritimes; elle compte plus de cent trente ans d'existence. Cette paroisse s'honore d'avoir vu à l'œuvre des hommes de la valeur des abbés Leroux et Lafrance et du Père Lefebvre. Elle fut toujours foncièrement française. Mais c'est surtout depuis que le P. Lefebvre a jeté en cet endroit les bases d'un collège classique et commercial, devenu aujourd'hui une université florissante, que Memramcook a vu grandir son influence. De toute part on vient ici

puiser la science et apprendre l'art si difficile d'être patriote et bon chrétien. Les prêtres, les religieux, les médecins, les avocats sont sortis nombreux de cette institution. Ils gardent au cœur un bon souvenir des dévoués Religieux de Sainte-Croix qui ont ouvert leur intelligence à la science et formé leur cœur à la vertu. Et maintenant dans les différents villages où la Providence les a placés, ils combattent les bons combats pour la conservation de leur langue et de leur foi. L'Université de Memramcook est une superbe construction en pierre. Fièremment campée sur une éminence, — l'ancienne Butte-à-Pétard, — elle semble défier les forts vents du golfe et les brumes de la baie de Fundy. En face du collège, sur son haut piédestal, la statue en bronze du Père Lefebvre, — incarnation vivante du patriotisme éclairé, — peut sourire à l'avenir.

Shédiaac de son côté, n'a nullement l'intention de se laisser dépasser dans ce travail de réorganisation d'une race malheureuse. La position unique qu'occupe cette ville, au bord du golfe et sur la route qui conduit à l'île du Prince-Édouard, en fait un centre important. Un journal local, le *Moniteur Acadien*, a formé dans la ville des penseurs qui savent défendre leurs idées avec tal nt.



UNIVERSITÉ DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH, MELBRAMCOOK

elle
ont
ils
ues
pour
pour
m-
-a-
-r-
-s-
le
u
e

l
der
le l
de
M
l'ac
la v
vou
tra
pou
gne
fair
de
pek
odo
F
du
dia
Sou
qu'
dai
gea
syst
vint
rité
et f
siti
mél
piec
heu

Des parterres nombreux, de paisibles résidences enfouies sous la verdure nous disent le bon goût, l'amour de l'ordre et de la propreté de ses habitants.

Mais si vous voulez avoir un exemple de l'activité acadienne, allez chez le bon curé de la ville, l'abbé Donat Leblanc. Il n'osera pas vous dire tout le travail qu'il s'est imposé pour transformer l'ancienne église en superbe école, pour construire un nouveau temple au Seigneur, un des plus beaux de la région, pour faire des alentours de la demeure de Dieu et de la sienne un vrai parterre, aux vertes pelouses, aux haies bien taillées et aux fleurs odorantes; mais vous le devinerez sans peine.

Pour connaître un trait de plus de la charité du prêtre acadien, entrez à l'hospice de Shédiac, tenu par les Sœurs de la Providence. Sous ce toit, on vous dira en particulier qu'autrefois, au Nouveau-Brunswick, on vendait les pauvres au moins offrant, qui se chargeait de leur fournir vivres et couvert. Ce système révoltait le curé de Shédiac; l'idée lui vint de construire un hospice pour les déshérités de la fortune. L'œuvre était nouvelle et française : elle éprouva une sérieuse opposition. Heureusement la Providence s'en mêla et aussi, dès 1911, une maison de 200 pieds de façade ouvrait ses portes aux malheureux. « Vous bâtissez trop grand », disait-

on au généreux fondateur. Cependant, dès la première année, l'hospice était trop petit : deux ailes de 80 pieds venaient s'ajouter à la première construction. Aujourd'hui l'hospice abrite 250 personnes. Vieillards, infirmes, orphelins et orphelines goûtent un peu de bonheur sous l'œil paternel de l'abbé LeBlanc, tout content d'avoir versé là jusqu'au dernier sou de son gousset.

Cette bonne pensée de charité chrétienne terminera bien, je l'espère, cette première étude sur l'histoire acadienne; elle fait comprendre l'esprit qui anime ces Français dans leur revanche.

L'ancienne seigneurie de Beaubassin, l'isthme de Shédiac, au nom sauvage de Chignitou, compte aujourd'hui plus de 25,000 Acadiens, catholiques et français toujours.

dès
it :
la
os-
fir-
de
ne,
ier

ne
re
a-
is

l-
l,
;

III

AUTOUR DE LA BAIE
FRANÇAISE

va
dép
épi
la
lar
der
bas
ses
nou
que
tale
le m
nou
Roy
de r
sillo
les
flanc

III

Autour de la Baie Française

De toute la force de ses solides poumons le vapeur *Empress* annonce au loin l'heure du départ. Embarquons. Malgré une brume épaisse qui couvre le port nous admirerons la ville de Saint-Jean, N.-B., qui étale ses larges rues et suspend ses somptueuses résidences aux flancs des collines. Accoudés aux bastingages, pendant que le navire quitte ses amarres et, lentement, prend le large, nous accrocherons quelques souvenirs historiques aux endroits fameux de la rive occidentale de la vieille baie Française. Et même, si le mal de mer ne nous a pas trop serré le cœur, nous aborderons au versant oriental, à Port-Royal et à la baie Sainte-Marie. Les navires de nos fiers aïeux, les Français, ont souvent sillonné ces flots berceurs ou méchants; à les voir aujourd'hui fouetter avec rage les flancs de l'*Empress*, nous penserons qu'ils

avaient autour de la poitrine une triple cuirasse d'airain ces Champlain, de Monts, de Pontrincourt, d'Aulnay, de Rasily, d'Iberville, qui, sur de frêles esquifs, hardiment, les bravèrent les premiers.

1° SAINT-JEAN ET LES ALENTOURS

Le premier explorateur qui nous ait laissé une description minutieuse et juste de cette région, c'est Samuel de Champlain. En juin 1604, accompagné de M. de Monts, du pilote Champdoré, du mineur maître Simon et de quelques autres gentilshommes, il contourne la baie Française. Le 24 juin il transcrit dans ses notes de voyage la description suivante : « Nous trouvâmes une belle baye qui entre dans les terres, où au fond y a trois isles et un rocher : dont deux sont à une lieue du cap tirant à l'ouest : et l'autre est à l'embouchure d'une rivière des plus grandes et profondes qu'eussions encore vues, que nommasmes la rivière Saint-Jean : pour ce que ce fut ce jour là que nous y arrivâmes; et des sauvages elle est appelée Ouygoudy. Cette rivière est dangereuse si on ne reconnoist bien certaines pointes et rochers qui sont des deux costez. Elle est estroite en son entrée, puis vient à s'élargir : et ayant doublé une pointe elle estremit de rechef, et fait comme un saut

entre deux grands rochers, où l'eau y court d'une si grande vitesse que y jettant du bois il enfonce en bas, et ne le voit on plus. Mais attendant la pleine mer, l'on peut passer fort aisément ce destroit et lors elle s'élargit comme d'une lieue par aucuns endroits, où il y a trois isles. Nous ne la recogneusmes pas plus avant... »

Qui ne reconnaît décrit avec soin par l'in-fatigable voyageur le port de Saint-Jean avec ses caps de roches, la rivière Saint-Jean et sa superbe chute réversible, plus loin, les trois petites îles, larges écluses de verdure, qui semblent vouloir arrêter ses eaux rapides. La rivière coule toujours à travers des rochers tourmentés, elle descend en cascades folles et en chutes écumantes jusqu'au solide tablier d'acier que l'industrie humaine a jeté aujourd'hui sur le grand saut. A regarder d'en bas ces lourds piliers du pont qui plongent leurs bases dans le fleuve et qui viennent se rejoindre en un vaste demi-cercle au-dessus de la chute, on dirait un entonnoir géant placé là pour écumer ces flots éternellement courroucés.

Saint-Jean aujourd'hui a une physionomie tout anglaise, mais, comme le reste de l'Acadie, elle a vu à l'œuvre des Français, qui l'ont bâtie et l'ont héroïquement défendue.

Dès 1629, Claude et Charles Turgis, sieurs de La Tour, y jettent les bases d'un petit poste de commerce. Le fort grandit et devient en 1635, la seigneurie de La Tour. Puis d'autres seigneurs arrivent, et loin dans les terres, sur le cours de la rivière, jusqu'à Frédéricton d'aujourd'hui, bâtissent des postes. C'est, en 1672, le fort Jemsek, sur la seigneurie de Pierre de Joybert; en 1684, c'est Médoctec à René D'Amours, sieur de Clignancourt; en 1689, c'est Nachouat à Pierre Chenest, sieur du Breuil; et d'autres encore aux familles de Fréneuse et de Plaine.

Postes militaires et de commerce plutôt que de cultures, que ces lointaines concessions où vivaient des Français, devenus vite célèbres capitaines de Sauvages. On ne compte pas encore 100 colons sur ces terres vers 1700. Ce petit passage d'une lettre d'un gouverneur de l'Acadie, M. de Villebon, nous apprend le genre de vie de quelques-uns de ces seigneurs. « Ces quatre frères (il s'agit des d'Amours) vivent sur la rivière Saint-Jean depuis dix à douze ans, et y mènent une existence licencieuse et vagabonde; ils sont insubordonnés et séditieux, et méritent d'être surveillés de très près. Bien qu'ils aient de vastes concessions dans les plus beaux cantons du pays, on leur connaît à peine un logement; ils ne possèdent ni cultures ni aucuns bestiaux;

m
tr
cl
nt

qu
d'
au
va
et
et
na
mi
su
tyl
dis

de
Pa
Ch
ap
mê
ber
M.
col
ent
pro
une
tion
cett

mais ces prétendus gentilshommes vivent en trafiquant avec les Indiens, faisant la débâche, réalisant de gros profits, et étant plutôt nuisibles qu'utiles au bien général. »

Et l'histoire impartiale doit reconnaître que, si le tableau paraît chargé pour les frères d'Amours, il ne l'était guère pour quelques autres. C'était une vie mi-civilisée, mi-sauvage que menaient trop de ces capitaines, et leur manoir, fort grossier, entouré de fossés et armé de canons, défiait l'autorité et devenait de véritables cabarets sauvages au milieu des bois. Heureusement que plus au sud, sur la côte acadienne, vivaient d'autres types dont les noms parlent d'héroïsme et de distinction.

En longeant en effet le versant occidental de la baie de Fundy, on arrive à la baie de Passamacodie, minutieusement décrite par Champlain dès 1604; au fond de la baie, on aperçoit la rivière Sainte-Croix et l'île du même nom, qui en ferme l'entrée. C'est le berceau de l'Acadie française. C'est ici que M. de Monts, en 1604, installa sa petite colonie. Des maisons à toitures élevées, entourées de longues galeries pour servir de promenoir, une chapelle et un cimetière sur une pointe de rocher : c'était toute l'habitation de Sainte-Croix. L'hiver fut si rude dans cette île déboisée, qu'au printemps, les Fran-

çais iront chercher à Port-Royal des rives plus clémentes.

Mais en 1613, ils revenaient, avec de La Saussaye, et poussant plus au sud encore, malgré les brumes épaisses, ils abordaient aux rochers sauvages de l'île des Monts-Déserts : c'est Saint-Sauveur qui commence. Un pirate de Virginie, Samuel Argall, détruira l'œuvre naissante et dispersera ces malheureux colons.

L'orage passé, d'autres reviendront à ces postes, qu'illustreront d'héroïques défenseurs : Jean Serreau, sieur de Saint-Aubin, à Sainte-Croix, et le légendaire baron de Saint-Castin, au vieux fort Pentagoet. Une vraie forteresse du Moyen-Age, que ce vieux Pentagoet, avec ses hautes murailles, ses meurtrières où s'allongent, menaçantes, les gueules de bronze de 14 canons. C'est la tête de chemin entre le Canada et l'Acadie; le poste avancé qui arrête les anglais faisant voile vers la baie Française.

La région de la rivière Saint-Jean a eu l'honneur d'abriter longtemps dans ses forts les gouverneurs de l'Acadie. MM. de Grandfontaine, de Chambly, de la Vallière, de Perrot, de Menneval, de Villebon habitèrent tour à tour Jemsek ou Pentagoet. Et pourtant elle ne vécut guère de la culture de la terre, et en 1713 elle ne compte encore que

quelques centaines de colons. Bien hardi d'ailleurs et bien téméraire qui aurait osé cultiver ce sol témoin chaque année de cruelles guerres et de massacres abominables. C'est de Villiers, d'Iberville, Saint-Castin, de Villebon qui à tour de rôle, avec des bandes d'Abénakis, passent et repassent pour assiéger les forts anglais de la frontière et promener le fer et la flamme sur une vaste étendue de la Nouvelle-Angleterre. Et c'est, d'autre part, Phipps, March, Church, Nicholson qui ravagent les établissements français de la côte et jurent d'exterminer, dans une lutte sans merci, nos alliés les Abénakis. Les derniers épisodes de ces *petites guerres* se déroulent jusqu'en 1724, alors qu'un parti anglais sacage le village indien de Narantsouak. Après le combat on trouva dans les décombres le corps du Père Rasles, le dernier et le plus intrépide missionnaire jésuite de l'Acadie. Il était scalpé et criblé de coups, il avait le crâne fracassé et la bouche et les yeux pleins de boue.

Ce coin de terre restait toujours à la France qui y maintient ses droits jusqu'en 1760. M. de Vaudreuil, seigneur d'Ekoupaque, en 1739, semble avoir été le premier à pousser activement la colonisation dans ces parages. De vieilles familles acadiennes envoient là leur fils, d'autres fuient les tracasseries anglaises

et s'installent sans crainte en terre française : on compte au moins 2500 âmes sur le cours du Saint-Jean en 1753. La France n'a pas de soldats pour protéger ces braves colons qui veulent rester français en dépit de tout, et le Canada, envahi lui-même de tout côté, ne leur fournit qu'un faible contingent de miliciens. Aussi, en 1755, devant l'armée victorieuse de Monckton, M. de Boishébert, leur commandant, ne peut que faire sauter le fort Saint-Jean et se replier avec ses hommes à la baie des Chaleurs. Les malheureux colons restaient seuls à la merci des troupes anglaises.

On les craignait cependant, car maintenant ils étaient plus de 1300 au seul fort Saint-Jean et s'armaient en corsaires pour donner la chasse aux navires anglais. Neuf cents d'entre eux étaient des déportés revenus déjà de la Caroline; quelques centaines d'autres, saisis à Port-Royal, avaient assommé le pilote et enchaîné à fond de cale l'équipage anglais qui les conduisait à Boston, et avaient abordé sains et saufs sur ces rives. Pauvres malheureux ! pour plusieurs ils allaient mourir de faim et de misères dans leur exode vers le Canada, d'autres se verraient saisir pour une seconde déportation. On lira sans doute avec intérêt une partie de la belle lettre collective qu'ils écrivaient de

Saint-Jean, en 1756, à leur ancien ami, l'abbé Daudin, de Port-Royal: « Nous bénissons la divine Providence qui, au milieu de nos afflictions, a daigné nous favoriser d'une joie indicible en nous faisant savoir de vos chères nouvelles, que nous avons reçues par l'entremise du R. P. de la Brosse, S. J., qui a demeuré quelque temps avec nous à la rivière Saint-Jean et qui nous a été d'un grand secours dans nos infirmités spirituelles et corporelles; nous avons appris avec douleur les mauvais traitements que vous ont faits les Anglais. Étant aussi bon pasteur que vous l'avez été à notre égard, Dieu vous a fait part des châtimens qui n'étaient dus qu'au seul troupeau, afin de satisfaire plus abondamment à sa justice.

Nous osons espérer, monsieur, que, sensible à nos malheurs, vous voudrez bien nous faire connaître de vos nouvelles et faire connaître au roi de France notre fidélité. Car, en vérité, monsieur, je ne doute pas que vous n'en ayez vu quelques preuves. La pauvreté, l'exil et tous les malheurs du monde (au péché près) ne sont pas capables de nous faire changer de sentiments; nous sommes nés français et nous voulons mourir français...

Nous attendons avec patience l'issue de notre sort, et nous bénissons la main de Dieu qui nous frappe, pleinement convaincus qu'un

homme fidèle à sa religion et par conséquent à sa patrie, ne saurait jamais mal finir ».

Les malheurs qu'attendaient chrétiennement ces nobles Acadiens s'abattirent sur eux en 1757 et en 1758 : ce sont deux sanglantes et inoubliables razzias conduites par Robert Monckton et Moses Hazen. Pas un seul établissement français sur le cours de la rivière Saint-Jean ne fut épargné, et entre autres exploits, les vainqueurs laissèrent sur les ruines fumantes des maisons, des femmes horriblement massacrées et des enfants scalpés. Il ne restait plus dans le haut de la rivière, plus au nord de la ville actuelle de Frédéricton, que quelques familles acadiennes : les Cormier, les Cyr, les Daigle, les Hébert, les Thériau, les Mercure, etc. Mais cette race si vigoureuse grandit vite : en 1783, le petit village d'Aukpaque comptait 350 âmes. Une dernière injustice les attendait. A cette date des milliers de loyalistes américains cherchaient refuge dans les provinces maritimes. L'autorité, avec un sans gêne et un flegme tout britanniques, invita poliment ces Acadiens à prendre de nouvelles terres non défrichées, sur la Madawaska. Les leurs iraient aux bons sujets du roi.

Aujourd'hui encore on cherche en vain des noms français dans toute la région et sur le

vers
çais
Mg
du
ville
nes,
tem

M
essay
des
le lan
De l
lourd
d'écu
cingle
tant
perça
allons
des p
malai
A l'h
vent :
vitess
reflets
encore
la pré
eaux

versant occidental de la vieille baie Française. Seuls, l'évêque actuel de Saint-Jean, Mgr Leblanc, quelques humbles religieuses du monastère du Bon-Pasteur de la même ville, et tout au plus 200 familles acadiennes, rappellent le souvenir d'un passé que le temps n'effacera jamais.

2° LE BASSIN DE PORT-ROYAL

Mais, lecteurs, pendant que nous avons essayé d'évoquer, à grands coups de plume, des souvenirs français, notre navire a pris le large : nous voilà en pleine baie de Fundy. De bien loin, des vagues s'amènent, lentes, lourdes, méchantes avec leurs petites crêtes d'écume. *L'Empress* gémit sous leurs coups cinglants et sonores et s'en venge en les fouettant avec rage de sa double hélice et en les perçant au cœur de sa solide proue. Et nous allons ainsi bercés par le roulis qui raréfie l'air des poumons, soulève le cœur et cause ce malaise étrange qu'on appelle mal de mer. A l'horizon des voiles blanches gonflées de vent apparaissent tout à coup, filent à toute vitesse pour s'effacer derrière une vague aux reflets bleus. L'équipage semble inquiet. Hier encore, on signalait, en ce temps de guerre, la présence d'un sous-marin allemand dans les eaux de la Nouvelle-Écosse. Quel trouble-

fête, si à quelques brasses de l'*Empress* allait sortir la carapace luisante de ce terrible engin de mer. Et les yeux scrutent l'horizon, fouillent les moindres replis des vagues. . . Il n'en sort que de gros poissons qui se donnent la chasse et des goélands qui fuient en rasant les flots de leurs longues ailes en faucilles : ce sont les seuls moissonneurs de la mort sur cette grande plaine du bon Dieu.

Nous approchons du terme de notre voyage. Le vent et les vagues baissent, et le soleil, sans nous sourire encore, ne dédaigne pas de nous laisser soupçonner sa présence. Au loin se dessine une chaîne ininterrompue de montagnes projetant quelquefois dans la mer des caps imposants, et que traversent ailleurs de longs ravins : c'est la côte de la Nouvelle-Écosse. Peu à peu, de blanches maisons surgissent au flanc des collines, à l'ombre de forêts de sapins et de cèdres rabougris; puis, des phares nombreux qu'assiège le vol tourmenté des mouettes. Bientôt, autour de nous, c'est le va et vient de barques chargées de morues aux yeux vitreux et au corps flasque; tout annonce la proximité d'une ville qu'on cherche en vain sur ces rochers déserts ou ces collines boisées. Notre ceil, tout à coup, s'arrête sur deux petits caps qui brisent la continuité de la côte et, par une étroite passe, laissent entrer la mer dans un large

ba
le
Di
reg
d'e
tor
S
am
con
Au
arb
assi
d'un
bas
mieu
civil
chet
«
est e
vers
dites
rend
mon
des r
rivièr
dans
jusqu
espac
d'aut
l'Équ

bassin. Le navire hardiment s'engage dans le couloir, et, à notre droite, surgit une ville, Digby, où nous accostons, pendant que nos regards ne cessent d'admirer la vaste nappe d'eau qui s'étend à notre gauche : c'est l'historique bassin de Port-Royal.

Si jamais, une excursion de vacances vous amène dans ces parages, vous gravirez, comme je l'ai fait, la colline qui domine Digby. Au sommet il y a un joli parc rempli de beaux arbres. C'est à leur ombre, confortablement assis sur des bancs rustiques, que vous jouirez d'un coup d'œil incomparable sur le vaste bassin d'Annapolis et que vous pourrez le mieux voir passer de fiers pionniers de la civilisation, les frères et les émules des défricheurs de la vallée du Saint-Laurent.

« Ce dit port, écrivait l'historien Lescarbot, est environné de montagnes du côté du Nord : vers le Sud ce sont côteaux, lesquels avec les dites montagnes versent mille ruisseaux, qui rendent le lieu agréable plus que nul autre au monde, et y a de fort belles chutes pour faire des moulins de toutes sortes. A l'Est est une rivière entre lesdits coteaux et montagnes, dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieues ou plus, et durant cet espace ce ne sont que prairies d'une part et d'autre de ladite rivière, laquelle fut appelée l'Équille, parce que le premier poisson qu'on

y print fut une Équille. Mais ledit port pour sa beauté fut appelée le *Port-Royal*. » Lescarbot était si charmé de la poésie du lieu qu'il complète plus loin sa description : « Au-dessus des montagnes il y a de belles campagnes où j'ay vu des laes et des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mêmes au passage pour sortir d'icelui Port et se mettre en mer, il y en a un qui tombe de hauts rochers en bas et en tombant s'éparpille en pluie menue, qui est chose fort délectable en été, parce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agréablement, et se fait comme un arc-en-ciel dedans la grotte où tombe la pluie du ruisseau, lors que le soleil luit : ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. »

Dès 1604, les Français entraient dans ce port; ils s'y établissaient au printemps de 1605, avec M. de Monts, sur une pointe de terre sur la rive Nord du bassin, vis-à-vis une petite île. Ces détails fournis par Lescarbot, nous permettent de fixer le premier fort de Port-Royal où se trouve le petit village de Lower Granville, en face de l'île actuelle Goat, que nous voyons bien de notre superbe promontoire. Mais des jours difficiles ont refroidi l'enthousiasme des débuts. Pontrincourt, le seigneur du lieu, Biencourt, son fils, de La Tour, leur successeur, ont à faire

fa
te
16
l'
à
tr
16
l'
Cl
qu
d'
col
va
la
Da
che
pai
d'h
par
Lel
les
Ric
cha
bas
son
Si l
plu
arr
rep
bon

face à la misère, au scorbut et aux dévas-
tations anglaises de 1613, par Argall, et de
1628, par les frères Kirke. Un jour même,
l'Acadie est concédée par William Alexander
à dix barons écossais, qui laissèrent peu de
traces de leur passage, puisque la France, dès
1632, recouvrait sa colonie et reprenait
l'œuvre de la colonisation à Port-Royal, avec
Charles de Menou, sieur d'Aulnay. C'est lui
qui bâtit le premier fort sur le site actuel
d'Annapolis, c'est lui qui amena les premiers
colons sérieux et ouvrit à la culture les
vastes prairies qui s'étendent le long de
la rivière Équille, appelée maintenant
Dauphin. Les noms de quelques défric-
heurs qui le secondent se retrouvent
partout dans l'Acadie française d'aujourd'hui,
car c'est de Port-Royal que sont
partis les Cormier, les Bourgeois, les
Leblanc, les Landry, les Poirier, les Mélançon,
les Boure, les Belliveau, les Arsenault, les
Richard, les Daigle, les Comeau, les Robi-
chaud, les Girouard, etc. Tout autour du
bassin s'élèvent maintenant de rustiques mai-
sons de bois; on vit heureux, fiers, joyeux.
Si l'ordre du Bon Temps de Lescarbot n'existe
plus, on sait encore rire, et aux jours de fête
arroser d'un bon vin de France les piquantes
reparties. On vit pieusement aussi. Les
bons Récollets ont un séminaire à Port-

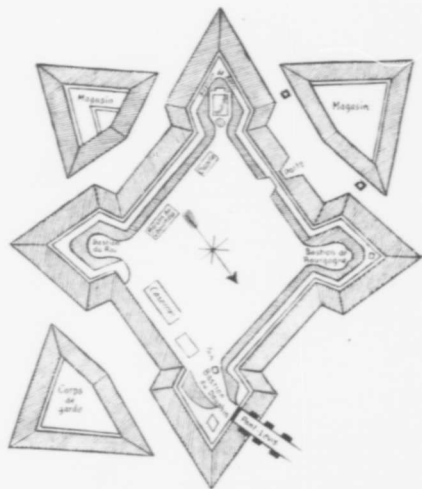
Royal et veillent au soutien moral de la petite colonie. Bientôt à l'église du fort viendra s'en ajouter une autre à desservir, à la Prée-Ronde, quelques milles plus haut.

Mais Port-Royal eut plus de jours de deuil et de sang que de jours de joie. Son vaste bassin avec ses collines en amphithéâtre, fait penser aux anciennes arènes de Rome. Le gladiateur qui y descendait saluait César et marchait à une mort certaine. Ici, il semble que deux races rivales se soient donné rendez-vous, pour régler en champ clos, dans un duel à mort, une antique querelle. Port-Royal connut les horreurs de longs sièges et de cruelles pirateries; il fut assiégé six fois, et cinq fois fut pris par les Anglais. La dernière défense du fort par M. de Subercase et quelques centaines de soldats, contre l'attaque des 4,000 hommes de Nicholson, est restée célèbre, et couvrit de gloire le commandant et sa poignée de braves. La petite garnison française en guénilles dut se rendre et reprit la route de France. Le lendemain, 19 avril 1710, les six cents colons de la seigneurie de Port-Royal, voyaient flotter sur les bastions du fort le drapeau anglais à la place du drapeau fleurdelisé.

Ces pauvres gens connurent encore d'autres misères : des travaux forcés qu'on leur fait exécuter pour réparer la place en ruines, des



Fort Beauséjour



Fort de Port-Royal

e
s
r
f
c
j
l
a
E
d
et
I
n
D
q
tâ
ar
la
er
m
ar
H
le
ga
fir

Vi
of
rel
lea

emprisonnements arbitraires, sous le moindre soupçon, un serment sans condition, qui répugne à leur foi catholique et à leur sang français, qu'on veut leur faire prêter, puis, comme dans tout le reste du pays, les jours inoubliables de la déportation. En 1755, la population de Port-Royal devait approcher de 3,000 personnes, puisque Handfield, qui préside ici au *grand dérangement*, peut en atteindre 1664, et qu'on sait par ailleurs que plus de 1000 s'échappent dans les bois, après avoir massacré quelques soldats de la garnison. Disons à l'honneur de cet officier anglais, qu'il semble s'être donné à cette odieuse tâche avec répugnance. Il écrivait à un ami : « J'ai hâte d'en finir avec cette besogne, la plus pénible à laquelle j'aie jamais été employé. » La pénible besogne était terminée en septembre, lorsque les navires anglais *Hopson*, *Sarrah and Mallit*, *Dolphin*, *Hamrañ*, *Three Friends* et *Swan*, chargés de leur marchandise vivante, lentement, s'engagèrent dans l'étroit passage de Digby et firent voile vers les colonies américaines.

L'historien anglais d'Annapolis, M. Mac-Vicar, qui juge ainsi la dispersion : « An act of expediency, necessary for self-preservation, reluctantly determined upon by responsible leaders, in a dire emergency, amid the an-

xieties of impending war, » ce même homme qui appelle les Acadiens : « The perverse and deluded inhabitants of the broad vales of Acadia, » ne peut s'empêcher de verser quelques larmes sur cette scène du départ : « In the season of clear skies and balmy air, the charming month of september, these devoted people were torn away from homes that were sacred by the hallowed association of long years of industry and privation. With hearts wrung with anguish, they saw the merciless flames devour the very shrines of their devotion; saw their barns and granaries, that were bursting with the offering of a generous harvest, reduced to blackened ashes; heard the plaintive lowing of their cattle, the bleating of their flocks, the mournful lament of the faithful watchdog beside the dying embers of the desolated hearth; but yet they lived. They lived, to carry into distant lands and other scenes, the echoes that ring in their ears, and the memories that burned in their brains, while reason held her throne, and the pulse of life throbbd in their bosoms. »

Ici comme à Grand-Pré, quelques Acadiens revinrent à leurs anciens foyers vers 1762. Mais la place était prise. Dès 1759, MM. Crocher et Granville recevaient de larges concessions dans ce district et y amenaient

138 colons anglais. En 1762 il y avait 110 familles d'une autre race et d'une autre langue établies autour du beau bassin de Port-Royal. Ces revenants français étaient des trouble-fête, on les envoya, sous bonne escorte, travailler aux mines autour d'Halifax.

Cette prise de possession de terres défrichées par d'autres, semble toute naturelle à l'ineffable MacVicar. « Les Français, ose-t-il écrire en substance, avaient abandonné leurs terres. C'était pitié de voir les digues se rompre et l'eau envahir ces plaines fertiles. The occupation of these lands was necessary to their preservation. »

Si les nouveaux venus ont préservé de la destruction les terres acadiennes, ils n'ont guère respecté les souvenirs français de la contrée environnante. Bien habile l'étranger qui y trouverait quelques mots acadiens. Le bassin, le fort et la ville de Port-Royal, depuis 1713, portent le nom d'Annapolis. La rivière de Liesse, près de Digby, la rivière Hébert, qui rappelait le souvenir du premier défricheur établi plus tard à Québec, les rivières de l'Orignal, du Moulin et du Dauphin s'appellent respectivement Jordantown, Bear, Clement, Allen, Annapolis. Deux petites îles, poétiquement jetées au milieu des eaux du large port, répondaient aux noms français de l'île Claudiane et de l'île aux

Chèvres, ce sont maintenant les îles Bear et Goat. Et sur la rive occidentale du bassin d'Annapolis vous ne trouvez que des Granville: Lower Granville, Granville Ferry, Granville Centre, Upper Granville; l'administration anglaise avait pourtant d'autres grands noms à léguer à la postérité. Et pour compléter ce sabotage d'une contrée, appelée emphatiquement le paradis de la Nouvelle-Écosse, la Prée-Ronde des Acadiens est devenue Round-Hill et Tupperville.

Cependant en 1904, à l'occasion du tricentenaire de l'arrivée des Français au bassin de Port-Royal, on eut la pensée d'honorer la mémoire du calviniste qui les conduisait, M. de Monts. Le gouvernement canadien commanda au sculpteur MacCarty un buste en bronze du héros. Le monument ne manque pas de beauté ni de grandeur, mais on commit la faute de l'ériger à Annapolis et non pas à Lower Granville, où M. de Monts pourtant avait jeté les bases du premier établissement de Port-Royal. Puis, on grava sur le granit du piédestal cette épitaphe, qui restera éternellement comme une preuve que nos gouvernants savent ménager les *susceptibilités* de races : « To the illustrious memory of lieut. gen'l Timothé Pierre Du Guast, sieur de Monts, the pioneer of civilization in north America, who discovered and explored the

adjacent river A. D. 1604, and founded on its banks the first settlements of Europeans north of the gulf of Mexico, the government of Canada reverently dedicates this monument within sight of that settlement. A. D. 1904.—*Genus immortale manet.*

Le Français qui s'arrête en face de ce monument saura bien, lui, que M. de Monts était *lieutenant-général de Sa Majesté très chrétienne*, le roi de France, et que le premier *établissement d'Européens* fondé ici, était un *établissement français*, et il partira de l'antique Port-Royal fier de ses ancêtres. Mais le bon bourgeois anglais et les nègres d'Annapolis,—ils sont par centaines dans cette petite ville cosmopolite,—quand ils se permettront une toute courte promenade sur les bastions restaurés du vieux fort de M. de Brouillan et de M. de Subercase, salueront en M. de Monts un Européen. L'inscription anglaise ne parle que d'un certain lieutenant-général qui a conduit ici des Européens. C'est, sans doute, le fondateur d'Annapolis, se diront-ils, ravis. Ils reprendront le chemin de leur foyer tout fiers d'être les descendants ou les serviteurs de cette « race immortelle » dont l'empire couvre le monde.

Le district d'Annapolis bien peuplé aujourd'hui ne compte pas même 100 noms acadiens. Laissons cette contrée bouleversée par la malice

humaine, où seul, maintenant, le paysage enchanteur nous retient. Allons goûter du repos dans une région profondément catholique et acadienne : la baie Sainte-Marie.

3° A LA BAIE SAINTE-MARIE

C'est à la Pointe-de-l'Église qu'il faut s'arrêter pour jouir de l'admirable force de vitalité de la race française. D'autant plus qu'ici les bons Pères Eudistes vous ouvrent bien grandes les portes de leur collège classique, et que l'hospitalité qu'on y reçoit est marquée au coin de la distinction et de la délicatesse. Plus de cent cinquante élèves, presque tous acadiens, reçoivent dans leur établissement une instruction soignée et une éducation toute française. Honneur à ces modestes éducateurs, instruments de la Providence sur ce coin de terre. Ils continuent l'œuvre sublime de l'abbé Sigogne, le héros de la baie Sainte-Marie, ils gardent aux cœurs acadiens l'amour de la langue et de la foi des ancêtres.

Nous entrons le soir, M. l'abbé Lacroix et moi, dans le petit village de la Pointe-de-l'Église. Le soleil dore de ses feux la vaste et haute église, le collège, le couvent et les jolies maisons bien propres devant lesquelles s'amuse de nombreux enfants. Au loin

Le Collège Sainte-Anne,
Church Point, N. S.



age
du
oli-

ar-
ta-
lus
ant
si-
est
la
es,
ur
ne
es
o-
nt
le
rs
as
et
>
e
s
s
n

o
n
o
d
le
d
ac
vi
de
na
lan
ils
am
qu
Vra
der
d'u
Fra
rest

la mer bruit sourdement; nous reconnaissons la belle baie explorée par Champlain en 1604; au large, la longue presqu'île appelée «Digby neck,» plus bas, la passe étroite qui laisse voir la baie de Fundy, puis l'île Longue ainsi nommée par l'explorateur français.

Nous sommes bien ici en bonne terre acadienne : noms acadiens partout, et partout aussi la langue savoureuse de France résonne à nos oreilles. Ces bonnes gens, comme ceux d'ailleurs du Nouveau-Brunswick, semblent demander grâce de leurs nombreux anglicismes. Et pourtant les Français de la province de Québec avant de leur jeter la pierre devraient les premiers chasser de leur parler les mots intrus, eux qui n'ont pas ou bien peu de raisons qui les excusent. Quant aux mots acadiens empruntés à la vie maritime ou au vieux français, ils sont ni plus ni moins délicieux. Et qui en rit, souvent n'en connaît pas l'origine et la beauté. Ils vont *au large*, ils voient des *ilets* même sur leurs terres; ils *arriment* prestement une attelle brisée, ils *amarrent* un cheval, ils *accostent*, ils *embarquent* et ils *débarquent* toujours de voiture. Vraiment quel mal y a-t-il à celà? Ils étendent le sens de mots bien français, ce qui est d'un usage courant même au beau pays de France, où la jeunesse *s'épanouit*, la vieillesse reste *verte*, les repas, les affaires et les romans

sont *corsés*, où l'esprit *s'éteint*, et où l'on verse des larmes avec des *prières*.

Ils ont apporté d'une province de France, la Normandie, leur *j'avions*, *j'étions*, *j'allions*; ils ont gardé du vieux français des règles bien précises, celle-ci par exemple : la voyelle *o* devant un *n* ou un *m* est affectée dans sa prononciation, elle prend le son de *ou*; jus- qu'au XVIIe siècle on entendait en France : j'ai mangé des *bounes poumes*, *coument* allez- vous, je vous *counais*, *houme*, *persoune*. Quant ils disent *youn* pour un, *dempuis* pour depuis ils ne savent peut-être pas qu'ils prononcent ces mots à la vieille façon des auteurs de chansons de gestes. Et leurs beaux mots du plus pur français : *ire* pour colère, *pichet* pour pot-à-l'eau, *tourteau* pour biscuits, *pain doux* pour gâteaux, *nenni* pour non, *dévaler* pour descendre, *bailler* pour donner, *esherber* pour *sarrier*, d'un usage courant parmi eux, nous laissent émerveillés de la richesse de leur vocabulaire. N'ont-ils pas gardé avec un soin jaloux d'autres mots, disparus aujourd'hui de la langue française, qui leur rappellent leurs aïeux, ces hardis explorateurs. Ils mangent encore des *fayols* (qu'on prononçait *fayo*.) c'est ainsi que les marins du XVIIe siècle appelaient les haricots secs distribués à bord; ils vous disent d'attendre un petit *élan* se croyant toujours sur un

navire qui à chaque instant fait des écarts à droite et à gauche; ils font des *nouk* (nodus, nœud) dans une corde, comme en pays wallon; ils métivent leur blé (metere, moissonner), ils *huchent* leurs enfants (huccus, cri d'appel), les amonètent lorsqu'ils pleurent (admonere, avertir), tout comme en France au temps de Rabelais et de Cartier. Le découvreur du Canada n'écrit-il pas que les sauvages de Stadaconé passèrent la nuit devant son navire « *huchant* et hurlant comme loups. » Pour arrêter leurs jeunes oies, qu'ils appellent comme en Saintonge des *piçons*, il faut plus que des clôtures, il faut des haies vives, comme en France, qu'on appelle *bouchures*. Leurs chevaux font des *verdasses*, il faut éviter de les *fourgailler*, ils pourraient *s'escloper*, tout comme en Picardie. On *berdasse* encore en France et en Acadie, et on *se grafigne* : c'est Rabelais qui écrivait de son héros Gargantua mangeant à la même écuelle que ses petits chiens : « Il leur mordait les oreilles, et ilz luy graphinoient le nez. »

Mon but n'est pas de faire une étude du parler acadien, je voulais simplement noter au passage, comme elles méritent respect ces vieilles locutions empruntées aux idiomes des provinces de France, nombreuses chez les Acadiens, plus nombreuses peut-être encore chez les Canadiens. Acadiens et Canadiens

des campagnes parlent un français plus pur que celui des paysans de plusieurs régions de la mère patrie. On rit quelquefois de leurs mauvaises liaisons et de leur prononciation fautive; c'est qu'ils ne sont guère au courant des dernières publications de l'Académie française, et qui plus est, pendant près d'un siècle tout envoi de livres français sur nos rives fut sévèrement interdit. Nos pères, comme les leurs, durent se contenter des vieilles grammaires du XVII^e siècle. Et leurs descendants parlent encore selon les règles de ces vieux livres. La grammaire classique en France vers 1730 est celle de M. Restant, avocat au Parlement. J'y trouve cette page on ne peut plus intéressante : « On prononce en conversation *craine*, je *crais*, pour croire, je crois; *frêt* pour froid, *étrêt* pour étroit, *drêt* pour droit, etc.

On ne prononce pas l'*l* dans *il* ou *ils*, si le verbe suivant commence par une consonne. Il mange, ils mangent, se prononcent comme *i* mange, *i* mangent. Mais si le verbe suivant commence par une voyelle, l'*l* ne se prononce qu'au singulier, *il aime*, et, au pluriel *ils aiment*, il faut prononcer *i zaiment*.

On ne fait pas entendre l'*r* dans votre, notre, quand ils sont pronoms possessifs absolus, c'est-à-dire quand ils précèdent leur substantif, et on prononce notre maison, notre cham-

bre comme s'il y avait *note* maison, *vote* chambre.

Cel se prononce comme *st*, et *cette* comme *ste*. Ainsi quoiqu'on écrive cet oiseau, cet honneur, cette femme, il faut prononcer *stoiseau*, *sthonneur*, *stefemme*.

Quelque, quelqu'un, se prononcent aussi comme s'il y avait *quèque* ou *chèque*, *quèqu'un* ou *chèqu'un*. »

Il y a, lecteurs, dans cette page l'explication de bien des mystères des parlers canadiens et acadiens. Et quand vous entendrez nos paysans dire : *gros-t-abe*, un *grand-z-homme*, *des chevaux*, vous vous rappellerez qu'au Berry, en France, gros à l'origine s'écrivait *grôt* et que *abe* est du vieux français; que *grand* à l'origine s'écrivait *grans* ou *granz* et que cheval a pris des siècles à devenir chevaux.

Itou, *oust* qu'il est, *icist*, *siou plait*, *estatués*, *esquelette*, *etc*, se rencontrent dans les vieilles chroniques populaires de France et dans la Chanson de Roland. Faut-il remonter jusque là pour expliquer le secret des bouches molles acadiennes et canadiennes? je laisse aux savants le soin de décider la question. Mais en attendant je ne puis me lasser d'écouter parler ces bonnes gens de la baie Sainte-Marie. Leur langue est originale, forte, tout comme leur histoire.

D'où viennent ces Acadiens du comté de Clare? se demande l'étranger en abordant ces grèves. Et l'histoire lui répond qu'ils sont des fils d'exilés revenus de contrées lointaines. En 1766 on leur permit de vivre dans ce coin isolé. Ils ont courageusement défriché de nouvelles terres. Pierre Dugas, le premier, bâtit aux Grosses-Coques, non loin d'ici, une cabane. D'autres, tels Robichaud, Bellevue, Saulnier, Comeau, le rejoignent. En peu d'années le rivage de la baie Sainte-Marie va se peupler d'Acadiens. Ils sont plus de 700 en 1786. Ils ont fondé des villages en tout semblables à ceux des Mines et de Port-Royal: Sainte-Croix, Sissiboo, Anse-des-Leblanc, Pointe-de-l'Église, Saulnierville, Comeauville, Meteghan, Mavilette et même plus tard Tousquet, Sainte-Anne-du-Ruisseau et Pomcoup dans la vieille seigneurie de M. d'Entremont, à Pobomcoup et au cap Fourchu. C'est la renaissance d'une race. Et il fait plaisir de constater que l'administration anglaise eut ici le bon esprit d'oublier longtemps ces Acadiens, et lorsqu'ils furent en force de leur laisser goûter les joies des libertés politiques et religieuses. Ah! c'est qu'ils l'ont bien gagné cet air pur qu'ils respirent; ces terres qu'ils cultivent sont trois fois payées de leur sueur et de leur sang, ce prêtre qui vit

près d'eux maintenant, pendant 15 ans ils en furent privés. Ce fut là leur plus cruelle épreuve. Écoutez le récit de la première visite de l'abbé Bailly à la baie Sainte-Marie, en 1769, il est du P. Dagnaud, l'historien de la région : « Dès qu'il apparaît à l'entrée de l'anse des Leblanc, des coups de feu, signal habituel pour réunir la petite colonie, retentissent dans la forêt. Les hommes jettent leurs haches et leurs harpons, les femmes sortent des cabanes avec les enfants, et courent vers le rivage. « Le Prêtre ! le Prêtre ! » on détache les quelques barques qui sont là; tout le monde s'y précipite et se porte au-devant du missionnaire. L'abbé Bailly était debout à l'avant du bateau; aussitôt qu'il est aperçu, les rames s'arrêtent, et toutes les têtes se courbent sous la main du prêtre qui s'étend pour bénir. Les femmes sanglotent, les hommes essuient du revers de la main les larmes qu'ils essaient en vain de refouler, les petits fixent leurs grands yeux sur celui dont ils ont entendu tant de fois regretter l'absence.

Sur le rivage, la scène se renouvelle plus expansive encore et plus émouvante. Chacun veut une bénédiction spéciale, une sorte d'absolution anticipée pour quinze années de vie sur lesquelles ne sont jamais tombées des paroles de miséricorde et de pardon. L'abbé

Bailly n'essaie point de cacher son émotion et il mêle ses larmes à celles de ses pauvres enfants. La case de Joseph Dugas est là tout près, elle est choisie pour servir à la fois d'église et de presbytère. Les gens s'y rendent à la suite du prêtre et se serrent autour de lui, désireux de lui dire leurs infortunes et d'en recevoir un mot de consolation et de pitié.

Elle est longue et lugubre cette histoire de quinze ans, faite de privations et de souffrances. L'un a laissé derrière lui son vieux père, tombé sur les routes de la Nouvelle-Angleterre qui lui refusait inhumainement le pain de l'hospitalité; l'autre a vu mourir successivement sur les grands chemins, ou au milieu des bois qui lui avaient servi d'abri, tous les membres de sa famille, et semble n'avoir été épargné que pour perpétuer le souvenir de son infortune; personne n'a été oublié dans ce déluge de maux, les plus heureux sont les disparus; ils ont les premiers touché le terme de leur douloureux pèlerinage. Le jeune prêtre écoute tout avec bonté, prêche le pardon et l'oubli, détournant les regards du passé et les tournant vers les espérances de l'avenir. »

On me pardonnera, certes, cette longue citation, elle jette un jour lumineux sur l'esprit de foi de cette population et sur la force morale du sacerdoce catholique. Puis l'abbé

Bailly dit la messe sur une table; il absout, il baptise, il bénit de nouveaux foyers, il distribue le pain des forts, et s'en va. Longtemps sur la grève on regarde le prêtre qui part, et longtemps aussi les vagues mêlent leurs sanglots aux gémissements des femmes et des enfants. L'abbé Bourg, et surtout l'abbé Sigogne continueront au milieu d'eux cette œuvre d'apostolat. C'est à ce dernier que les habitants de la baie Sainte-Marie doivent, en grande partie, leur relèvement moral et intellectuel.

Et maintenant, lecteurs, si le cœur vous en dit, longez la grève de la belle baie, depuis Weymouth jusqu'au cap Sainte-Marie. C'est une excursion à faire par un beau soleil de juillet qui irradie de ses feux la mer où passent de lourds vapeurs. Des maisons propres, bâties avec art, s'alignent sans fin sur la route poussiéreuse qu'ombragent des saules. Vous croiriez suivre les vieilles routes de Grand-Pré ou de Port-Royal.

Ces Acadiens vivent à l'aise sur de belles terres. Ils s'enfoncent hardiment dans les bois et ouvrent maintenant de nouveaux centres de culture loin de la mer. Ils donnent aussi de nombreux enfants à l'exploitation des pêcheries et à la construction des navires. On les recherche pour ce dernier travail, car ils semblent les seuls capables d'ériger rapide-

ment la haute carcasse d'un voilier et de le finir avec élégance et solidité. En ce temps de guerre toute la baie Sainte-Marie est devenue un vaste chantier maritime. Et les bons curés de l'endroit tremblent en voyant leurs chers enfants désertier la terre pour ces emplois lucratifs. Ils ont peur, plus encore, des appels méchants des États-Unis tout proches. Ils jettent des cris d'alarme.

Malgré tout, les comtés de Digby et de Yarmouth comptent plus de 20,000 Acadiens sur une population qui atteint à peine 45,000 âmes. C'est dire que la race française est implantée pour toujours à la baie Sainte-Marie.

le
aps
ve-
ons
urs
m-
les
es.

de
ens
000
est
te-

IV

LA SEIGNEURIE DES MINES

le
léc
qu
bra
C'e
la
mo
l'ho
test
les
sou
tag
jou
curi
à no
vre
tive
bass

IV

La Seigneurie des Mines

Grand-Pré! annonçait d'une voix sonore le chef de train. Et par une matinée ensoleillée, nous descendions dans un village poétiquement assis au flanc d'une colline qu'ombrage une végétation variée et abondante. C'est le lieu natal de sir Robert Borden. Sur la route montante et caillouteuse, on nous montre la résidence de la vieille mère de l'homme d'État. Plus loin, une église protestante dresse son clocher. En face de nous, les routes se croisent, s'enfoncent, en tournant sous la verdure, bordées partout de jolis cottages. Sur les seuils et dans les parterres, jouent de rares enfants qui nous regardent curieusement. Pas une seule fois n'arrive à nos oreilles le verbe de France, car ici l'œuvre de la proscription fut complète et définitive. Et vraiment si, devant nous, le large bassin des Mines, qu'ont décrit les historiens,

n'étendait sa nappe d'eau imposante et brumeuse, si, à notre gauche, le gigantesque éperon du cap Blomidon n'en resserrait l'entrée, si, plus près, les longues digues et les ingénieux aboîteaux acadiens n'arrêtaient la mer, et si, surtout, à nos pieds ne s'allongeait cette riche prée, aux longues herbes que berce le vent du large, nous ne pourrions croire qu'autrefois une race forte et vertueuse vécut ici, y souffrit, et disparut en un jour de tourmente. Du Grand-Pré acadien il reste un puits à la margelle de pierres, quelques débris de maison et huit vieux saules qui montent la garde près du cimetière où dorment les pionniers de ce fertile district. C'est à leur ombre bienfaisante que nous essaierons d'écrire brièvement la tragique histoire du bassin des Mines, la patrie d'Évangéline.

1° ORIGINE ET DÉVELOPPEMENTS

Dès les premières explorations des Français, cette région fut visitée par le sieur Prévert, de Saint-Malo, qui prétendait y avoir trouvé du cuivre. De là le nom de district des Mines donné à la contrée environnante, et de bassin des Mines au bras de mer qui forme la fourche droite du fond de la baie Française. En 1604, Champlain s'y arrête à la recherche du cuivre, et il constate que la

seule mine inépuisable de la contrée, c'est le sol. Aussi lorsque les habitants de Port-Royal songèrent à installer leurs nombreux fils, ils se souvinrent du district des Mines. Dès 1680, une barque remontait la rivière Gaspareau; elle amenait le premier colon de Grand-Pré : Pierre Mélanson dit Laverdure, sa femme, Marguerite Mius d'Entremont et ses sept enfants. Peu de temps après, vinrent Pierre Terriau, sa femme Céline Landry, Pierre et Claude Landry, René Leblanc, Étienne Hébert, Claude Boudrot, Martin Aucoin : tous colons entreprenants et actifs; ils plantent leurs tentes sur les bords de la Gaspareau, ou même plus haut, à la rivière Saint-Antoine.

Le progrès de la population fut étonnant : en 1693, il y a dans le district 307 colons; en 1701, on en compte 498. Aux premières familles sont venus se joindre les Bourgeois, les Gaudet, les Daigle, les Bourg, les Poirier, les Belliveau, les Cormier, les Richard, les Robichaud, etc. Ces colons occupaient maintenant presque toute l'étendue du bassin, formant des centres déjà importants à Grand-Pré, aux rivières aux Canards, des Vieux-Habitants, Gaspareau, Saint-Antoine, Sainte-Croix, l'Ascension, sous la haute et bienveillante protection de leur seigneur et maître le Borgne de Belle-Ile. Claude Moireau,

récollet, fut leur premier desservant, et Bonaventure Masson, de la même congrégation, fut le premier prêtre résident. Il porte le titre de curé de Grand-Pré dès 1707.

On comprend qu'il n'était pas facile aux bons Pères d'atteindre ces Acadiens dispersés ainsi sur un parcours de plusieurs heures; et la difficulté deviendra encore plus grande dans les années qui suivent. Les nouveaux arrivés veulent des terres faciles à cultiver, au bord des rivières, et ils s'avancent plus loin sur la rive sud du bassin, jusqu'aux rivières l'Assomption et Subenacadie. On concèdera même en seigneurie détachée de celle des Mines, tout le fond du bassin, à Mathieu Martin, premier colon né au pays. Ce nouveau maître « tisserand par la grâce de Dieu et seigneur par la grâce du roi » fera des merveilles dans la lointaine région sauvage de Cobequid.

La seigneurie des Mines a joui longtemps d'une grande paix et d'une parfaite sécurité. A peine reliée à Port-Royal par un mauvais chemin à travers les bois, les Anglais n'osèrent pas s'aventurer jusque là par mer. Aussi les colons de Cobequid, de Piziquit et de Grand-Pré ne connurent guère les horreurs des longs sièges de Port-Royal et des dévastations de Beaubassin. Leurs villages n'avaient pas de forts pour les défendre, pas de canons pour

les protéger. C'est là dans toute leur simplicité que se sont épanouies les plus belles vertus d'un peuple naturellement bon et religieux.

Les Acadiens des Mines nous reportent à l'âge d'or. Ils vivent dans de modestes maisons en bois, couvertes de chaume, peu hautes mais longues et larges : il faut bien loger les petits êtres qui poussent drus sous les toits comme le blé au champ. Près de la maison un jardinet où les vignes sauvages et les tiges grimpantes des citrouilles envahissent les clôtures de l'enclos des fermes. Des granges où s'entassent d'abondantes moissons, des étables où mugissent les troupeaux disent à l'étranger qu'ici on ne connaît pas la misère.

L'Acadien des Mines vit de la culture de la terre, de l'élevage du bétail, d'un peu de chasse et de pêche. Il est industriel et travailleur; la construction des digues et des aboiteaux le prouvent suffisamment. Tandis que son homme est au champ, au bois ou sur mer, l'Acadienne tourne le rouet, file et carde la laine de ses brebis et sur de rustiques métiers tisse de solides pièces d'étoffe, de flanelle ou de toile qui feront les vêtements d'Évangéline et de Gabriel.

Les mœurs ici sont patriarcales. On prête de main à main, sans intérêt, sans contrat, sans témoin. On a tout l'air d'ignorer l'in-

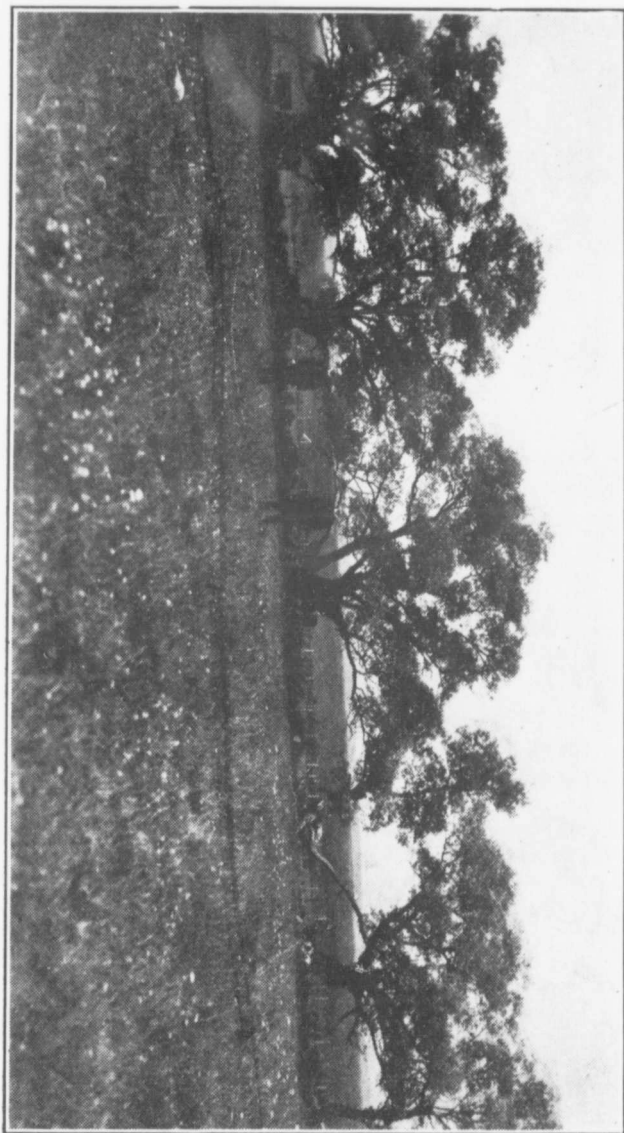
justice et le vol : les maisons et les granges n'ont pas de verrous, les fenêtres restent ouvertes nuit et jour en été, comme les cœurs. Et l'on s'aime, et l'on s'entr'aide. Au nouveau venu on donne un charitable coup de main pour lever sa maison et sa grange, on prête outils et bêtes pour ensemençer le sol. Quand il y a noces sous quelque toit, c'est tout le bassin des Mines qui se réjouit. On chante les douces chansons de Normandie, on danse. Et pour dilater davantage les cœurs, coule le bon vin, le cidre auquel on ajoute un tantinet d'eau-de-vie. Réjouissances pieuses et franches sous l'œil bienveillant des grands-pères et des grand'mères et sous le geste bénissant du Christ pendu à la cloison de bois.

Ces Acadiens aiment le prêtre parce qu'il leur parle de Dieu, leur aide à porter le fardeau des misères humaines; et quand il vient à manquer ils entendent « des messes blanches ». Pour rester bons et vertueux ils se marient jeunes : « dès que la jeune fille peut tisser une mesure de drap, dès que le jeune homme peut faire une paire de roues. » Ils restent honnêtes et fidèles dans le mariage. Aussi Dieu bénit leurs foyers.

Ils aiment aussi la France. Dans les guerres ils ne refusent pas leur concours pour défendre leur mère-patrie, oubliée, indifférente parfois. Ils parlent toujours sa langue,

tranges
restent
cœurs.
u nou-
oup de
ge, on
le sol.
st tout
chante
danse.
coule
n tan-
ieuses
grand-
geste
e bois.
qu'il
e far-
vient
blan-
ix ils
e peut
jeune
e Ils
riage.

LES SÂTIRES DE GRAND-PÈRE



guer-
pour
indif-
ngue,

e
e
l
l

t
le
g
A
cc
l'
se
l'i
de
lin
et

Sa
Se l
Et
Au
C'er
Mai
Que
Qua
Que
Et l
Et l
Dan
Ensc
Asso
Que
Plus

et quand ils seront cédés à l'Angleterre, ils exigeront comme un droit de ne pas porter les armes contre elle et contre les Canadiens, leurs frères.

« Peuple honnête, industriel, sobre et vertueux, » ne pourra s'empêcher d'écrire un de leurs persécuteurs. « Modérés dans leurs goûts, simples dans leurs habitudes, ces Acadiens avaient peu de besoin, et ils étaient contents de leur sort, » ajoutera de son côté l'abbé Casgrain. Et à ces témoignages vient se joindre celui du chantre d'Évangéline, l'immortel Longfellow. C'est ici, à l'ombre de ces vieux saules de Grand-Pré, qu'il faut lire ces vers pour en comprendre la suavité et la mélancolie :

Sauvage et tourmenté, l'océan vert, tout proche,
 Se lamente sans cesse en ses antres de roche,
 Et la forêt répond par de profonds sanglots,
 Au long gémissement qui monte de ses flots :
 C'est l'antique forêt, et c'est l'efflorescence ! . . .
 Mais tous ces cœurs naïfs et charmants d'innocence,
 Que l'on voyait bondir comme bondit le daim,
 Quand le cri du chasseur a retenti soudain,
 Que sont-ils devenus ? Et les modestes chaumes ?
 Et les vergers en fleurs d'où montaient tant de baumes ?
 Et les jours qui coulaient, comme au bois les ruisseaux
 Dans la clairière bleue où sous les noirs arceaux,
 Ensoleillés souvent par une paix profonde
 Assombris quelquefois par la crainte du monde,
 Que sont-ils devenus ? Quel calme dans les champs !
 Plus de gais laboureurs ! La haine des méchants

Jadis les a chassés, comme au bord d'une grève,
Quand octobre est venu, l'ouragan qui s'élève
Chasse et disperse au loin, sur l'onde ou les sillons,
Des feuilles et des fleurs les légers tourbillons.
Grand-Pré n'existe plus; nul n'en a souvenance;
Mais il vit dans l'histoire, il vit dans la romance.

Les misères et les tracasseries sans nombre commencèrent pour ces braves gens à la cession de l'Acadie à l'Angleterre, en 1713. Le traité d'Utrecht leur assurait l'exercice de leur religion et la libre possession de leurs biens et les dispensait de porter les armes contre la France. Une promesse subséquente de la reine Anne leur permettait de quitter le pays avec leurs effets quand ils voudraient. Malgré cela les gouverneurs anglais vont suivre à leur égard une politique de mauvaise foi et de fourberie. Nicholson, Philipps et ses lieutenants Armstrong et Mascarène mettront d'abord tout en œuvre pour les empêcher de partir, tout en essayant de leur faire prêter serment sans conditions. Puis, en face d'échecs répétés, ils changeront de tactique. Ils décideront d'amener en Acadie nombre d'émigrés anglais, et, quand ils auront la force et qu'ils pourront se passer des Acadiens, de les proscrire. Les lords du commerce de Londres applaudissent à ce trait de génie de Mascarène; ils lui écrivent en 1720 : « Il nous semble que les Français de la Nouvelle-Écosse

ne seront jamais de bons sujets de Sa Majesté. C'est pourquoi nous pensons qu'ils devront être expulsés aussitôt que les forces que nous avons dessein de vous envoyer seront arrivées. »

En attendant on va dissimuler : promesses alléchantes, banquets, compliments pleuvent de tout côté et entretiennent les colons dans une fausse sécurité. C'est la victime qu'on engraisse avant de lui mettre le couteau sur la gorge. Un jour même les habitants des Mines assisteront « à une fourberie de haute volée, » comme s'exprime Rameau dans son histoire acadienne. Un agent du gouverneur, l'enseigne. Wroth, les a convoqués à une grande assemblée : il s'agit de leur faire prêter serment sans conditions. Les Acadiens refusent, et l'agent n'hésite pas à altérer selon leur désir la copie française, bien décidé à se guider, lui et son chef, sur la copie anglaise non modifiée.

N'est-il pas permis d'écrire, après Rameau, en face de telles friponneries : « Quelle audace ! Quelle fourberie !... Quel aplomb et quel cynisme dans ces tripotages ! Ainsi voilà un homme qui ne craint pas, dans un traité à double exemplaire, d'altérer l'exemplaire français de manière à rendre la convention plus facile à accepter ; sachant bien que la partie française entendra le texte d'une

façon, tandis que lui, l'Anglais, le comprendra d'une tout autre manière. Il raconte tout ceci avec un grand calme, sans même soupçonner qu'il y a là une friponnerie. Après tout, dit-il, je signerai en français tout ce que l'on voudra. Pour moi, il n'y a que le texte anglais qui compte. A ses yeux mêmes, il montre là une certaine habileté (smartness) qui le réjouit... »

Heureusement les prêtres des Mines virent la supercherie et protestèrent quelques années plus tard. La situation des Acadiens restait la même. Mais ce petit incident nous montre entre quelles mains ils étaient tombés. Et leurs successeurs, à l'approche de la dispersion, ne valent guère mieux. L'historien Rameau de Saint-Père, si sérieux et si documenté, les a qualifiés ainsi à tour de rôle : Lord Cornwallis, l'homme « à la cervelle épaisse, » qui agrmente ses controverses avec les Acadiens « de ses grossières plaisanteries et de son rire insolent », qui a souillé sa conduite « de tant de méfaits, d'injustices et de cruautés, » que même ses compatriotes ont flétri sa mémoire; Lawrence, « haineux, violent, » qui, « sur l'expulsion des Acadiens, avait basé certaines spéculations intéressées; » Winslow, le puritain « cynique, l'ignoble drôle, le plus grossier des forbans; » Murray, « le boucher, ce phénomène de la nature,

qui lui avait donné une tête d'homme plantée sur un corps de porc; » voilà les hommes sur lesquels retombe en grande partie tout l'odieux « du grand dérangement » qui se prépare dans l'ombre.

Il fallait un prétexte pour s'emparer des terres acadiennes. On le trouva dans la sympathie que ces Français neutres montraient aux expéditions canadiennes lancées contre Port-Royal en 1745 et en 1746. Pourtant Duvivier, Marin, de Ramesay purent à peine trouver des guides acadiens pour les conduire, et au dire même d'un gouverneur anglais, si les habitants français de la Nouvelle-Écosse leur avaient prêté main-forte, c'en était fait de la domination anglaise dans le pays. N'importe, il faut venger la sanglante défaite du colonel Noble à Grand-Pré, en 1747. Et comme on ne peut atteindre la troupe victorieuse de Coulon de Villiers on va se rabattre sur les Acadiens. C'est la fable du loup et de l'agneau qui se répète. « Ces pauvres gens ne sont pas coupables, mais ils sont français et catholiques et comme tels, dangereux : ils troublent notre boisson. »

Et les événements vont se précipiter. On va ressusciter la vieille question du serment à prêter sans conditions : on sait d'avance que les Acadiens ne voudront pas le prêter; on pourra dire alors qu'ils deviennent un danger

véritable pour la sécurité de la couronne britannique. Et les choses se passeront comme on les a prévues. Et l'Anglais en attendant l'année du «grand dérangement» va renforcer ses positions dans le pays. Halifax se fonde et le gouverneur et son conseil s'y établissent. Des forts se construisent : à Beaubassin, le fort Lawrence pour maintenir et arrêter l'émigration acadienne de ce côté, dans la région des Mines, le fort Édouard à Piziquit. Le temps est venu de frapper un grand coup. Pauvres victimes! ne pouvant croire à tant de noirceur dans le cœur humain, elles sont sans défiance. Et les orages qui ont troublé la paix des dernières années ne les ont pas empêchés de progresser. Il y a au moins 5,000 âmes au bassin des Mines, groupées autour de cinq clochers : la paroisse éloignée de Saint-Pierre et Saint-Paul de Cobequid, les paroisses de l'Assomption et de la Sainte-Famille de Piziquit, les paroisses de Saint-Charles de Grand-Pré et de Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards. La seule paroisse de Grand-Pré compte 1000 communiants, c'est la plus riche, la plus prospère; c'est le cœur du bassin des Mines, et c'est autour du clocher de sa belle église que vont se dérouler les épisodes les plus tragiques « du grand dérangement ».

2° LE GRAND DÉRANGEMENT.

Tout a été bien prévu et bien concerté par l'habile Lawrence. Il s'est assuré, dès 1754, la complicité des lords du commerce de Londres. Il leur écrivait, au mois d'août de cette année, la lettre suivante, au sujet des Acadiens : « Ils possèdent les meilleures et les plus grandes terres de cette province et je ne puis m'empêcher de penser qu'il serait beaucoup mieux, s'ils refusaient de prêter serment, qu'ils en fussent chassés. » La réponse, datée du 20 octobre de la même année, disait : « Si le juge en chef est d'opinion qu'en refusant de prêter serment sans réserve, ou en désertant leurs établissements pour se joindre aux Français, ils ont forfait à leur titre de propriétaires, nous désirons que des mesures efficaces soient prises pour mettre à exécution, par un procédé légal, une telle forfaiture, afin de vous mettre en moyen de concéder leurs terres à toutes personnes désirant se fixer en cet endroit . . . ; et comme M. Shirley a insinué dans une lettre à lord Halifax qu'il est probable qu'on pourrait se procurer un nombre considérable d'habitants de la Nouvelle-Angleterre pour s'y établir, vous feriez bien de le consulter sur ce sujet. »

Il est sûr de l'appui efficace de la flotte de l'amiral Boscawen qui croise dans les eaux

d'Halifax au printemps de 1755. Il lui manque des troupes, mais son ami Shirley, gouverneur de la Nouvelle-Angleterre, lui en enverra. Il peut aller de l'avant.

Dès le printemps de 1755, il s'est emparé par ruse et par force, des barques et des fusils des Acadiens des Mines. En mai, sont arrivés de Boston 2,000 miliciens commandés par Monckton. Le 16 juin, l'armée anglaise, victorieuse à Beauséjour, continue le désarmement de la population. Bientôt un édit enjoint aux habitants français de prêter serment à la couronne anglaise sans réserve. Les Acadiens protestent, et le 5 juillet, cent délégués étaient admis au conseil d'Halifax, en présence de Lawrence. On lira sans doute avec intérêt le récit de cette entrevue; il est signé d'un témoin oculaire, l'abbé Daudin. C'est une page digne des actes des martyrs.

« Lorsque les délégués de tous les villages, au nombre d'une centaine environ, furent arrivés, on les assigna devant le Conseil où on les prévint aussitôt qu'on ne recevrait d'eux ni propositions ni explications... Sans ambages le Conseil leur posa la question : « Voulez-vous jurer, oui ou non, au Roi de Grande-Bretagne, que vous prendrez les armes contre le Roi de France, son ennemi ? »—La réponse vint, aussi laconique que la question : « Puisqu'on ne veut de nous

qu'un oui ou un non, nous répondons : Non, dirent-ils, tout en ajoutant que ce qu'on exigeait d'eux ne tendait à rien moins qu'à leur ravir leur religion et tout ce qu'ils avaient.

Le Gouverneur donna aussitôt l'ordre de les transporter sur un flot, distant d'une portée de canon d'Halifax. On les y conduisit comme des criminels et on les y laissa jusqu'à la fin d'octobre, n'ayant pour nourriture qu'un peu de pain, dénués de tout secours et sans permission de se parler.

Par ces rigueurs, le Gouverneur prétendait fléchir leur courage; mais il apprit après quelques jours qu'ils étaient plus résolus que jamais. Il décida donc de se rendre en personne dans l'île avec une nombreuse suite et tous ses instruments de torture, pour tenter de les réduire. Au milieu de cet appareil, digne d'un tyran, il leur demanda s'ils persistaient dans leur résolution. L'un d'eux répondit : « Oui, et plus que jamais; Dieu est avec nous et cela suffit. » Le Gouverneur tira son épée et s'écria : « Insolent tu mérites que je te passe mon épée au travers du corps. » Le paysan, s'approchant et présentant la poitrine, dit : « Frappez, Monsieur, si vous l'osez; je serai le premier martyr de la troupe; vous pouvez tuer mon corps, mais vous ne tuerez pas mon

âme. » Le Gouverneur, outré, demanda aux autres s'ils partageaient les sentiments de l'insolent qui venait de parler. « Oui, monsieur ! oui, monsieur ! » s'écrièrent-ils tous d'une voix. »

Lawrence remit son épée au fourreau ; il avait maintenant le prétexte qu'il cherchait pour justifier sa conduite. Les prêtres, qui accompagnaient la délégation, furent promenés dans les rues de la ville, tambour battant, et exposés ainsi, pendant près d'une heure, aux moqueries, aux insultes et au mépris de la populace.

Le 28 juillet, le conseil d'Halifax décrétait la dispersion. Le même jour, Phipps, gouverneur du Massachusetts, apprenait à Lawrence la défaite écrasante de Braddock à la Monongahéla, et lui disait sa rage folle contre « ces damnés papistes français. » Il exhortait son bon ami à prendre une revanche sur des innocents : « Je vous prie de considérer à quels dangers sont exposés aujourd'hui les intérêts de Sa Majesté à l'égard des Français neutres. Tout scrupule doit disparaître ; s'il en restait encore, il est juste et nécessaire qu'on les chasse de la province, à moins que l'on ne prenne à leur égard de fortes sûretés et des sécurités autres que celles du serment, ce qui, pour les hommes de leur religion, n'est point une garantie sérieuse. »

Or Lawrence n'avait guère besoin d'être stimulé dans l'œuvre de spoliation qu'il projetait. Déjà des navires pour l'embarquement de sept à huit mille hommes, étaient retenus à Boston pour l'automne, mais pour l'automne seulement, car au jour du partage du butin, ces bons apôtres voulaient des granges pleines et des bêtes bien grasses. Déjà, le 31 juillet, le plan de l'exécution de l'infâme complot était fixé entre le conseil d'Halifax et le général Monckton, et transmis aux officiers inférieurs. Handfield opérera à Port-Royal, Monckton à Beaubassin, Winslow à Grand-Pré, Murray au fort Édouard de Piziquit. Tous ont reçu l'ordre d'agir dans le plus grand secret et de veiller avec soin sur le bétail. « Il faudra tâcher, écrit Lawrence, par quelque stratagème, de rassembler à part les hommes jeunes et vieux (principalement les chefs de famille) et les retenir en votre pouvoir, de manière que tout soit prêt pour les embarquer immédiatement dès que les vaisseaux seront disposés; cela empêchera les femmes et les enfants de s'échapper avec le bétail. » Les instructions portent qu'ils doivent agir énergiquement et se montrer sans pitié : « Choisissez une occasion pour prévenir les habitants que s'il se fait aucune tentative de la part des Sauvages ou autres pour détruire ou molester de quelque manière les troupes

de Sa Majesté, vous avez mes ordres de prendre œil pour œil, dent pour dent, en un mot vie pour vie sur les plus proches voisins du lieu où s'accomplira tel méfait. »

Ainsi il fallait procéder prudemment et enlever aux Acadiens des Mines leurs conseillers et amis : les curés. Deux prêtres seulement, cette année-là, desservaient cette vaste région. Le 4 du mois d'août, l'abbé Chauvreux, curé de Grand-Pré, était arrêté à Piziquit et retenu au fort Édouard; l'abbé Lemaire, curé de la Rivière-aux-Canards, prévenu à temps, s'échappa; il put enlever les saintes espèces de toutes les églises du bassin des Mines, et ensuite il vint se livrer lui-même aux mains des Anglais du fort Édouard. Quelques jours plus tard, les deux prêtres voyaient arriver leur confrère et ami, l'abbé Daudin de Port-Royal, arrêté à sa sacristie encore revêtu des ornements sacerdotaux. Cent cinquante soldats escortèrent les trois prêtres jusqu'à Halifax. On ne leur épargna ni les moqueries, ni les insultes les plus grossières, puis on les jeta, séparément, à fond de cale de trois navires de guerre de Boscawen, avant de les transporter en Angleterre.

« On ne peut exprimer, écrit l'abbé Daudin, quelle fut la consternation du peuple lorsqu'il se vit désormais sans prêtres et sans services

religieux. Les missionnaires donnèrent ordre de dépouiller les autels, d'étendre le drap mortuaire sur la chaire et de mettre dessus le crucifix, pour faire comprendre à leur pauvre peuple qu'il n'avait plus que Jésus-Christ pour missionnaire. »

Vers le 15 août, Winslow, avec un régiment de 300 soldats, vient camper à Grand-Pré. Il s'installe commodément au presbytère, hisse sur le clocher le drapeau anglais à la place de la croix, et fait de l'église une caserne. De concert avec son complice Murray, qui campe quelques milles plus haut, au fort Édouard, il rédige, le 2 septembre, une proclamation. C'est un ordre à tous les habitants de Grand-Pré et des centres voisins, de venir à l'église de Grand-Pré le cinq courant à trois heures de l'après-midi, pour recevoir des communications importantes de Sa Majesté Britannique. Le refus de se rendre entraînera « la confiscation de leurs biens meubles et immeubles. » Le 5, une abondante distribution de balles et de poudre fut faite aux soldats, et baïonnette au canon, ils se rangèrent devant le portail de l'église et attendirent leurs victimes. Elles vinrent nombreuses. A trois heures précises, il y avait quatre cent dix-huit Acadiens dans le temple. C'est alors qu'ils virent apparaître, encadré de quelques officiers, un homme d'une forte taille, joufflu,

au visage d'un rouge sanguin, aux yeux méchants et à fleur de tête; il traversa leurs rangs et prit place dans le chœur, près d'une table : c'était John Winslow, colonel de l'armée de Sa Majesté. Un interprète traduisit à mesure l'adresse qu'il lut. Elle rappelait d'abord, cette adresse, que, depuis près d'un demi-siècle, les habitants français de la Nouvelle-Écosse avaient été traités par Sa Majesté avec plus d'indulgence qu'aucun autre de ses sujets dans aucune partie de ses états, et qu'ils en ont abusé. Elle ajoutait qu'il avait à remplir un devoir très désagréable et contraire à sa nature et à ses sentiments : confisquer leurs terres, leurs maisons, leurs troupeaux, les garder prisonniers jusqu'au jour de la déportation. « Grâce à la bonté de Sa Majesté, terminait-elle, j'ai reçu l'ordre de vous accorder la liberté de prendre avec vous votre argent et autant de vos effets que vous pourrez emporter... Je comprends que cette déportation doit vous occasionner de grands ennuis... J'espère que, dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles et un peuple paisible et heureux. »

Je renonce à décrire les tristes scènes qui suivirent cette arrestation, et, quelques jours plus tard, les larmes, le désespoir des mères, des époux, des enfants qu'on entassait,

pêle-mêle, sur les navires, comme un vil bétail. « Dès le matin de l'embarquement, écrit Casgrain, des foules de femmes et d'enfants, venus de toutes les directions, depuis la rivière Gaspereau jusqu'à Grand-Pré, des vieillards décrépits, des malades, des infirmes, traînés dans des charettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveaux-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée par des escouades de soldats sans pitié. Le chemin qui conduisait à travers cette grande plaine jusqu'au bord de la digue où se faisait l'embarquement, fut bientôt tout grouillant de cette masse d'êtres faibles et désespérés qui avaient peine à se mouvoir, au milieu du tumulte et de la confusion générale. Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route, et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant; quelques-uns en proférant des malédictions; d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmuraient des cantiques, à l'exemple des martyrs. »

Sans choix, sans ennui, sans murmure

Portons la croix !

Quoique très amère et très dure,

Malgré les sens et la nature,

Portons la croix !

Vive Jésus !
Vive Jésus !
Avec la croix son cher partage.
Vive Jésus !
Dans les cœurs de tous les élus !
Portons la croix.

Winslow lui-même se sentit ému à ce spectacle; le remords lui dicta cette phrase de son journal : « J'en ai pesant maintenant sur le cœur et sur les mains. » Murray, lui, qui ne put saisir que cent quatre-vingt-trois hommes, le 5 septembre, ajoutant le cynisme à la cruauté, écrivait à Winslow :

« Aussitôt que j'aurai dépêché mes vauriens, je descendrai pour arranger nos affaires. »

C'est lui aussi, l'auteur de cette autre lettre au commandant anglais à Grand-Pré : « Je suis heureux d'apprendre que les choses aient été si adroitement conduites à Grand-Pré et que les pauvres diables soient si résignés; ici, ils se montrent plus patients que je n'aurais pu l'attendre de personnes placées en de telles circonstances, et cela me surprend encore moi-même, quoique ces choses me soient presque indifférentes. Quand je pense à ce qui s'est passé à Annapolis, j'appréhende le moment de l'exécution; je suis effrayé des difficultés qui peuvent survenir quand il faudra les embarquer tous. Vous savez que nos soldats les détestent, et s'ils peuvent trou-

ver un prétexte pour les massacrer, ils le feront. Je suis très content de savoir que votre camp soit si bien assuré; j'ai hâte de voir arriver le moment où ces pauvres diables seront embarqués. Alors je me donnerai le plaisir d'aller vous voir et de boire à leur bon voyage. »

L'embarquement se poursuivit lentement du 10 septembre jusqu'en décembre. Car Winslow a organisé une véritable chasse à l'homme, après les embarquements plus faciles de septembre et d'octobre. En décembre il pouvait expédier encore un dernier contingent de plus de 700 personnes. Il voulait, selon sa savoureuse expression, « pourchasser du pays toute la vermine ». Pour sa part il dispersa 2510 Acadiens; Murray, à Piziguit, en enleva 1100; seuls les habitants de la seigneurie de Cobequid purent s'échapper en masse. « L'engeance démoniaque » a fui dans les bois du côté de l'île Saint-Jean.

Quand un centre important était purgé de ses anciens habitants et que ceux-ci gémissaient entassés

Dans des cercueils géants balancés sur les eaux,

souvent ces ignobles drôles se donnaient la joie de brûler, aux yeux mêmes des victimes, leurs granges et leurs maisons.

Ils promènèrent ainsi la flamme sur toute la longueur du bassin des Mines. Le soir venu, ils faisaient ripaille, tard dans la nuit, au presbytère de Grand-Pré, et buvaient plus d'un verre de vin au bon voyage des Acadiens. Ils n'oubliaient pas non plus d'arranger leurs affaires : ils étaient maîtres, à Grand-Pré seulement, de 7833 bêtes à cornes, 8690 moutons, 4197 pores et 493 chevaux.

« Le noble et grand projet de chasser les Français de la province, une des plus grandes actions qu'aient jamais accomplies les Anglais en Amérique », comme s'exprime Winslow, était maintenant réalisé. Restait encore à accomplir une dernière partie de son programme : « Placer quelques bons fermiers anglais dans leurs habitations. »

Ils vinrent, lentement d'abord, craignant un petit débris de la population française cachée dans les bois au fond du bassin des Mines ou près de Grand-Pré. Ces malheureux, au dire d'Halliburton, restèrent pendant cinq ans sans manger de pain, vivant dans les bois, de légumes et de poissons. Ils n'étaient pas à craindre. Aussi Lawrence, nommé gouverneur-général de la Nouvelle-Écosse, quatre mois après son exploit de la déportation, invita, en 1758, des fermiers anglais à occuper ces contrées dépeuplées. En 1760, 22 vais-

seaux chargés d'émigrés, jetaient l'ancre au bassin des Mines. Les centres français de Grand-Pré, de Gaspareau, de la Rivière-aux-Canards, s'appelèrent désormais Horton, Cornwallis, Canning, Wolfville; les villages de Piziguit et Cobequid devinrent Windsor et Truro; tout le bassin des Mines devint les comtés de Kings et de Hants. En 1763, 282 familles anglaises occupaient les terres défrichées par les Acadiens. Toute une caravane, cinquante à soixante familles, hommes, femmes, enfants, revinrent, en 1766, à leurs anciens foyers. Après un trajet de plus de 300 lieues de montagnes et de forêts inhabitées ils arrivaient à Grand-Pré pour constater douloureusement qu'ils n'étaient plus chez eux. » Tout était changé, écrit Rameau. Noms anglais, villages anglais, habitants anglais; partout où ils se présentaient, ils semblaient des revenants d'un autre âge; personne depuis longtemps ne songeait plus à eux. Ils effrayaient les enfants, ils inquiétaient les femmes et les hommes, comme une menace sortie du tombeau; on s'irritait contre eux, et les malheureux se traînaient de village en village, harassés par la fatigue et par un désespoir qui s'accroissaient à chaque étape. » Ils aimèrent mieux émigrer à l'île Saint-Jean ou à la baie Sainte-Marie. Quelques-uns furent forcés de réparer les digues sur les

terres de ces nouveaux maîtres; d'autres, au nombre de 130, furent de nouveau saisis et conduits à Halifax pour une seconde déportation.

Aujourd'hui encore cette belle et riche contrée est exclusivement anglaise; les comtés de Hants et de Kings comptent à peine 400 Acadiens sur une population de plus de 40,000 âmes. Les temples protestants ont remplacé les églises catholiques. Et le prêtre qui voyage en ces régions sent au cœur une peine profonde de ne pouvoir dire la messe sur une terre teinte de sang français et tout embaumée des vertus d'une race forte et pieuse.

Grand-Pré même, le poétique village, n'a pas un seul foyer acadien. Seule, une croix de pierre, près d'un puits, marque l'endroit où dorment les pionniers du bassin des Mines, et huit vieux saules montent toujours la garde sur la route que suivirent les martyrs de la cause française et catholique.

L'heure est proche où une église catholique s'élèvera sur les bases de l'ancienne, sur un terrain restitué après des siècles aux descendants de ces preux. Sur le clocher, on plantera une croix surmontée du coq gaulois. Ce ne sera qu'un souvenir. Mais pour qu'il ait son sens profond et douloureux, qu'on tende sur la chaire un drap mortuaire et qu'on mette dessus un grand Christ en croix.

s, au
sis et
épor-

con-
és de
400
1,000
blacé
qui
eine
une
mée

n'a
roix
roit
ies,
rde
la

que
un
en-
un-
Ce
ait
de
te

V

SUR LE GOLFE

ro
gr
m
ra
pl
lar
ph
ro
sa
qu
roi
ble
fiè
ore
oc
pa
d'
flo

V

Sur le Golfe

Le Saint-Laurent est vraiment un fleuve royal. Il porte à la mer les eaux des plus grands lacs du monde, tantôt avec une calme majesté, tantôt avec une impétuosité et une rage qui le couvrent d'écume; ici, il arrose des plaines basses et fertiles où il étreint de ses larges bras des îles pittoresques; là, il coule plus étroit et plus profond entre des caps de roches ou des rives escarpées; partout il garde sa force et sa dignité. Et il veut mériter jusqu'au terme de sa course son titre de fleuve-roi. Aussi après avoir reflété dans ses eaux bleues les plus humbles clochers et les plus fières basiliques, il n'ira pas comme un fleuve ordinaire, simplement, se perdre dans le vaste océan. Il s'élargit tout à coup, puis, se partageant sur le gigantesque éperon de l'île d'Anticosti, il pousse au nord et au sud ses flots qui ont déjà l'amertume de la mer; il

forme un immense golfe. Et ce golfe restera digne du fleuve dont il porte le nom. Il s'amuse dans des baies et autour d'îles imposantes : telles la baie des Chaleurs et l'île du Prince-Édouard; il découpe en dentelle les plages des rudes barrières que la nature lui oppose à l'est : Terre-Neuve et le Cap-Breton. Fleuve et golfe restent royaux jusqu'au bout : il fallait au premier une mer pour porter ses eaux à l'océan, et au dernier, il faut trois chemins pour entrer dans l'Atlantique : Belle-Isles, Cabot et Canseau.

Notre voyage de vacances, lecteurs, nous amène maintenant sur ce golfe : à Louisbourg, à Canseau et à la baie des Chaleurs.

1° LOUISBOURG

Pour atteindre le site de ce qui fut la plus grande forteresse française en Amérique, il faut traverser dans toute sa longueur le Cap-Breton. Et sous tout rapport le voyage est charmant. La voie ferrée s'engage d'abord dans un pays de montagnes sauvages et de rochers dénudés, où, à chaque instant, des ravins où bondissent des torrents écumeux, de paisibles vallons et des lacs pittoresques rompent et égayent la monotonie de la route. Puis on touche aux plages de deux grands lacs qui découpent en deux longues tranches ces

terres du Cap-Breton. Et pendant que, à toute vapeur, la locomotive contourne les sinuosités des lacs Bras-d'or, vous admirez de modestes chalets de pêcheurs, de riches villas, des baigneurs, des voiliers et des mouettes aux ailes blanches qui passent sur les flots bleus. Nous voilà maintenant à Sydney : le pays des brumes épaisses et de la fumée. Il y a, tout près d'ici, sur une étendue de 5 milles, des fourneaux, dignes de ceux de Vulcain, où l'on fond l'acier. Jour et nuit, de cette forêt de cheminées, s'échappent les nuages épais d'une fumée âcre et noire. Souvent une large brise de mer vous les couche sur la ville qui devient en un clin d'œil un véritable enfer. C'est la nuit en plein jour : tout est noir, le ciel, les maisons, les routes. Et les passants, à pleine bouche, respirent cet air empesté et crachent la suie. Si l'industrie humaine fait des merveilles dans ces aciéries et dans les mines de charbon abondantes et riches du voisinage, elle a sali à jamais ce coin de pays.

Pour atteindre Louisbourg, il faut maintenant piquer une pointe vers le sud-est : plus de 50 milles dans une contrée accidentée et inculte. Quelle singulière idée, vraiment, eut la France de gaspiller des millions pour fortifier une région inhabitée et des caps de roches !

Le Cap-Breton était bien connu des marins même avant Cartier. Et des noms anciens donnés aux baies nous disent qu'il était le rendez-vous assidu des pêcheurs de morues européens. Les Français avaient le port Dauphin (aujourd'hui Sainte-Anne) et le port Toulouse au sud-est, près de l'île Madame; les Espagnols et les Basques logeaient à la baie des Espagnols (aujourd'hui Sydney); les Anglais s'abritaient dans le large Port-aux-Anglais (aujourd'hui Louisbourg) ou à la baie de Gabarus.

Ce n'est pourtant qu'après la cession de l'Acadie à l'Angleterre, en 1713, que ce coin de terre connut l'activité humaine. La France voulait un lieu d'escale pour ses navires en route vers le Canada; elle désirait aussi arrêter les empiètements anglais de ce côté. En 1718, elle bâtit Louisbourg. Il fallut des années pour jeter sur ces rochers déserts quelques milliers d'habitants et de soldats, construire des maisons, un séminaire pour les Récollets, un couvent pour les religieuses de la Congrégation, un château pour le gouverneur; et il fallut 30,000,000 de francs pour entourer la pointe inculte où s'élevait la ville, de grandioses murailles d'une demi-lieue de tour, appuyées à de solides bastions et garnies de 236 canons. On voulait rendre cette forteresse imprenable : aussi on dressa

i
c
f
c
e
F
à
ii
v
q
b
m
ta
sc
Bi
so
pc
Qu
les
ter
Lo
rer
tou
poi
dép
que
ils :

du côté du nord, trois puissantes batteries, une au fond du bassin où se trouve la ville actuelle de Louisbourg, une autre à la pointe de la Lanterne qui, avec la pointe de Rochefort, site de la forteresse, forme le port, une dernière dans l'île de l'Entrée, à mi-chemin entre ces deux pointes; et des batteries encore protégeaient la côte sud, à la pointe Blanche, à la pointe Plate. Pourtant cette forteresse imprenable fut prise deux fois dans sa courte vie française. Elle ne disait rien aux Acadiens qui refusaient avec raison de laisser leurs belles terres de l'île Saint-Jean, pour aller mourir de faim sur un sol ingrat. Elle dégoûtait les Français venus de Terre-neuve et les soldats de la garnison. C'est que, vers 1742, Bigot est l'intendant du fort, et il commence son œuvre de concussions éhontées qu'il poursuivra sur une plus grande échelle à Québec. Pendant ce temps on prêchait dans les temples protestants de la Nouvelle-Angleterre une croisade contre les papistes de Louisbourg. Quatre mille hommes se levèrent : bûcherons, laboureurs, pêcheurs sur-tout; William Pepperell, un marchand de poissons de Boston, se mit à leur tête, et déployant au vent leurs bannières sur lesquelles on lisait : *Nil desperandum Cristo duce*, ils firent voile vers Louisbourg.

Une armée en révolte de 2000 hommes, où l'on comptait à peine 500 réguliers, les attendait, commandée par l'incapable Duchambon, père du trop fameux Vergor. Malgré tout, le siège dura 49 jours. Et sans l'appui de la flotte de l'amira Warren et de ses soldats réguliers, la victoire restait aux Français. Le 17 juin 1745, le Cap-Breton devenait possession anglaise.

Louisbourg resta aux Anglais trois années, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle qui le rendit à la France. Et ce furent dix années de paix pour le Cap-Breton et Louisbourg. La France voulait en profiter pour fortifier la place et amener dans l'île de nombreux Acadiens. Les agents ne réussirent guère dans leur œuvre. En 1752, on compte 2400 habitants autour de la forteresse, et 800 autres dispersés dans les différents postes de pêche, surtout autour de l'île Madame. En 1758, la population de la région dépasse à peine 5,000 habitants, et la forteresse n'a que 2900 soldats et miliciens pour la défendre : c'est l'année de la formidable attaque de l'Angleterre contre Louisbourg. Le 2 juin, la garnison, commandée par un brave gouverneur, M. de Drucour, vit apparaître avec stupeur devant la ville, 42 vaisseaux de guerre, sous le commandement de l'amiral Boscawen, convoyant 150 transports chargés de plus de 12,600 soldats, sous les

ordres d'Amherst. Les généraux anglais disposaient d'une formidable artillerie de plus de 1500 pièces; leurs soldats et marins dépassaient quatre fois en nombre toute la population du Cap-Breton. Ce fut vraiment un siège héroïque que soutint M. de Drucour; tous les incidents en sont connus. Débarquement des troupes à la baie des Cormorans, sous l'ordre du brigadier Wolfe, le 8 juin; puis investissement par terre de la place; le 18 juin, ce sont les lourdes pièces de campagne établies sur les collines stratégiques dominant le fort qui ouvrent un feu d'enfer contre la place; puis, dans les premiers jours de juillet, c'est le cercle des batteries qui se rapproche, la flotte française qui brûle dans le port, le feu qui dévore les maisons de la malheureuse forteresse, les bastions de la Reine, du Roi, du Dauphin, de la Princesse qui croulent sous les mille boulets que lancent chaque jour les assiégeants. Enfin, le 26 juillet, toutes les pièces françaises sont réduites au silence, 1200 malades gémissent dans les hôpitaux, 800 blessés dans les casemates; l'assaut des remparts se prépare. Mais le brave Drucour aime mieux le subir que d'accepter les dures et inhumaines conditions du vainqueur; à la fin, il cède devant la nécessité et, le 27 au matin, les soldats anglais défilent à travers les ruines de la ville, et le drapeau

britannique remplace le drapeau français sur les remparts de Louisbourg.

Les Anglais avouèrent eux-mêmes « qu'ils avaient fait beaucoup plus d'honneur à la place qu'elle ne le méritait, et qu'elle ne valait pas de si grands travaux et autant de précautions qu'ils avaient prises pour en faire le siège. » « Nous cueillons des fraises et autres fruits sauvages de ce pays, » écrivait le bouillant Wolfe, fatigués des lenteurs du siège. Mais ce qu'on allait lui commander devait plus que l'exaspérer : aller ravager les établissements français du golfe, pendant que Lord Rollo irait en faire autant à l'île Saint-Jean. L'île Saint-Jean abritait près de 6,000 réfugiés acadiens; ils furent impitoyablement saisis et conduits en Angleterre et leurs villages saccagés et brûlés. Wolfe avec indignation fit la même besogne dans le golfe jusqu'à la baie des Chaleurs. « Vos ordres ont été exécutés, écrivait-il à Amherst. Nous avons fait beaucoup de mal, et répandu la terreur des armes de Sa Majesté dans toute l'étendue du golfe; mais nous n'avons rien ajouté à sa réputation. »

Combien d'Acadiens du Cap-Breton, des côtes du golfe et de l'île Saint-Jean furent les victimes de cette seconde dispersion aussi barbare et aussi inhumaine que la première? Probablement plus de 6,000, mais ce n'est

qu'un chiffre probable, car sur toute cette période (1755 à 1760) de l'histoire acadienne, presque tous les documents officiels sont disparus des archives d'Halifax. A ce sujet un historien anglais, Halliburton, fait cette réflexion mordante : « Il n'est pas facile de s'expliquer pourquoi on a cherché ainsi à cacher les particularités de ces événements, à moins toutefois, ce qui est concevable, que les acteurs intéressés n'aient eu honte de leur œuvre. »

Pourtant tous n'avaient pu être saisis, il restait quelques milliers d'Acadiens à l'île Madame, à Canceau. Ils ont progressé vite et aujourd'hui ils forment la majorité des habitants des Comtés de Richmond et d'Inverness : il y a plus de 17,000 Acadiens au Cap-Breton. C'est la revanche des berceaux, admirable et merveilleuse, surtout à Chéticamp, Sainte-Anne, Framboise, l'Ardoise, l'Archevêque, Saint-Pierre, Grande-Digue, Grande-Anse et Arichat : belles paroisses acadiennes qui demandent avec instance une chose : de pouvoir continuer à prier Dieu en français.

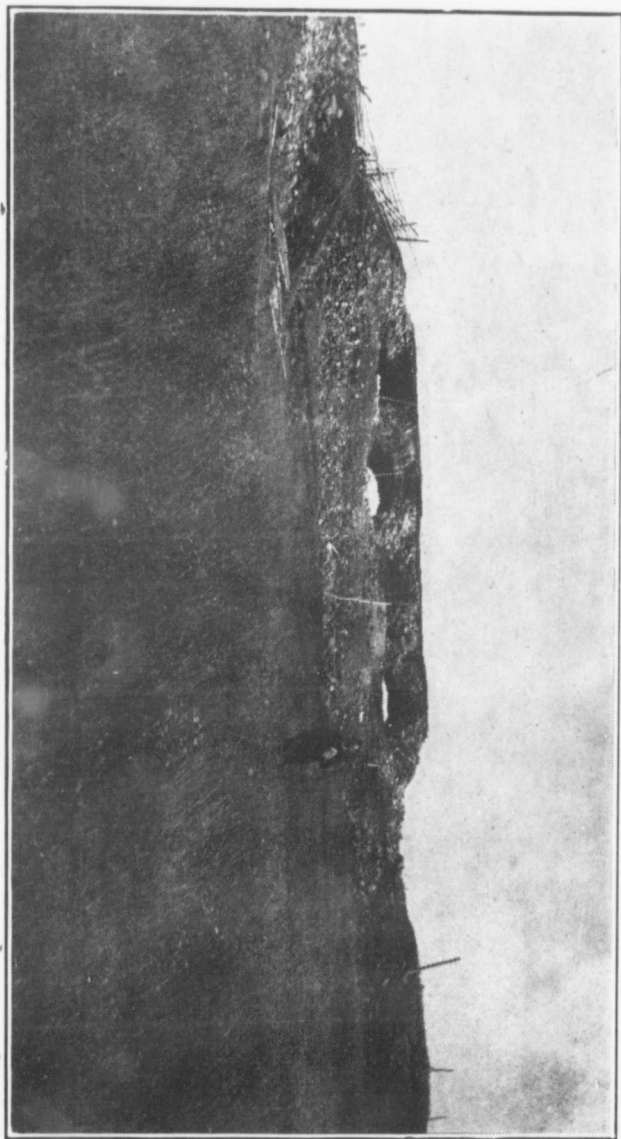
L'étranger qui s'arrête un instant sur la vieille pointe de Rochefort, site de Louisbourg, est en face de ruines grandioses. A Beauséjour il pouvait encore reconnaître les formes du fort, ses bastions, ses casemates, les larges

fossés qui l'entouraient; à Annapolis il était tout fier de se promener sur les anciens bastions du Roi, du Dauphin, de Bourgogne, de Berri, d'entrer dans les corps de garde, de palper de ses mains les vieilles portes de chêne de la poudrière; il ne regrettait qu'une chose: c'est qu'on appelât ce poste fort *Anne*, tandis que c'est bien le vieux fort de Port-Royal restauré; mais ici l'œil ne rencontre que des amas de pierre, de longues casemates défoncées, des bouts de fossés où croupit une eau verdâtre. La pioche et le temps ont fait leur œuvre. Seuls, les Américains semblent avoir gardé un souvenir des scènes de guerre qui se sont déroulées sur ces plages. Ils y ont dressé en 1895, à la mémoire de leurs morts dans l'expédition de 1745, une longue colonne en granit avec cette inscription sur la face de la base qui regarde les ruines : To commemorate the capture of Louisbourg A. D. 1745. Erected by the society of colonial wars A. D. 1895. « To our heroic dead ! »

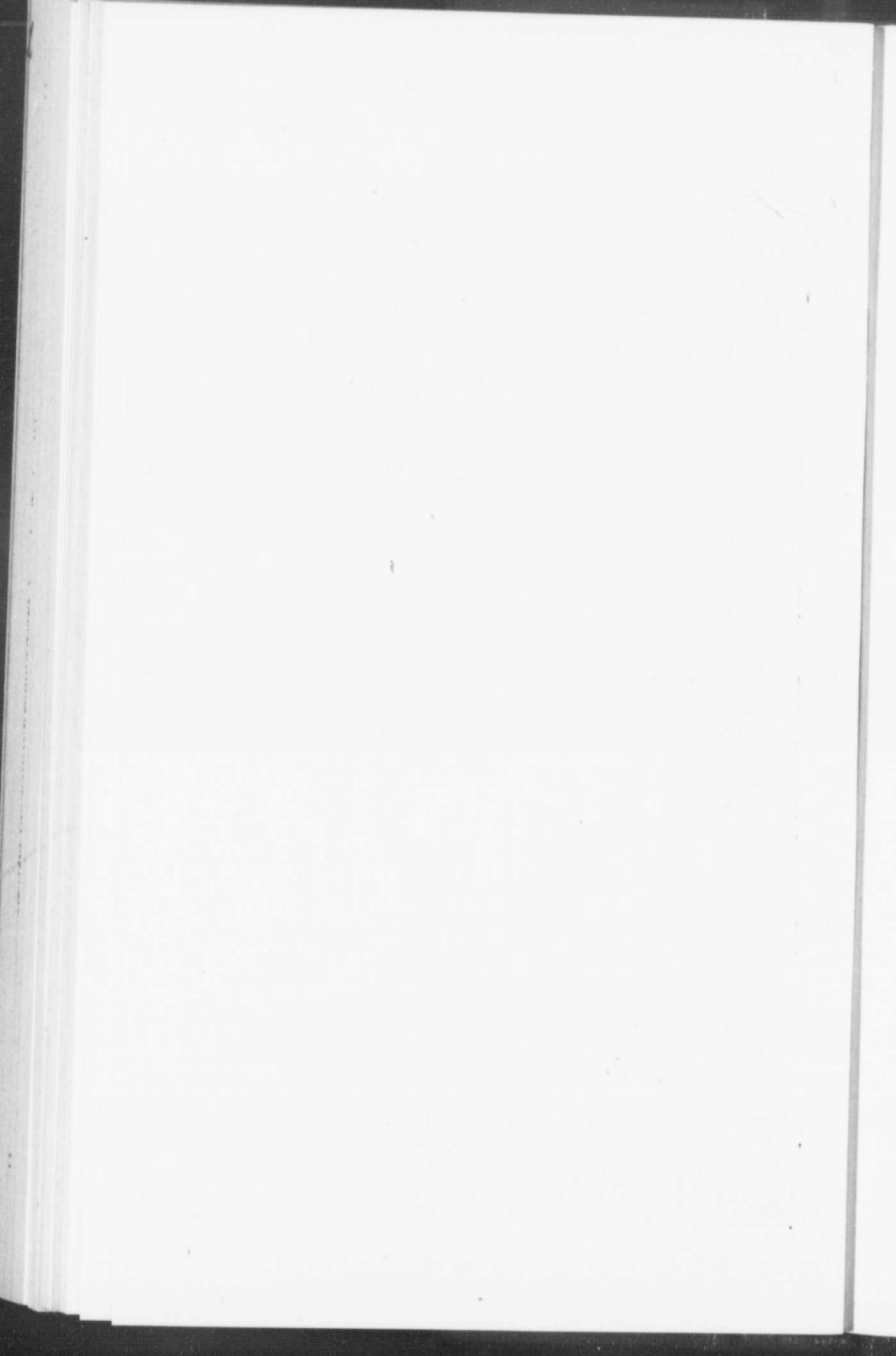
Rien ici ne rappelle donc le souvenir des héroïques défenseurs de Louisbourg ! Et l'étranger cherche quelque coin désert sur une pointe de roches où vient se briser la mer. Il y distingue vaguement la forme de tombes. Mais sur les pierres renversées il ne peut lire aucun nom. C'est le petit cimetière de Louisbourg. Là reposent dans l'oubli complet de

l'était
s bas-
ne, de
de, de
chêne
chose:
tand s
al res-
ie des
défon-
ne eau
ait leur
t avoir
qui se
dressé
s dans
nne en
e de la
morate
Erect-
). 1895.

SUR LES RUINES DE LOUISBOURG



nir des
g ! Et
ert sur
la mer.
tombe.
eut lire
e Louis-
plet de



grands noms, de grandes espérances, des morts héroïques. Il s'agenouille et prie pour ceux qui dorment bercés par l'éternelle musique de l'océan voisin. Peut-être estimez-vous mieux qu'une colonne de granit, ô morts français de Louisbourg, le souvenir fidèle d'un ami :

« Cette aumône du cœur
Qui s'en vient réchauffer votre froide poussière,
Et porte votre nom, gardé par la prière,
Au trône du Seigneur. »

Du haut des bastions en ruines de la vieille forteresse française, j'ai regardé longtemps la mer furieuse monter à l'assaut des falaises, et couvrir de sa frange d'écume les récifs de la côte. Brisée sans cesse par ces blocs de calcaire, sans cesse elle revient à la charge dans une rage impuissante que traduisent de longs et d'éternels sanglots. L'esprit rempli de souvenirs français, je voyais là une image juste du petit peuple acadien. Assailli, lui aussi, par des vagues méchantes, il vit toujours, rivé au sol qui a vu naître ses pères. Et c'est quand on le croit disparu, submergé à jamais, qu'il réapparaît plus fort, plus resplendissant, portant au front la couronne immortelle de ses vertus et de son long martyre.

2° AU DÉTROIT DE CANCEAU

Le train qui nous ramène de Louisbourg vient de stopper au détroit de Canceau. Un lourd chaland blindé nous attend. On découple les wagons et la locomotive les place côte à côte sur le large bateau. Puis c'est la traversée rapide du détroit confortablement assis sur les sièges bourrés des voitures du chemin de fer *Intercolonial*. L'industrie humaine n'a pu vaincre l'impétuosité des eaux de cet étroit chenal, et elle ne nous offre encore que ce pont mobile entre le Cap-Breton et la Nouvelle-Écosse.

Cette côte escarpée où nous abordons maintenant faisait partie autrefois de la seigneurie, grande comme une province, de Nicolas Denys, sieur de Fronsac. Les vieilles cartes de l'Acadie appellent toujours passage de Fronsac, le détroit qui porte maintenant le nom sauvage de *Cansoke*. Figure originale et attrayante que celle de ce Nicolas Denys. Il est en Acadie dès 1632, où il installe au Port-Rossignol et à la Hève, des pêcheries sédentaires et des chantiers. Les querelles que lui suscitent les gouverneurs de l'Acadie l'amènent sur le golfe. En peu de temps, il a bâti des fortins à Miscou et à Nipisiquit, sur la baie des Chaleurs, puis à Sainte-Anne du

Cap-Breton; avec une trentaine d'hommes, il fait la pêche et le trafic des pelletteries. Quand l'autorité coloniale voudra confisquer ses propriétés, il sera assez riche pour aller soutenir sa cause jusqu'en France, et assez influent pour se faire concéder par la compagnie des Cent-Associés une charte commerciale « en toute l'étendue de la grande baie Saint-Laurent, depuis Canceau jusqu'au cap des Rosiers. » En 1654, le roi le nomme « gouverneur et lieutenant-général en tout le pays, Cap-Breton, île Saint-Jean et autres îles adjacentes, et seigneur direct et propriétaire du dit pays. » C'est l'âge d'or dans cette contrée où l'on ne connaît ni les tracasseries gouvernementales, ni les taxes, ni les impôts. On vit de chasse et de pêche, on échange le poisson et les riches fourrures pour de l'or qui s'accumule avec les années dans les coffres de l'heureux seigneur. Les postes sur les rives de son immense domaine sont nombreux : deux au Cap-Breton : Sainte-Anne et Saint-Pierre; trois au détroit de Canceau : Chédabouctou, Hâvre-à-Boucher et Antigonish. . . ; et d'autres encore en contournant le golfe, à Tatamigouche, à la baie Verte, à Cocagne, à Richibouctou, à Miramichi et à la baie des Chaleurs. Et le seigneur, plus riche que le roi, plus indépendant que le sauvage au fond des bois, réside tour à tour dans ses différents

postes. Prudent, sage, gai, aimé des siens, il porte partout la paix et la joie dans cette petite république d'une centaine de traitants et de pêcheurs. Ses loisirs il les occupe à lire et à écrire : car ce seigneur est un savant et un chercheur. Il a publié une *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale* et une *Histoire naturelle des peuples, animaux, plantes*. Mais toute chose ici-bas a une fin et Nicolas se fait vieux; il cède à son fils Richard ses lettres patentes, et il meurt à Nipisiquit, en 1688. La mémoire de ce petit roi de province a survécu : on trouve en Acadie la rivière Denys et le mont Denys.

Son fils va morceler ce vaste domaine. Le Séminaire de Québec et d'Iberville obtiennent de larges concessions à la baie des Chaleurs et au Cap-Breton; les Récollets reçoivent des terres sur les rivières Restigouche et Miramichi; les seigneurs Hénault, Louis d'Amours, sieur de Chauffour, Georges Renard, sieur Duplessis, Mathieu de Lino, commandent respectivement à Nipisiquit, à Richibouctou, à Cocagne, à Shédiac. En 1680 les droits de pêche sur le golfe appartiennent à la Compagnie de l'Acadie, et Richard Denys n'est plus qu'un riche seigneur, fils de l'infatigable pionnier de la région du golfe qui attend

encore une statue, quelque part sur les rives escarpées du vieux passage de Fronsac.

Nous rencontrons aussi sur notre route quelques noms qui rappellent l'époque de la dispersion. Pomquet, Antigonish, Hâvre-à-Boucher, Tracadie sont peuplés des fils de réfugiés acadiens. Ils vivent de la culture de terre et de la pêche. Ils parlent français toujours, malgré l'isolement et le milieu. Ils voudraient des écoles françaises plus nombreuses, mais, hélas ! ils se sentent incapables de lutter contre des gens qui, sans parler leur langue, pratiquent la même foi qu'eux. On dit que l'Université anglaise catholique d'Antigonish veut faire une part plus large à la langue française dans son enseignement. Tant mieux. Les Acadiens en seront d'autant plus reconnaissants qu'un vieux centre d'influence française va disparaître de la région : la trappe de Tracadie ferme ses portes cet automne. Si vous l'avez pour agréable, avant de quitter Canceau nous irons goûter quelques heures de la bonne hospitalité monastique et jouir des beautés du Petit-Clairvaux.

C'est dans un endroit solitaire et pieux, à quelques milles de Tracadie, que les Pères ont dressé leur tente, il y a de cela près d'un siècle. Ils ont défriché le terrain, y ont planté des arbres fruitiers de toutes sortes et grâce

à leur intelligente culture et à leur activité, ils peuvent, se passer du reste du monde. L'endroit est devenu même bien vite un centre d'influence française considérable. C'est au monastère que les Acadiens font moudre leurs grains, scier leur bois; c'est là qu'ils achètent leurs graines de semence, leurs arbres fruitiers. On vient apprendre ici à cultiver, à élever le bétail, à parler français, car longtemps on tint une école au monastère; c'est là surtout qu'on apprend à prier. Les registres de l'hôtellerie gardent les signatures de distingués visiteurs, religieux, prêtres, laïques qui ont goûté pour quelques jours la paix du cloître. Aucun bruit du monde n'arrive jusqu'ici; le silence de la solitude n'est rompu que par le chant des oiseaux, le bruit de la cascade voisine et les voix lentes et monotones des bons moines psalmodiant l'office.

L'œuvre paraissait bâtie sur le roc, et à regarder du haut des collines l'imposante majesté de ce vieux monastère à trois étages, la grandeur, le nombre et la richesse des granges et des ateliers qui l'entourent, à laisser errer sa vue sur ces vastes domaines royalement exploités, on la croirait implantée en terre acadienne pour toujours. Hélas! la trappe de Tracadie agonise. Douze Pères, seulement, sous la direction de Dom Domini-

que, continuent encore jusqu'à la dernière heure à garder l'esprit de leur ordre. Comme au temps où ils étaient quarante ou soixante religieux, ils se lèvent à 2 heures pour réciter l'office et méditer; i's travaillent aux champs, aux ateliers et ils observent un silence perpétuel. Et quand retentit la petite cloche de l'hôtellerie annonçant un visiteur, c'est toujours larges et grands que s'ouvrent les portes et les cœurs.

Elle est un peu extraordinaire l'histoire de cette trappe, et je ne résiste pas au désir de vous la raconter brièvement, telle que j'ai pu l'apprendre au passage en feuilletant les vieux papiers du monastère.

En 1768 naissait à Lyon, en France, Jacques Merle, qui, prêtre séculier d'abord, puis trappiste, devait porter le nom de Père Vincent. En 1811, ses supérieurs, en cas d'expulsion de leur ordre, l'envoient acheter un établissement aux États-Unis. Le vapeur *Ceylon* qui devait le ramener en France en 1815 quitte le port avant qu'il ait pu l'atteindre. Et le Père Vincent est forcé d'aller offrir ses services à Mgr Burke, évêque d'Halifax qui le place d'abord à Chezekcook, puis à l'Ardoise, au Cap-Breton, et enfin à Tracadie. Il dessert longtemps et avec un zèle infatigable les Acadiens de cette région; il est le missionnaire aimé et toujours

le bienvenu à Pomque et au Hâvre-à-Boucher. Il a écrit des Acadiens cette phrase que je m'empresse de transcrire : « Chargé de trois paroisses françaises, pendant le long espace de temps (20 ans) que j'ai passé parmi eux, je n'en ai vu aucun qui ait abandonné la véritable foi. »

Il rêve maintenant de bâtir une trappe sur les riches terres qu'il a achetées à Tracadie. En 1824 il revient de France avec quatre religieux de son ordre, et l'œuvre rêvée est commencée; elle progresse même et un monastère de Trappistines s'élève bientôt non loin du vallon où se cache le modeste cloître en bois du Père Vincent. L'œuvre des Trappistines est éteinte depuis 20 ans, mais on regrette encore leurs classes de français et leur école ménagère. Religieuses « en plein vent » disaient les malins des Trappistines, mais malgré tout leur mémoire est toujours en grande vénération dans la contrée.

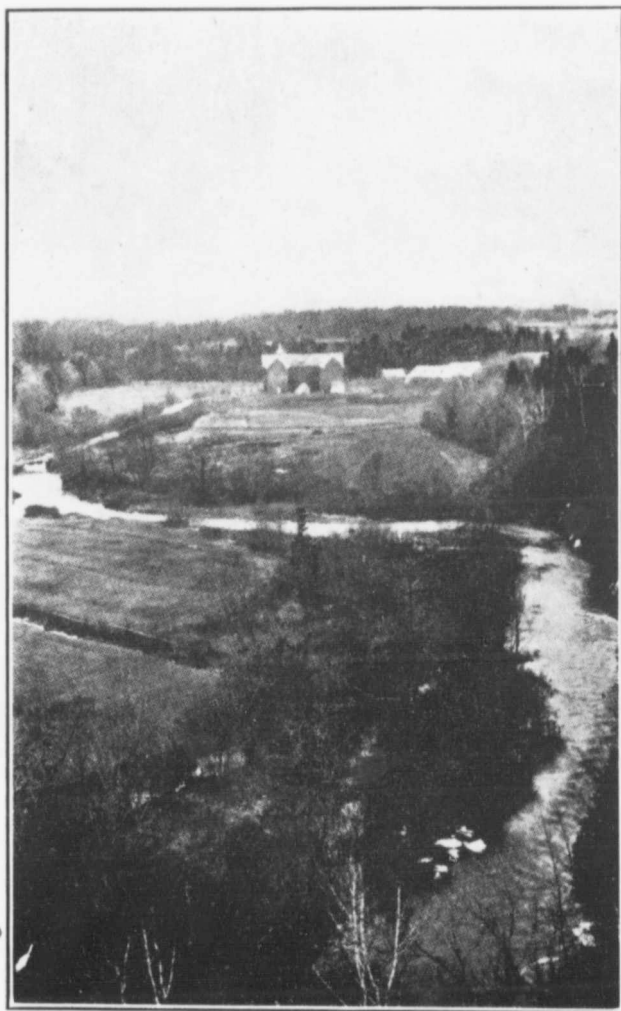
La trappe devait avoir une meilleure fortune et plus longue vie, puisqu'elle ne s'éteint qu'en ces années de guerre et de misère universelle. Elle vit à l'œuvre de saints religieux : tels les Pères François et Jacques, successeurs du Père Vincent. Le monastère accepte dans toute sa rigueur, la règle de la grande trappe de Clairvaux. Et bientôt les soixante religieux de Tracadie, avec la haute

approbation de Pie IX, s'érigent en abbaye du Petit-Clairvaux sous leur dévoué Père Dom Dominique. Puis vient le temps des épreuves : incendies, défections nombreuses chez les novices, vocations trop rares. La trappe se soutient surtout par des vocations belges et françaises. Et les abbés qui se succédaient à la tête du monastère, Dom Jean-Marie, Dom Eugène, Dom Briève et l'abbé actuel, Dom Dominique, voyaient venir avec douleur l'époque où il faudrait fermer les portes du monastère. La guerre a précipité les événements et a arraché au Petit-Clairvaux dix religieux. Il n'en reste plus que douze, sans espérance de pouvoir se maintenir ici, car depuis vingt ans ils n'ont pas reçu un seul sujet canadien ou acadien. Ils pleurent leur trappe. Et pour mieux garder le souvenir de ces endroits où est attachée une part de leur cœur, ils les visitent longuement et les décrivent avec âme. Écoutez Marie-Ambroise parler du vallon et de la petite rivière qui y court en chantant : « Le monastère du Petit-Clairvaux est une véritable solitude. Il est situé au fond d'une vallée étroite et longue, profondément encaissée entre deux chaînes de montagnes dont le sommet forme la clôture des terres. Une petite rivière qui prend sa source à 1 ou 2 milles plus haut que la limite de la propriété des religieux, traverse

cette vallée dans toute sa longueur et vient couler au bas du monastère pour se décharger bientôt dans la mer, en passant près du couvent des religieuses. Presque à sec en été, cette rivière devient un torrent à la moindre pluie, car elle reçoit toutes les eaux venant des montagnes qui l'entourent. On a tiré partie de cette eau, en y installant plusieurs moulins. Quoique de petite dimension cette rivière n'est pourtant pas sans charmes, principalement sur un parcours de 2 milles. Les bords escarpés, taillés à pic dans la montagne et couverts de mousse toujours verte, sont garnis de sapins et autres arbres qui forment de magnifiques paysages, surtout quand le soleil du soir vient se jouer au milieu des branches et darder ses rayons sur ce site enchanteur. Un majestueux silence que trouble seul le bruit d'innombrables cascades, porte l'âme au recueillement et l'invite à bénir l'auteur de tant de merveilles qui d'un mot les a faites pour l'agrément de l'homme. »

A l'automne, dans la saison où les feuilles tombent et parlent de mort, le Petit-Clairvaux aura vécu. Qui viendra occuper ces cellules, ces terres, ces ateliers? Des soldats, peut-être, ou des prisonniers, nous dit le bon Supérieur : des chants de haine ou de plaisir après les saints cantiques des moines; des propos louches ou des blasphèmes après les doux

et vient
écharger
du cou-
; en été,
moindre
nant des
a tiré
plusieurs
ion cette
charmes,
2 milles.
s la mon-
irs verte,
rbres qui
, surtout
au milieu
ur ce site
que trou-
cascades,
l'invite à
qui d'un
homme. »
es feuilles
Clairvaux
es cellules,
ats, peut-
bon Supé-
aisir après
les propos
les doux



LE PETIT-CLAIRVAUX, TRACADIE, N.-E



colloques de l'amitié et les paroles du pardon ; l'image de l'enfer après celle du ciel.

Pèlerins fatigués d'un long voyage, M. l'abbé Lacroix et moi, par un beau soir de juillet, nous avons sonné la petite cloche qui pend à la porte de l'hôtellerie. L'écho de la montagne voisine a répété trois fois le son, comme un glas funèbre. Des pas discrets et empressés ont résonné dans les longs corridors. La porte s'est ouverte toute grande pour laisser entrer les voyageurs. L'antique et sainte coutume de regarder l'étranger comme un frère, a ouvert pour nous les plus belles cellules, a garni pour nous la meilleure table, et pour nous aussi a placé au chœur le plus riche prie-Dieu. Quelques jours de paix et de prière, puis nous sommes partis pendant qu'au chœur les moines chantaient l'adieu du soir, chant méancolique et touchant à la Vierge : *Salve Regina*... Nous suivions lentement les capricieux méandres du ruisseau, et les collines escarpées nous renvoyaient toujours l'hymne pieux... *gementes et flentes in hac lacrymarum valle*... Puis tout se tut, nous venions d'atteindre une petite élévation où nous pouvions saisir d'un seul coup d'œil l'ensemble des domaines de l'abbaye. Vergers, champs aux moissons superbes, bois de sapins et de cèdres, petite rivière au fond du ravin, monastère, brillaient d'un éclat inac-

coutumé. L'écho nous apporta, distinct et clair, le dernier chant des moines qui semblait venir du vallon, de la rivière, des vergers, des cœurs acadiens; c'était comme un appel lent et désespéré de ce coin de terre à ses vieux maîtres qui vont le quitter : *Mane nobiscum... quoniam advesperasci* : Restez avec nous, car la nuit commence.

3° A LA BAIE DES CHALEURS

Si cela vous convient, pour toucher au terme de notre voyage, au monastère des Capucins du village Micmac de Sainte-Anne-de-Restigouche, au fond de la baie des Chaleurs, nous prendrons le chemin le plus long, celui des écoliers. Nous suivrons l'immense pourtour du golfe, et les vieilles chroniques des explorateurs français sous les yeux, nous nous instruirons tout en nous amusant. C'est une des plus jolies excursions de vacances qu'un professeur puisse rêver. Et s'il a l'avantage de rencontrer sur son chemin un bon curé de Shédiac, il fera le voyage sans frais et en automobile.

La région à parcourir est des plus pittoresques. Le grand chemin longe la grève et nous permet de ne jamais perdre de vue la mer, toujours belle, grandiose partout, mais sur ces plages, plus capricieuse et plus at-

trayante encore. Ici, elle se plaît à découper en dentelle des rives basses et fertiles ou de couvrir de ses longs baisers de petites îles pleines de charmes et de mystère; là, elle entre par l'embouchure des rivières pour refouler ses eaux dans des anses, des baies, de petits lacs aux plages d'un sable doré, vrai paradis des touristes; ailleurs, elle effleure des récifs, elle monte à l'assaut de caps gigantesques ou elle creuse dans les rochers des grottes aux cailloux polis et multicolores; partout, elle reste la mer aux larges horizons, la mer qui fascine et qui attire, la mer où mouettes blanches et petites voiles se confondent sur un fond bleu.

La Providence qui rêvait en façonnant cette plaine un vrai pays de Cocagne, y a fait couler de belles rivières : des petites, capricieuses, aux méandres nombreux, aux eaux claires, délices du poisson argenté; des larges, telles les rivières Richibouctou, Miramichi, Restigouche, où nagent et disparaissent rapides comme l'éclair, truites et saumons. Et ce qui double le charme de la route c'est que cette contrée est en grande majorité française. C'est, à s'y tromper, un coin du Québec, une longue tranche des rives du Saint-Laurent déposée sur le golfe. Villages aux vieux rentiers encore verts sous leurs 70 ou 80 ans, aux grand'mères en bonnets blancs qui tri-

cotent toujours quand elles ne sont pas à l'église; villages aux maisons larges et basses, élevées avec art, plus bruyantes que les autres, celles du forgeron du marchand, plus connues et plus aimées celles du curé et du bon Dieu; villages aux clochers argentés surmontés du coq gaulois aux petits cimetières sur une pointe retirée, en face de la mer, pour que ceux qui dorment là dorment bien loin des tracas de la vie, bercés encore par le chant des flots voisins : c'est bien canadien tout cela; c'est aussi acadien. Et du village par toutes les routes, s'ouvrent les rangs avec leurs chapelets de maisons pleines d'enfants, leurs terres bien clôturées, aux larges granges, aux troupeaux nombreux. Il y a de la piété dans ce coin de terre, il y a de la charité, il y a du respect du prêtre, il y a du courage pour défricher le sol, et, par-dessus tout, il y a de la bonne et franche gaieté française. Les Anglais, plus froids, moins expansifs, ont appelé une petite république acadienne plus bruyante, de la plage de Cocagne, l'*Happy town*; elle est devenue bien vite à *Pitoune*. Et la *Pitoune* vous en dira bien long sur le vieil humour gaulois resté vivace chez ces fils de France.

Pour la plupart ce sont des fils de réfugiés. Leurs ancêtres chassés d'abord des Mines ou de Port-Royal, revenus à l'île Saint-Jean ou

à la baie des Chaleurs, saisis de nouveau pour une seconde déportation, mais tenaces et têtus, se sont établis ici définitivement. Les plus vieux parlent encore de Port-Royal, de Grand-Pré, de Beauséjour, et pour garder le souvenir de leur ancien pays, ils ont bâti Tracadie. Ils vivent de la mer et de la terre. De la mer, dont ils se séparent difficilement et qui leur fournit en abondance le maquereau, l'éperlan, la morue, surtout les huîtres et le homard. Voyez-vous revenir par un clair matin une lourde barque que poussent des bras vigoureux : c'est le pêcheur de homard. Sur la grève de Bouctouche ou de Cocagne, à marée basse, il a fouillé les replis des baies rocailleuses, les coins isolés des récifs, pour attraper le précieux gibier, tapi derrière une roche ou reposant paresseusement, presque à fleur d'eau, sur un beau sable jaune. La pêche a été bonne, et dans les petites cages en bois, vrais souricières où il entre bien mais d'où il ne sort que pour rougir dans l'eau bouillante, le homard s'agite et menace encore son bourreau de ses larges pinces. Avec l'huître et les moules que dépose sur les dunes chaque tempête, c'est de l'or dans les coffres acadiens.

Mais ils vivent aussi des produits du sol. Les vieux poussent leurs fils au *large*, mais sur terre cette fois, et c'est tant mieux. Aussi depuis quelques années quelles conquêtes

rapides sur la forêt ! Il faut suivre du bord de la mer d'où ils partent ces chevaliers de la colonisation ! Tout bon Acadien de la côte s'honore d'avoir un fils quelque part dans un petit hameau qui surgit au milieu des bois. L'émulation gagne les villages et c'est à qui, le long des rivières, donnera le jour à plus de nouveaux centres, catholiques toujours et français.

La région est pittoresque, riche, fertile, pleine d'avenir pour la race acadienne. Il convenait que le premier coin de terre de l'Amérique du Nord exploré par un grand découvreur français fût habité par des descendants de la même race. Jacques Cartier voyait juste quand il parlait de la fertilité et de la beauté de ces rives. Il entre, en 1534, dans la rivière Richibouctou, qu'il appelle fleuve des Barques : « Nous descendîmes en plusieurs lieux avec nos barques, et entre autres nous entrâmes dans un beau fleuve de peu de fond, et pource fut appelé le fleuve des Barques : d'autant que nous y vîmes quelques barques d'hommes sauvages qui traversoyent le fleuve. » Il écrit avec enthousiasme de la région voisine : « Toute cette terre est basse et plate, et la plus belle qu'il est possible de voir, plaine de beaux arbres et prairies. » Plus au nord il entre dans a baie

bord de
rs de la
la côte
dans un
des bois.
st à qui,
plus de
jours et

fertile,
ne. Il
terre de
n grand
des des-
Cartier
fertilité
en 1534,
appelle
ismes en
et entre
u fleuve
le fleuve
vismes
ges qui
enthou-
te cette
qu'il est
rbres et
a baie

de Miramichi, qu'il appelle golfe Saint-Lunaire; la pointe du sud recevra le nom de cap d'Orléans (Escuminac) celle du nord, cap des Sauvages (Neguac). « Nous descendimes ce jour en quatre lieux pour voir les arbres qui y estoyent très beaux, et de grande odeur, et trouvâmes que c'estoyent cèdres, ifs, pins, ormeaux, fresnes, saulx. Les terres où il n'y a point de bois sont très belles et toutes plaines de poids, de raisin blanc et rouge ayant la fleur blanche dessus, des fraizes, meures, froment sauvage comme seigle qui semble y avoir esté semé et labouré. » Plus haut, il aperçoit tout à coup l'immense échancre que fait la mer dans la côte, il s'arrête à la pointe nord qu'il appelle cap d'Espérance (Bonaventure) : il croit enfin avoir trouvé le fameux passage des Indes. Laissant ses navires à Port-Daniel, il pousse une pointe jusqu'au fond de ce large estuaire du Restigouche, qu'il appelle baie des Chaleurs. Pendant huit jours il inspecte les deux rives, décrivant avec curiosité le petit bassin intérieur du village sauvage de Nipisiquit (Bathurst). Il note dans ses récits : « Le terroir qui est du costé du Su de ce golfe, est aussi bon et beau à cultiver et plain de belles campagnes et prairies que nous ayons veu, tout plat comme serait un lac, et celui qui est vers le Nord est un pays haut avec monta-

gnes hautes plaines de forests, et de bois très hauts et gros de diverses sortes. » Tout charme l'explorateur dans cette visite, et ses bonnes relations avec les indigènes le font rêver pour un avenir prochain à un empire français et catholique sur ces grèves.

Cartier, ton rêve est réalisé. Du sol s'exhale aujourd'hui le parfum suave des vertus françaises et catholiques ! Acadiens des rives du golfe, vous êtes bien chez vous sur ces terres « bonnes et grasses » où poussent « des fleurs de plaisante, douce et agréable odeur. »

Laissons Cartier continuer sa course d'exploration, et terminons la nôtre sous le toit des Capucins du monastère de Sainte-Anne-de-Restigouche, au fond de la baie des Chaleurs. Le bon Père Pierre nous reçoit cordialement. Il est l'ami des Acadiens dont il connaît bien l'histoire. Debout sur la large galerie du couvent, d'où la vue embrasse toute l'étendue de la baie et des plaines qui l'entourent, il nous dit avec enthousiasme les humbles commencements de ce coin de terre. C'est une toute petite mission sauvage, dans l'île de Miscou, à l'entrée de la baie, que dessert un Capucin, dès 1620, qui en marque la première étape. Puis un autre poste se fonde, à Nipisiquit, qu'un autre capucin, Balthasar de Paris évangélise pendant six ans. Des traitants arrivent sous Nicolas Denys, et les

postes grandissent, et la foi s'implante sérieusement chez les Micmacs de Restigouche, avec le cordelier Laurent Moulins et l'abbé Tury.

A l'époque tragique de la dispersion, la baie des Chaleurs se voit envahie par des bandes de fugitifs dans la misère et le dénuelement le plus complet. Des prêtres les consolent et les assistent, entre autres, les abbés Gaulin, Maillard, Manach et Le Guerne. En 1758, Wolfe vient voler à ces Acadiens leur filets de pêche et brûler leurs cabanes; mais bien peu se voient saisir, ils gagnent les bois et vivent avec leurs amis les Sauvages. Ils ont rebâti de grossières résidences vers 1760, et lorsque le commandant français, M. de Danjac, envoyé au secours de Levis à Québec, remonte la baie des Chaleurs, poursuivi par quatre navires anglais, il trouve, sur les bords du Restigouche, 1500 réfugiés mourant de faim qui lui prêtent main forte dans un combat naval contre l'Anglais.

Le Père Pierre, Français à la parole vive et abondante, nous décrit avec feu ce dernier épisode des rivalités de la France et de l'Angleterre au Canada. Les Français avaient dressé sur terre des batteries que servaient les Acadiens et les Sauvages, elles furent réduites au silence par les forts navires de guerre du capitaine Byron. Puis, l'ennemi atteignit

la flotte française juste en face de la ville actuelle de Campbellton et du couvent où nous écoutons le narrateur. Un à un les navires de M. de Danjac sautaient sous les boulets ennemis ou sous la main de leurs propres commandants, pour éviter de les rendre aux Anglais. Et ce furent le pillage et l'incendie des postes à Miscou, Nipisiquit, à la pointe à Bourdeau et à la Nouvelle-Rochelle, pendant que les habitants cherchaient de nouveau un refuge chez les Micmacs. Incendies et pillages qui se renouvelleront encore en 1761, sous Mackensie, qui, plus heureux que les autres, amènera à son retour 385 prisonniers. Le bon Père pleure avec nous sur les malheurs de ces pauvres gens, et s'indigne de la férocité sans nom qu'on a montrée à poursuivre les débris d'un peuple infortuné. Est-ce qu'on ne trouve pas des traces de ce lâche acharnement contre des victimes sans défense, jusqu'à la capitulation de Montréal, où l'on pardonne aux Canadiens d'avoir pris les armes, mais pas aux Acadiens; et plus tard encore jusqu'en 1774, à l'Acte de Québec, où l'on dispense les Canadiens du serment du test, mais pas les Acadiens ?

Ce n'est qu'en 1827 que l'Acadie commença à respirer l'air de la liberté. A la grande voix d'Halliburton le serment du test est aboli et toutes les charges publiques sont ouvertes

aux Acadiens. Bientôt ils ont des députés aux législatures, ils fondent des collèges français. Hommage, ici, en passant, à un modeste curé de la région, l'abbé Lafrance, le fondateur du lazaret de Tracadie, le promoteur et le défenseur de la cause française au Nouveau-Brunswick. Hommage aussi aux abbés Bourg et Leroux, missionnaires infatigables, dignes émules des apôtres dans l'œuvre de l'évangélisation chrétienne.

Le bon Père Pierre nous dit aussi la lutte des Acadiens de 1871 autour de leurs écoles séparées. La législature provinciale a décrété leur abolition. N'ayant pu obtenir justice au gouvernement fédéral, les Français de la baie des Chaleurs s'arment, et, à Caraquet surtout, ils reçoivent à coups de fusils les agents et les inspecteurs du gouvernement. Le sang coule de part et d'autre, mais en 1874 la législature cède et leur accorde, ainsi qu'à leurs frères et coréligionnaires, un *Modus vivendi* qui, sans être justice complète, les laisse, en pratique, à peu près maîtres de leurs écoles.

Ils ont grandi, progressé ces fiers Acadiens de la baie des Chaleurs. Un beau collège, le Sacré-Cœur de Caraquet, qu'on rebâtit actuellement à Bathurst, ouvre ses portes à leurs enfants. Ils s'en vont dans un avenir rapproché à la conquête définitive du Nouveau-

Brunswick. En effet, le recensement de 1911 constate une augmentation de 20,000 âmes dans cette province, et les Acadiens sont pour 18,000 dans cet accroissement. Dans les comtés de Kent, de Gloucester, de Restigouche, de Victoria et de Madawaska, c'est-à-dire dans toute la partie nord du Nouveau-Brunswick, ils sont en majorité. Ce coin de terre, avec ses 90,000 descendants de race française, est vraiment le château-fort acadien des provinces maritimes. Il a gardé plus purs de tout alliage le parler et la foi des ancêtres. Les Acadiens qui l'habitent sont des gens paisibles, amis de l'ordre et de la bonne entente. Ils ne veulent pas soulever de querelles intempestives, mais n'empêchent, qu'ils se croient bien dans leur droit et dans la bonne tradition de l'Eglise, quand ils prétendent, comme les Micmacs de Restigouche, à la liberté de prier Dieu en leur langue.

Nous disons adieu au Père Pierre, pendant que de l'église de la mission nous arrivent des chants sauvages : les Micmacs pleurent la mort d'un des leurs. A eux aussi qui, dans un avenir rapproché, disparaîtront peut-être de la terre acadienne comme nation, le Christ semble dire : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra

point pour toujours. » Leurs voix ont des accents lugubres ce matin; leurs chants traient doux et monotones. Ne dirait-on pas un grand vent sous le dôme des forêts qui pleure sur toute une race qui s'éteint ?

de
5,000
iens
ent.
, de
ska,
du
ité.
unts
au-
l a
; la
ha-
dre
pas
ais
eur
se,
tes
en

nt
les
la
us
re
st
la
a;
a



VI

LE RETOUR





Pendant que le train nous ramène à toute vitesse à notre point de départ, des mots d'espérances reviennent sans cesse sur nos lèvres au sujet des Acadiens.

1° LES ESPÉRANCES

Elles sont basées ces espérances sur les victoires passées de ce petit peuple toujours persécuté, toujours près du tombeau, et jamais mort. Elles sont écrites dans le sol qui porte encore après des siècles, les traces indélébiles de son esprit d'initiative et de ses vertus. Elles grandissent, et vont jusqu'à prendre des proportions d'éclatantes victoires, dans ces berceaux toujours pleins de gais enfants.

L'Acadie actuelle compte au delà de 200,000 habitants de race française. Et ces Acadiens ont une assez bonne situation au gouvernement; ils ont, si je ne me trompe, 3 sénateurs, 2 juges, 16 députés provinciaux et 3 fédéraux, hommes de politique différente, mais amis fortement quand il s'agit de sauvegarder les intérêts de la petite patrie.

Ils ont 3 collèges classiques fréquentés par plus de 800 élèves, un séminaire, 18 couvents pour les jeunes filles. On parle même, en ces jours de résurrection acadienne, d'un nouveau collège, actuellement commercial, qui devien-

drait classique. Il se dresse en plein golfe aux îles de la Madeleine. Quel rêve grandiose ! un collège dépendant du Québec, subventionné par notre province, et donnant l'instruction à nos frères acadiens ! Faisons des vœux pour que le rêve devienne bientôt une réalité.

Ils ont su tirer un excellent parti de l'école primaire. De par la loi, l'enfant, ici, est sous la main de l'autorité gouvernementale, qui, par son Bureau d'éducation au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Édouard, son Conseil d'Instruction publique en Nouvelle-Écosse, organise et règle les écoles. Et pour maintenir leur emprise sur l'instruction de l'enfant, les lieutenants-gouverneurs, les surintendants et les Conseils exécutifs, membres des bureaux d'éducation des provinces, chargent ce petit état dans le grand état, les conseils de comté et de municipalité, de veiller aux rétributions des maîtres ou maîtresses et aux créations des arrondissements scolaires. La politique se mêle ici aux questions d'éducation le politicien est dans l'école. Aussi l'école officielle publique, partout, est neutre de par la loi. Les trois provinces se sont depuis longtemps payé le luxe d'une loi d'instruction obligatoire d'aucun effet pratique au dire des intéressés. L'enfant, dans l'île du Prince-Édouard, de 8 à

13 ans, doit fournir au moins 12 semaines d'études par année. En Nouvelle-Écosse, il doit assister aux classes, de 7 à 12 ans, au moins 120 jours par année, cependant la loi n'entre en vigueur, dans les districts ruraux, que sur le vote des contribuables. Une loi semblable est dans les Statuts du Nouveau-Brunswick, mais il appartient aux intéressés de l'appliquer, soit dans les villes soit dans les campagnes. Québec n'a pas de loi d'instruction obligatoire, or, en 1917, sa fréquentation scolaire était de 77; le Nouveau-Brunswick en a une, mais très mitigée, elle fournit un pourcentage de fréquentation de 65; la Nouvelle-Écosse, avec sa loi plus rigide, atteint 63; enfin, l'île-du-Prince-Édouard, avec la loi la plus sévère, ne donne que 61. O ironie des chiffres ! qui semblent faire la nique à une loi en vigueur nulle part dans ces provinces. L'expérience a démontré l'impossibilité de son application.

L'Acadien, disais-je plus haut, a su tirer un excellent parti de ce système scolaire, théoriquement inacceptable pour sa foi. En Nouvelle-Écosse et à l'île du Prince-Édouard il a ses écoles confessionnelles qu'il doit affilier aux écoles publiques. Il s'engage à accepter le contrôle des écoles publiques pour ses maîtres et ses livres. Et son école, devient

une école publique de par la loi, mais catholique et française de par sa volonté.

Au Nouveau-Brunswick la résistance armée de 1871, a doté la région d'un *modus vivendi*, semblable à celui qu'obtinrent plus tard nos pauvres frères manitobains.

L'Acadien est bien chez lui à l'Eglise, et c'est là qu'il donne au monde d'admirables exemples d'esprit de foi et de soumission. Il est maintenant pour plus de la moitié de la population catholique des provinces maritimes : sur 337,991 catholiques, le recensement de 1911 nous apprend qu'il y en a 169,543 de langue française. Dans trois diocèses l'Acadien est en majorité : Halifax (30,777 sur 59,283), Saint-Jean, (31,131 sur 60,997) et Chatham (67,480 sur 82,892). Ces chiffres sont de 1911, le prochain recensement nous le montrera peut-être en majorité, sinon à Antigonish, du moins à Charlottetown.

Les Acadiens ont un évêque de leur race, Mgr Leblanc, à Saint-Jean; un autre, Mgr Chiasson, est Vicaire Apostolique du Labrador.

Ils ont une forte organisation nationale, la Société de l'Assomption, qui couvre le pays de succursales aux milliers de membres. C'est la sœur de notre Saint-Jean-Baptiste. Ils ont une fête nationale, l'Assomption de Marie; un drapeau, le tricolore avec une étoile aux couleurs papales, l'étoile de Marie. Ils chan-

tent, sans respect humain, une hymne d'Église dans leurs réunions patriotiques : l'*Ave maris stella*.

A nos congrès de Québec, les Acadiens sont bien à leur place, puisqu'ils sont pour nous des frères et des frères aînés. En Acadie, comme ailleurs, la jeunesse entre dans le mouvement qui oriente les énergies vers les choses intellectuelles.

Ce qui est de bon augure encore et fait naître au cœur de plus grandes espérances, c'est que le règne du Sacré-Cœur s'implante partout sur la terre acadienne. Sous la chaude parole du Père Lelièvre, de Québec, des monuments s'érigent à Moncton, à Shédiac, à Memramcook. Les familles, les Associations, les paroisses se consacrent au Sacré-Cœur. Et le Sauveur bénit les villages, les champs, la mer où l'on besogne

2° ANGLAIS ET ACADIENS

Anglais et Acadiens vivent côte à côte, sans fusionner il est vrai, mais sans heurt apparent et sans secousses violentes. Les Acadiens ont encore à souffrir et beaucoup, du favoritisme qui préside à la distribution des charges publiques, de l'exclusion de leur langue aux législatures et dans les affaires, mais ils restent généralement en bonne harmonie avec

l'Anglais. Et quand ce dernier affecte à leur égard une morgue déplacée, ils savent lui rendre la pareille ou encore protester énergiquement; et l'Anglais cède devant une noble, fière et énergique protestation. Un petit trait d'enfants illustrera bien ma pensée. Pour revenir de l'école trois petits Acadiens se condamnaient à un long détour par les champs, pour éviter les cailloux d'une bande de petits Anglais qui les attendaient, chaque soir, sur la route. L'un d'eux, un bon jour, dit à ses amis : « Le chemin du roi est à nous comme aux Anglais, passons par le chemin du roi ! » Ils passèrent et se battirent, bravement, un contre cinq. Il y eut des yeux pochés; il coula un peu de sang et beaucoup de larmes, mais le combat fut court. La petite troupe anglaise, au bout d'un quart d'heure, n'avait pas assez de jambes pour déguerpir et les prisonniers assez de voix pour crier : « Fair play ! » Depuis ce temps, ajoutait l'Acadien qui me contait ce trait, le chemin du roi de par chez nous, est aux petits Français comme aux petits Anglais. »

Anglais et Acadiens ne s'aiment pas, c'est sûr; mais à qui la faute? L'Acadien ne peut traverser un village de son beau pays, ni parcourir les grèves du golfe, ni pénétrer dans les baies ou les rivières de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, des États-Unis, sans

s'arrêter, tout en armes, à des endroits témoins du martyre de ses ancêtres, sans fouler du pied, quelquefois, la tombe d'un arrière grand-père odieusement proscrit par un bourreau impitoyable et mort sur la route de l'exil. Quant une race a été traitée en parias et en flotes pendant plus d'un siècle, on comprend, surtout si cette race est de noble descendance, qu'elle n'ait guère de sympathie pour ses persécuteurs. L'Anglais des provinces maritimes semble le comprendre, et si, de son côté, il n'aime pas l'Acadien, il n'est plus persécuteur. Excepté, peut-être, un petit groupe de fanatiques irréductibles de la région de Saint-Jean, N.-B., le reste de la population anglaise respecte les croyances et les coutumes acadiennes.

Et l'Acadien mérite respect et profonde sympathie ! Dans sa vie publique, il est loyal à l'Angleterre. Deux siècles de fidélité au milieu d'un déluge de maux, le démontrent éloquemment. Sa loyauté, comme la nôtre, n'est pas bruyante, et ne lui fait jamais oublier les besoins de sa propre patrie; elle n'en est que plus sincère. Quand viendront les occasions de le prouver par des actes, il ne reculera pas devant son devoir, dût-il heurter de front les opinions et les agissements de ceux qui crient bien haut leur attachement à

l'Angleterre. Le passé est toujours le meilleur garant de l'avenir.

L'Acadien reste français et catholique partout, à la chambre, dans les conseils de comtés ou de paroisses, dans les affaires. Il suit en cela l'exemple de son premier député, M. d'Entremont, qui, en face d'un serment à prêter contraire à sa foi, disait à l'Anglais qui lui présentait la formule « Monsieur, vous réussirez mieux à me faire avaler un chien de mer qu'à me faire prêter un tel serment ». Encore aujourd'hui rarement s'affirment des aiblesses de caractère chez ses hommes publics.

L'Acadien a un grand respect des personnes, des principes de justice et d'équité il aime la paix et la bonne entente. Il sait trop ce que c'est que souffrir pour tolérer autour de lui la moindre souffrance, et autoriser par son vote l'ombre d'une injustice. C'est ce qui explique, quelquefois, ce qu'à distance on pourra appeler reculades ou trahisons. La vie publique de ces fils de la vieille France catholique, est faite de loyauté, de franchise, de fidélité à la parole jurée, d'honneur, de respect du faible.

Dans sa vie paroissiale, l'Acadien donne d'admirables exemples de piété, de sociabilité, d'esprit de soumission. Il est charitable pour le voisin ou le malheureux, et sans compter

lui prête l'appui de ses bras, de son argent et de son temps. Il donne généreusement pour le soutien des œuvres paroissiales, bien qu'il ne compte pas dans ses rangs, les magnats des finances et les rois des industries.

Il est très sociable. A la porte de l'église, chaque dimanche, il a son bon quart-d'heure de babillage. Jeunes et vieux s'abordent avec entrain, conversent de leurs communs travaux, partagent et leurs joies et leurs peines. L'Acadien est fortement attaché à sa religion. Il se souvient du triste temps des *messes blanches* et des communions une fois l'an. Aujourd'hui que l'église est voisine de son toit, que le prêtre est à ses côtés et que le tabernacle lui est ouvert chaque matin, il va à l'église, il entoure le prêtre de vénération, il communique pour ses morts et pour lui. O l'admirable force de cette vie paroissiale ! Elle laisse au cœur après vingt ou trente ans d'absence des souvenirs qui ramènent l'exilé et ont pleurer l'absent

L'Acadien au foyer est industriel et travailleur. Ses champs sont bien cultivés et propres. Il sait se passer du forgeron, du peintre, du menuisier. Et on vous montre des maisons bâties avec art et décorées avec goût par de simples paysans. Souvent l'Anglais l'utilise pour construire des digues et des

aboteaux que lui seul sait rendre indestructibles.

L'Acadienne ne le cède guère à son homme pour 'activité. Elle file encore la laine de ses brebis, pétrit la pâte de son pain, soigne ses petits animaux, tient proprement sa maison, et cela entre mille soins délicats prodigués aux deux *petits derniers*, l'un au ber, l'autre qui suce encore son pouce, et quelques *bonnes tapes* administrées avec sagesse, selon l'âge et la culpabilité, à la bande d'espiègles que le bon Dieu lui a donnés pour être son purgatoire sur terre et sa couronne au ciel.

On a gardé en Acadie, un grand respect des vieillards et un attachement très prononcé entre parents et voisins. On se visite fréquemment, et on s'amuse bien; chants, danses quelquefois, petits jeux de société font les frais de ces fraternelles réunions. La campagne menée activement contre les plaies de l'ivrognerie et des mots mal sonnants a produit ici comme sur les bords du Saint-Laurent, d'excellents fruits : elle redonne à ces agapes leur saveur de piété et de gaité française. L'Acadien qui s'exile, garde toujours un souvenir vivace de la petite patrie, du petit coin de terre qui l'a vu naître, du toit qui l'a abrité, des parents, des voisins qui l'ont aidé à porter le fardeau de la vie. Quand il part pour les États-Unis, il a tou-

jours l'intention bien arrêtée de revenir au moins pour mourir et reposer au milieu des siens. Frères et sœurs, pères et mères s'ennuient loin des êtres qui leur sont chers. La beauté des sites où ils vivent, les douceurs de la vie facile et même de la religion, ne pourront cicatricer cette plaie du cœur qui saigne jusqu'au tombeau. On devine quel supplice ont dû endurer leurs ancêtres au jour de la dispersion.

C'est le coin de l'âme acadienne qui me paraît le plus touchant et le plus original. Est-ce pour cela qu'on a appelé les Acadiens, des rêveurs? Je ne saurais le dire. Mais jamais, je crois, épithète ne fut plus mal choisie pour qualifier ces braves gens. Le rêveur ordinairement est un faible : l'Acadien est bien constitué physiquement et moralement; le rêveur est trop souvent un désœuvré: l'Acadien est actif et entreprenant; le rêveur n'aime guère la vie et ceux qui l'entourent : l'Acadien aime passionnément les siens, il comprend la souffrance et n'a pas la peur de vivre. Il est moral, il est serviable, il est fort, il est hospitalier. En apparence, réservé et timide, il s'ouvre vite à qui gagne ses sympathies. En tout cela, il reste toujours bien français. Qu'il continue à se développer selon les traditions ancestrales faisant la guerre à l'américanisme envahissant, et, dans un

avenir rapproché, il sera complètement maître de ses destinées.

Voilà les impressions, sinon bien profondes et bien neuves, du moins sincères, rapportées d'un trop court séjour au pays de nos frères les Acadiens.

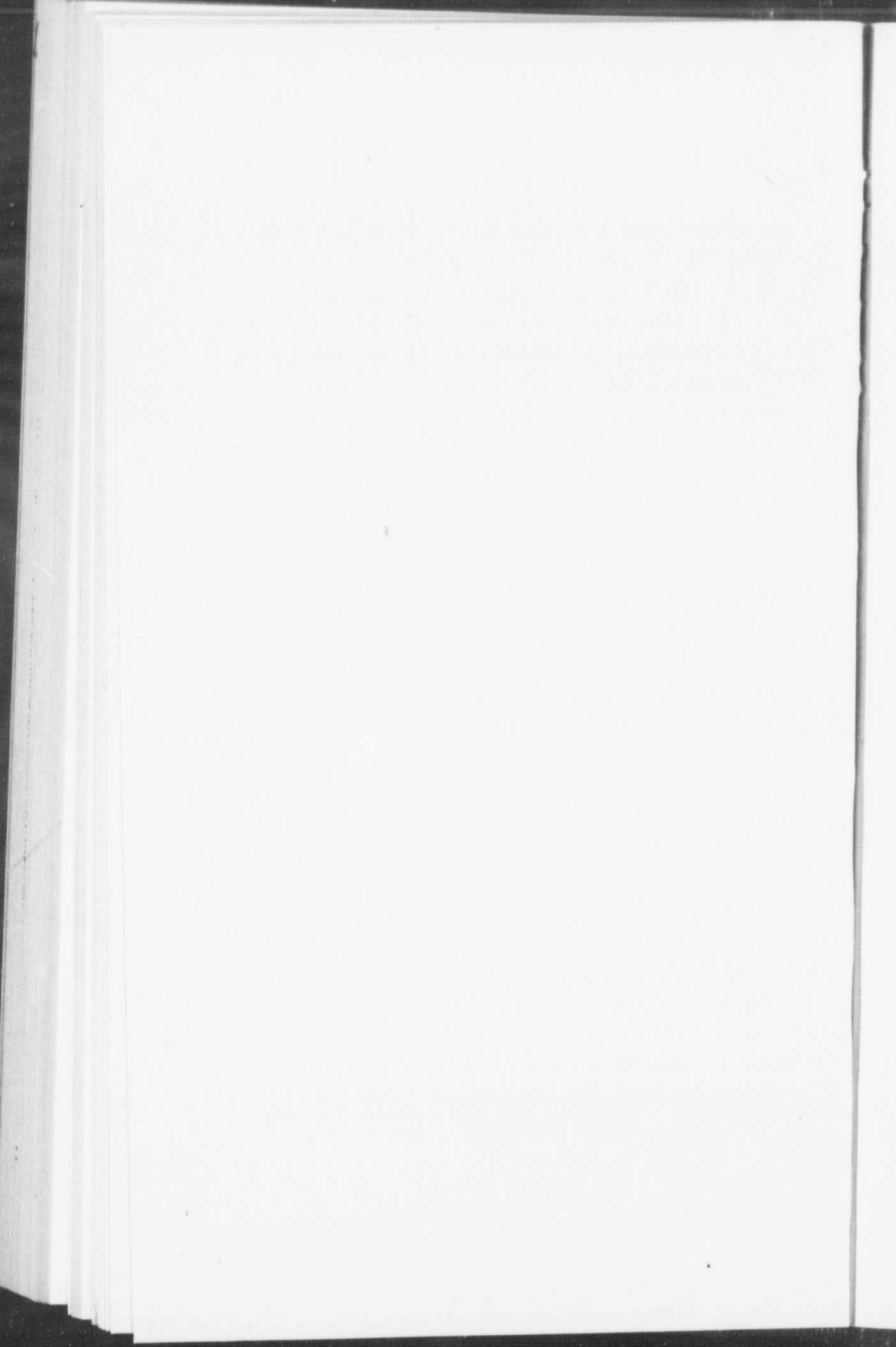


TABLE DES MATIÈRES

AUX LECTEURS.....	7
PRÉFACE.....	9
I — EN VOITURE.....	15
1° Le départ.....	18
2° L'Acadie française.....	21
3° L'Acadie anglaise.....	26
II — LA SEIGNEURIE DE BEAUBASSIN.....	35
1° Premiers établissements.....	38
2° Le fort Beauséjour.....	41
3° Proscription et misères.....	48
4° La revanche.....	53
III — AUTOUR DE LA BAIE FRANÇAISE.....	61
1° Saint-Jean et les alentours.....	64
2° Port-Royal.....	73
3° La baie Sainte-Marie.....	84
IV — LA SEIGNEURIE DES MINES.....	95
1° Origine et développements.....	98
2° Le grand dérangement.....	109

V — SUR LE GOLFE.....	123
1° Louisbourg.....	126
2° Au détroit de Canceau.....	136
3° A la baie des Chaleurs.....	146
VI — LE RETOUR.....	159
1° Les espérances.....	162
2° Anglais et Acadiens.....	166

